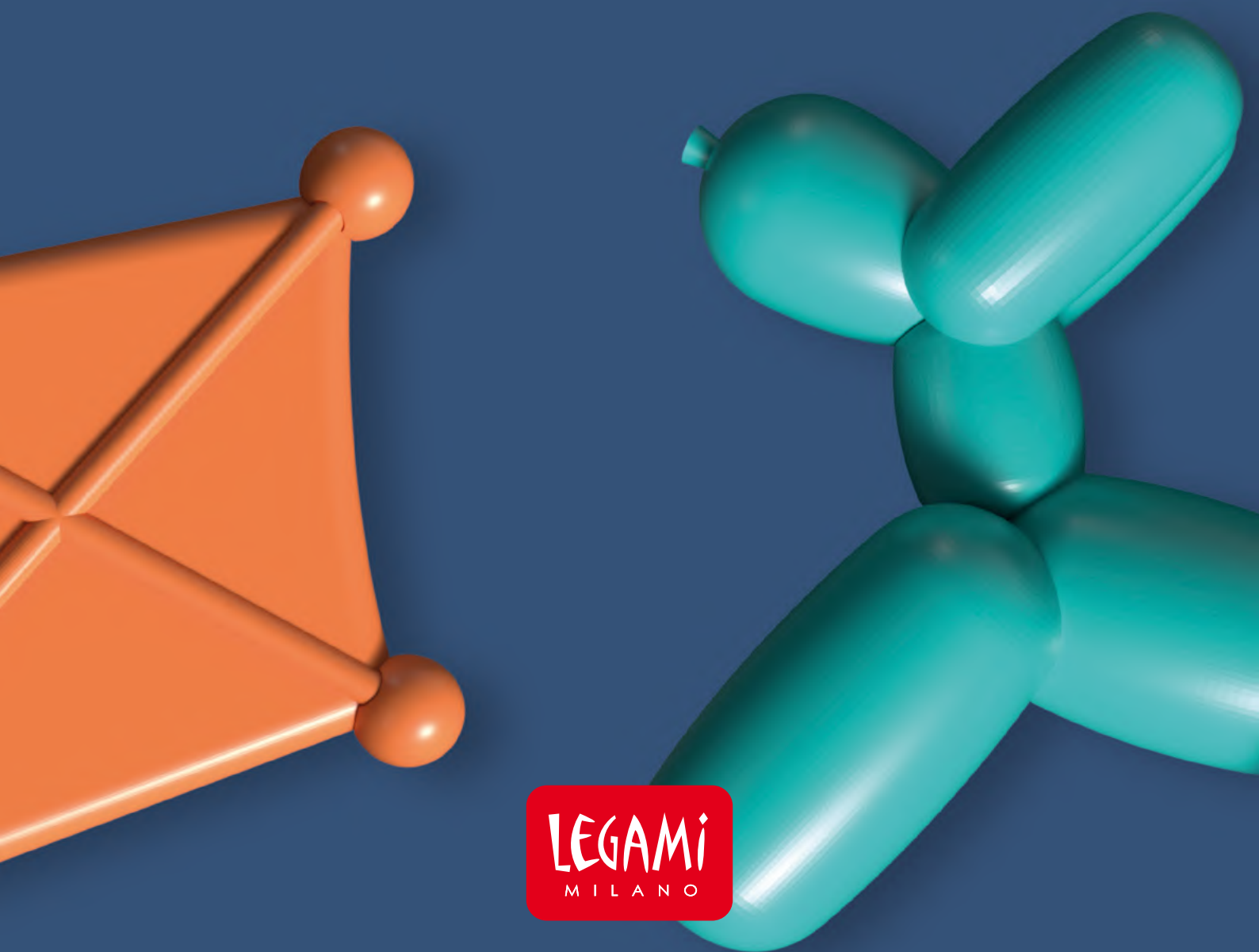


We Dream, *We* Make.

Rapport de Développement durable
mardi 1 avril 2025 - mardi 31 mars 2026



We Dream, We Make.

Chez LEGAMI, le développement durable signifie transformer nos convictions en actions concrètes.

Chaque projet prend forme au sein de notre réalité, par l'implication directe de ceux qui en font partie, selon les valeurs qui nous guident et avec la manière de faire qui nous représente depuis toujours.

Des initiatives pour l'environnement à celles dédiées à la communauté et aux Dreamers. De la première idée à la réalisation complète.

Parce qu'il ne peut exister quelque chose capable de générer des émotions positives si cela n'est pas conçu dans le respect des personnes, des relations et de l'environnement.

Ce Rapport de Durabilité raconte le **parcours à travers lequel LEGAMI S.p.A. SB intègre le développement durable dans sa manière d'opérer et de se développer.**

Un parcours en évolution constante, guidé par la volonté d'amélioration continue et par la conscience des impacts générés par les activités de l'entreprise.

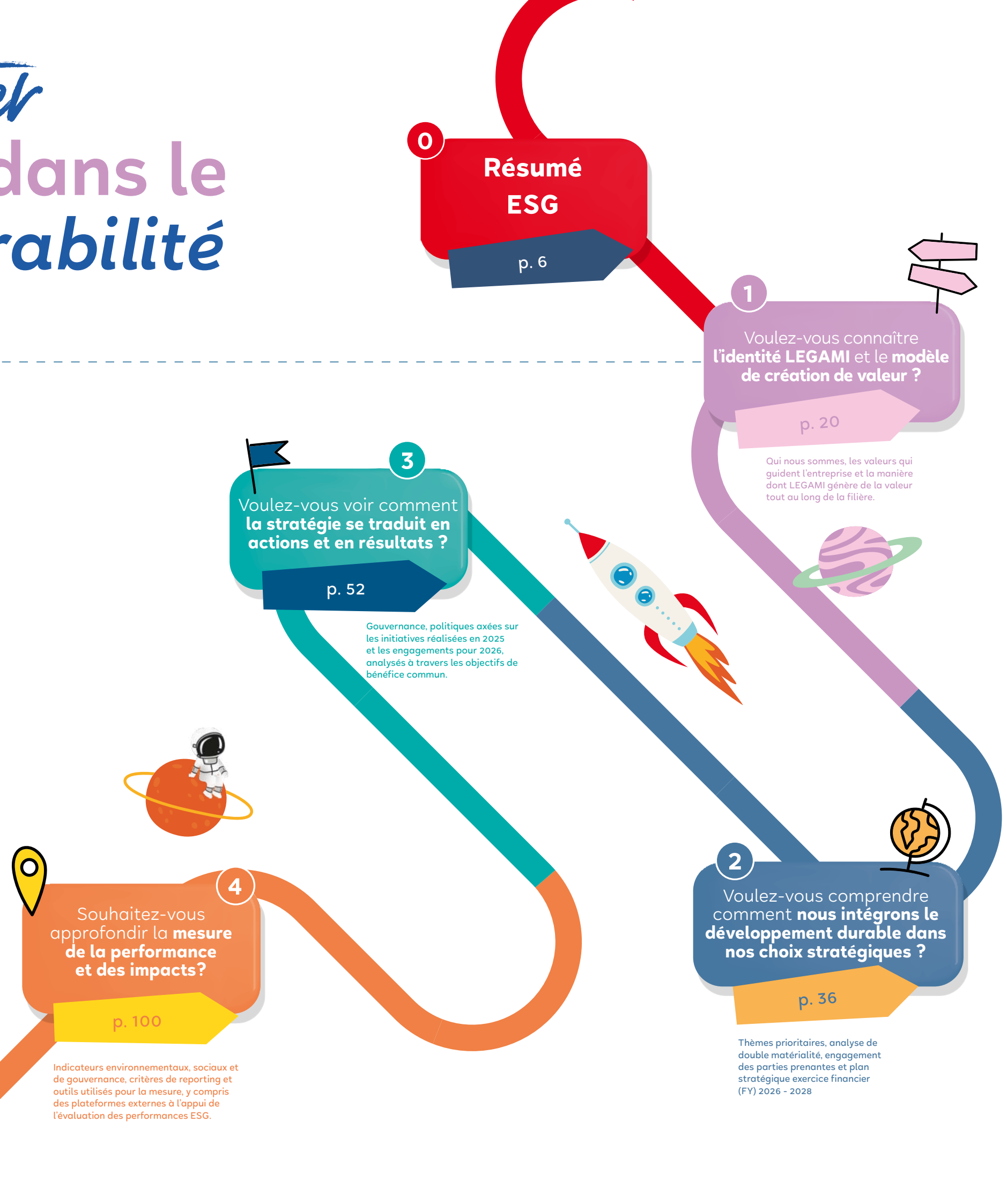
Le document a été conçu pour accompagner le lecteur dans la compréhension de notre identité, du modèle selon lequel nous travaillons et des critères qui orientent les engagements pris sur les thématiques ESG, à travers la présentation des initiatives développées, des activités en cours et des priorités définies dans les domaines jugés les plus pertinents pour l'entreprise et pour le contexte dans lequel elle opère.

Le présent **Rapport de Développement durable de LEGAMI S.p.A. SB**, relatif à la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026, est établi sur une base volontaire avec un périmètre de reporting individuel conforme au bilan économique. Le document intègre la Relation d'Impact prévue pour les Sociétés « Benefit Corporation (L. italienne 208/2015). Le document comportera des références aux **Normes GRI et ESRS** afin de permettre la comparabilité et la robustesse méthodologique conformément aux pratiques européennes et internationales. Cette approche permet de représenter de manière transparente et unifiée la création de valeur et les impacts générés par la Société dans les dimensions ESG.

Comment s'orienter dans le Rapport de Durabilité

Le présent Rapport illustre le parcours de LEGAMI S.p.A. SB en tant que Société « Benefit Corporation et intègre le **reporting de développement durable** avec le **Rapport d'Impact**.

Le document est structuré dans le but d'accompagner le lecteur dans la compréhension de l'identité de l'entreprise et des principaux outils et résultats à travers lesquels LEGAMI rend mesurable et communique son engagement en matière d'ESG.



Environnement

Nous avons toujours rêvé d'un avenir où la nature pourrait retrouver sa place, se régénérer et prospérer.

C'est pourquoi nous investissons dans des projets qui réduisent notre impact, repensent les matériaux et les processus, et promeuvent une approche plus responsable et circulaire.

Avec Dreamland, nous avons choisi de faire un pas en arrière pour laisser place à la biodiversité, en consacrant plus de 31 hectares à la restauration naturelle de la flore et de la faune.



nous investissons

5 %

des bénéfices

dans des projets
100 % LEGAMI
qui soutiennent les
trois dimensions
ESG

Collaborateurs

Lorsque vous faites partie d'une communauté, vous rêvez de contribuer activement à sa croissance.

C'est de là que naît notre engagement à soutenir des projets éducatifs, des initiatives sociales et des parcours capables de créer des connexions, des opportunités et un impact positif dans le temps, en particulier aux côtés des plus jeunes et de ceux qui vivent des situations de fragilité.

Chaque initiative naît du désir de restituer de la valeur au territoire et aux personnes qui l'habitent, à travers des projets concrets tels que Wonder School et Light up the Dream.

Lieu de travail

Créer de la valeur signifie avant tout prendre soin des personnes qui la rendent possible.

C'est pourquoi nous avons concrétisé le rêve d'un environnement de travail équitable, inclusif et stimulant, dans lequel chaque Dreamer peut se sentir valorisé, écouté et soutenu dans son parcours de développement.

Du bien-être à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, jusqu'à la responsabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement et à la sécurité des produits, chaque choix reflète notre manière de prendre soin de la dimension humaine de notre travail, sous toutes ses formes.

Environnement

Notre engagement en faveur de l'environnement se concrétise à travers des initiatives que nous développons et suivons dans le temps : nous promovons des projets pour la **protection de la biodiversité**, nous mesurons chaque année notre **empreinte carbone**, nous introduisons des **améliorations sur les emballages et les produits** et nous expérimentons des solutions pour la **récupération des fournitures de bureau**.

Un parcours fait de **choix conscients et de projets concrets**, orienté vers une amélioration progressive.

Impact climatique

- 1. Nous mesurons**
Objectifs 1 - 2 - 3 | Protocole GES pour tous les sites
- 2. Nous réduisons**
par le développement de mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique et plan aligné aux SBTi
- 3. Nous compensons**
par le soutien à des projets certifiés (VCS / Gold Standard) pour les émissions non encore réduites
- 4. Nous développons**
des projets locaux tels que Dreamland

✓ Dreamland

Un projet visionnaire visant à favoriser la **restauration des espaces pour la nature** et la biodiversité locale, où l'homme est appelé à **faire un pas en arrière**.

31
hectares

6.600

plantes, arbres et arbustes

250

mètres carrés de zone humide

25

espèces d'insectes pollinisateurs

51

espèces végétales

8

lots d'intervention

Emballage Produits

Nous avons introduit **des emballages e-commerce** réutilisables, soutenus par une étude LCA qui indique, dans les scénarios analysés, un impact moindre par rapport à l'usage unique.

À partir de l'exercice financier 2026, l'**extension des emballages réutilisables est également prévue pour la vente au détail**. Nous avons également lancé des études LCA sur les produits, qui seront approfondies et étendues à de nouvelles références afin de soutenir des choix plus responsables.

17.000
étudiants

37

établissements impliqués

ESAURITI
FOR THE PLANET
NUOVA VITA ALLA CANCELLERIA FINITA!

Projet pilote de récupération et de recyclage pour sensibiliser à la fin de vie du plastique de bureau et explorer ses possibilités de réutilisation.

Collaborateurs



Notre engagement envers les personnes découle de l'**attention portée à ceux qui vivent dans des conditions de fragilité.**

Avec les **projets 100 % LEGAMI** Wonder School et Light up the Dream, développés en partenariat avec CESVI, nous soutenons les enfants et les adolescents dans des contextes complexes, où le risque de décrochage scolaire reste très présent.

Wonder School

Nous faisons don de kits scolaires LEGAMI pour la rentrée, offrant un nouveau départ aux élèves des écoles primaires et secondaires en situation de vulnérabilité.

+ 3.400
kits scolaires remis
depuis 2024 à aujourd'hui

Light up the Dream

LEGAMI soutient les jeunes de 14 à 18 ans dans des parcours d'orientation, de développement personnel et de formation.

Le projet valorise le talent, le mérite et l'ambition à travers des laboratoires avec des experts dans les domaines scientifique, technologique, data science, humaniste et artistique, offrant l'opportunité d'accéder à des bourses financées directement par LEGAMI.

Objectifs pour l'année scolaire 2026-2027

8
jeunes pour chaque
parcours âgés de 16 à
18 ans

pour un maximum de
30 / 40
adhésions



Lieu de travail

Notre engagement envers les personnes s'étend à toute la chaîne de valeur : des salariés aux fournisseurs, des partenaires aux clients. C'est pourquoi nous promovons des conditions de travail équitables, investissons dans le bien-être et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée de nos Dreamers.



Initiatives pour les Dreamers

Conditions de travail équitables

93%

des dépenses fournisseurs Chine sont couvertes par des partenaires disposant d'un rapport social SEDEX ou BSCI avec résultat positif

Les salariés sont au cœur de notre entreprise et contribuent chaque jour à la création de valeur.

C'est pourquoi LEGAMI promeut un environnement stimulant et investit dans des initiatives qui favorisent un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

8

heures par an reconnues à chaque salarié pour visites médicales

23.931

repas servis / an à la cafétéria

1,3 millions

investis dans le bien-être social

1.744

accès annuels à la salle de sport

L'inauguration de la **Crèche d'Entreprise** est prévue en **janvier 2027**

Les chiffres de 2025

Affaires

+380 millions

CHIFFRE D'AFFAIRES consolidé

41 millions

Environ de BÉNÉFICE NET

81,5 millions

Environ d'EBITDA

73 millions

Environ d'EBIT

170
BOUTIQUES

155 en Italie
10 en France
5 en Espagne

+ 10.000 Distributeurs

70 pays

Collaborateurs

1.146

Nombre total de salariés

+ 973

nouvelles embauches
dont 62 % âgés de
moins de < 30 ans

13.092

Heures de formation
dispensées

WE ARE *Young*
AND WE ARE *Curious*
WE ARE *Dreamers*
& *travellers*
AND WE BELIEVE IN
WHAT WE ARE DOING



Introduction au bilan



Lettre du PDG

Nous vivons une époque paradoxale : nous sommes plus connectés que jamais, et pourtant nous ne nous sentons pas réellement liés aux autres, ni à la nature qui nous entoure. Nous sommes distraits par des urgences auto-induites, tandis que nous perdons de vue les véritables priorités – celles qui concernent l'équilibre avec notre planète et le soin des plus vulnérables dans une société de plus en plus marquée par la solitude et l'individualisme.

Ce ne sont pas des tendances ou des modes passagères. Ce sont de véritables urgences, qui exigent lucidité, courage et la capacité de lire la réalité au-delà des discours habituels.

J'ai voulu mettre noir sur blanc cette vision dans mon livre **We are dreamers - La bataille des fraises** – un manifeste, un hymne pour les nouvelles générations. Une invitation à retrouver la nature sauvage qui vit en nous et autour de nous, à embrasser l'aventure de la vie sans peur, à redécouvrir la valeur extraordinaire d'être humain jusqu'au bout : avec ses propres sentiments, ses propres émotions, cette splendide et irréductible puissance du battement du cœur. Dans un monde qui pousse vers l'uniformisation et l'anesthésie, écrire ce livre a été pour moi un acte nécessaire – presque un devoir envers ceux qui viendront après nous.

C'est de cette conviction profonde que naissent les choix qui animent notre engagement en faveur du développement durable. Nous avons décidé de **développer le parc Dreamland avec un objectif ambitieux** : créer la plus grande réserve naturelle urbaine, un espace protégé où animaux et plantes peuvent prospérer librement. Nous croyons fermement que là où l'homme fait un pas en arrière, la nature fait un bond en avant.

Parallèlement, nous menons un projet qui me tient particulièrement à cœur : **offrir de nouvelles perspectives aux enfants en âge d'être scolarisés vivant dans des conditions de grande fragilité économique et familiale**, en les accompagnant dans leur parcours de croissance avec des outils concrets pour l'étude et l'avenir. Parce que le développement durable ne concerne pas seulement l'environnement – il concerne les personnes, et surtout celles qui ont moins de poids pour se faire entendre.

À une époque qui imagine trop souvent des scénarios sombres, je ressens le besoin – et la responsabilité – de rêver.

De croire que les grands changements commencent aussi par de petites choses, et que retrouver la nature sauvage à l'extérieur et en nous-mêmes est l'acte révolutionnaire le plus puissant que nous puissions accomplir.

Avec ce bilan, nous regardons ce que nous avons construit, mais mon ambition reste celle de m'étonner – de ce que nous serons capables d'accomplir ensemble.



Alberto Fassi
PDG, Fondateur et Dreamer

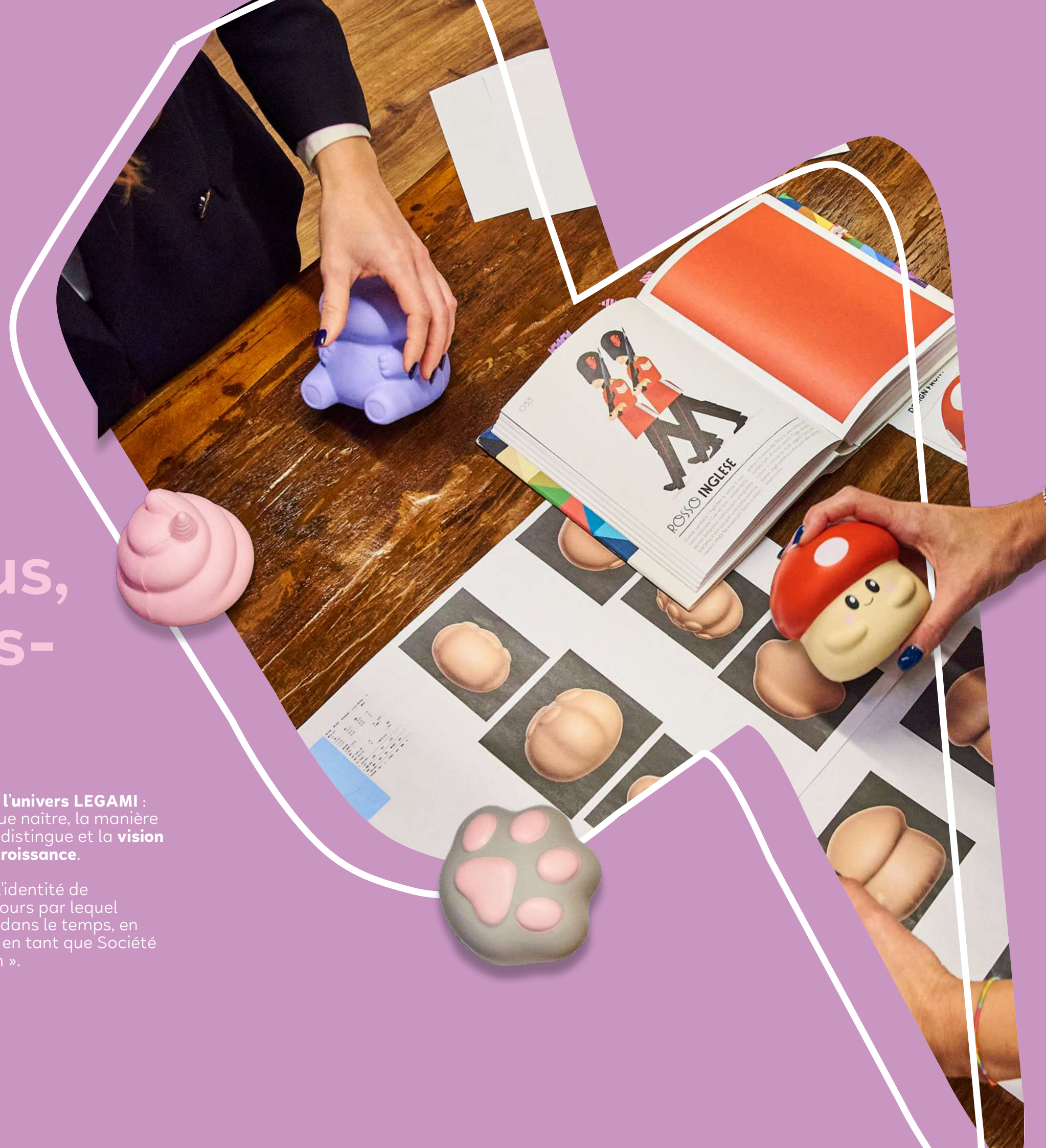
Chapitre 1

*Là où tout
prend forme*

Qui sommes-nous,
que construisons-
nous.

Ce chapitre présente l'univers LEGAMI :
les valeurs qui l'ont vue naître, la manière
d'entreprendre qui la distingue et la **vision**
qui accompagne sa croissance.

Un récit qui façonne l'identité de
l'entreprise et le parcours par lequel
elle crée de la valeur dans le temps, en
interprétant son rôle en tant que Société
« Benefit Corporation ».



Il était une fois un rêveur

LEGAMI est née en 2003 d'une intuition d'Alberto Fassi, avec un premier objet, devenu immédiatement iconique : une sangle pour attacher les livres scolaires. Une idée nostalgique, avec une réinterprétation originale.

La sangle était en effet conçue en sept couleurs différentes, chacune représentant un type différent de « lien » (*legame* en italien) : d'amour, fou, sincère, d'amitié, mystérieux, intime, unique.

À ce premier objet se sont ajoutés de nombreux autres, mais l'objectif de chacun est resté le même : créer des liens avec ceux qui les possèdent, les achètent ou les reçoivent en cadeau.

LEGAMI est née d'un rêveur et a grandi grâce à des rêveurs.

Objectif

« Nous voulons faire vivre aux personnes des émotions et des sentiments positifs. »



Force de proposition

Nous offrons un Univers de couleurs, de graphismes, de personnages et de messages inspirants tous différents les uns des autres, exprimés à travers **plus de 5 000 produits répartis en 17 Univers.**

Tous les produits LEGAMI possèdent une forte charge empathique et émotionnelle et sont conçus pour gratifier le cœur, susciter un sourire et offrir des instants de bonheur, car nous souhaitons proposer la plus large variété d'émotions positives dans lesquelles chacun peut se reconnaître.

« *We are Dreamers* » est notre philosophie : nous croyons qu'il n'est possible de rêver d'un monde meilleur que si nous sommes tous en mesure d'agir de façon positive.

C'est pourquoi nous nous engageons à répandre une énergie positive, capable d'améliorer la vie des personnes et de ceux qui se tiennent à leur côté.

Une histoire de LEGAMI

2003

Alberto Fassi fonde LEGAMI



2005

Développement de l'équipe dirigeante pour soutenir la croissance

2007

Nouveau siège social LEGAMI Azzano San Paolo (BG) - ITALIE



2009

Premier magasin en propriété (aéroport d'Orio al Serio à Bergame) et boutique en ligne



2015

Lancement de la collection « Photo Notebook »

2014

Acquisition de contrats de comptes clés en Espagne (El Corte Inglés, CDL) et lancement de la collection « Cutie Pens »

2013

Acquisition de contrats de comptes clés

2012

Inauguration du concept store de Bergame

2010

Premiers cahiers et agendas avec motifs uniques et originaux



2017

Acquisition de contrats de comptes clés en Allemagne



2018

Acquisition de contrats de comptes clés en France et lancement du premier set de stylos Erasable Pen



2019

Lancement de la collection « Good Vibes », premier « Shop in Shop » à El Corte Inglés à Madrid et ouverture de la 20e Boutique LEGAMI



2020

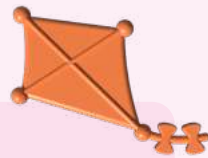
Nouvelle plateforme Salesforce et premier « Shop in Shop » Thalia en Autriche

2021

Inauguration du premier « Shop in shop » Azadea (Dubai Mall / Mall of the Emirates), ouverture du « Shop in Shop » BHV à Paris (Galeries Lafayette) et premier « shop in shop » Thalia en Allemagne

2025

Ouverture de Boutiques LEGAMI en France et en Espagne, et ouverture de la 100e Boutique LEGAMI



2026

Dreamland fête ses 3 ans et multiplie par dix sa superficie, dépassant les 31 hectares et visant à devenir la plus grande réserve naturelle urbaine.

2024

Ouverture de Structures juridiques en France et en Espagne. Acquisition de contrat avec Barnes & Noble Inc. (pour le marché U.S.A.)

2023

LEGAMI devient Benefit Corporation. Inauguration de Dreamland, le parc protégée de LEGAMI. Ouverture de 30 boutiques en Italie. Thalia est le 50e « Shop in shop » à être installé (Allemagne) en plus du El Corte Inglés (Espagne).

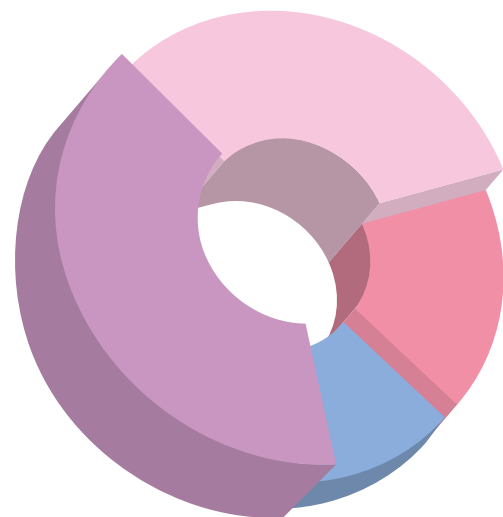


2022

Ouverture d'11 « Shop in Shops » au sein de WH Smith au Royaume-Uni et ouverture de la quatrième Boutique en Italie

Une structure solide, une présence internationale

Fondée en 2003, **LEGAMI S.p.A. SB** est aujourd'hui l'une des marques italiennes les plus dynamiques dans les secteurs de la papeterie, du cadeau et des accessoires lifestyle, reconnue à l'échelle mondiale. Spécialisée dans la conception, le développement et la commercialisation de produits dédiés au « **happy shopping** », LEGAMI a construit au fil du temps un univers créatif reconnaissable, fondé sur le design, la couleur, l'émotion et le storytelling.



54 % Psili Ammos S.r.l.
(Alberto Fassi)

42 % Dea Flexilble 1 S.p.A
(De Agostini)

2 % Giuseppe Soda

2 % Massimo Dell'Acqua

L'entreprise a son siège social à **Azzano San Paolo** (BG), d'où a débuté un parcours de croissance développé au fil du temps à travers des choix stratégiques qui ont accompagné et soutenu son évolution. Dans ce contexte, en août 2023, LEGAMI a choisi de devenir **Société « Benefit Corporation »**, formalisant un engagement qui orientait déjà sa manière de faire des affaires et renforçant la volonté d'intégrer le développement économique à des objectifs de bénéfice commun, **en consacrant chaque année 5 % des bénéfices à des initiatives ESG.**

À la fin de l'exercice 2024, la trajectoire de croissance de la marque s'est encore renforcée avec la **création de deux filiales en France et en Espagne**, en soutien au développement et à la présence de LEGAMI dans le contexte européen. Les activités logistiques sont confiées à des partenaires externes basés en Italie, à Piacenza (PC) et Somaglia (LO), tandis que la production des articles repose sur une **chaîne d'approvisionnement sélectionnée et consolidée**, impliquant des fournisseurs italiens et internationaux.

LEGAMI est présente **sur le territoire italien** avec **155 points de vente directs**, (Boutique LEGAMI), auxquels s'ajoutent **10 magasins en propre en France et 5 en Espagne**. Ce réseau constitue un point d'ancrage stratégique à travers lequel la marque interagit quotidiennement avec les personnes, renforçant son identité et la rendant concrètement reconnaissable sur les différents marchés où elle opère.

Dans ce contexte de croissance et de consolidation, **à la fin novembre 2025, la nouvelle structure sociale de LEGAMI prend forme**, avec l'entrée de De Agostini, groupe diversifié contrôlé par les familles Boroli et Drago, qui a acquis 42 % du capital en reprenant l'intégralité de la participation détenue par Flexible Capital Fund, fonds géré par DeA Capital Alternative Funds SGR. L'arrivée de De Agostini définit une nouvelle structure de gouvernance visant à poursuivre le parcours de croissance de la société tant en Italie qu'à l'étranger.

Comment nous transformons les compétences et les ressources en valeur durable

Chez LEGAMI, nous croyons que la valeur naît de la rencontre entre ce **que nous savons faire, les ressources que nous mobilisons et les relations que nous construisons** chaque jour.

C'est à travers cette intégration que nous créons une valeur qui se consolide dans le temps, soutenant le développement de l'entreprise et le dialogue continu avec les personnes, les partenaires et les contextes dans lesquels nous opérons.

Ressources que nous mobilisons

- Créativité et design intérieur
- Capital de marque
- Réseau de vente au détail et en gros
- Chaîne d'approvisionnement
- Collaborateurs
- Données et relation avec le client
- Projets ESG

Activités que nous développons

- Conception du produit
- Approvisionnement
- Contrôle qualité et sécurité
- Distribution omnicanale
- Expérience client
- Initiatives environnementales et sociales

Résultats que nous générons

- Croissance de l'activité
- Reconnaissabilité de la marque
- Expérience client
- Contrôle des marchés
- Innovation en matière de packaging / produit
- Engagement des communautés

Valeur que nous créons...

1. Pour les **col-laborateurs**

Un espace où grandir, se sentir reconnu et valoriser son propre travail.

Soin, qualité et attention qui accompagnent chaque choix et chaque réponse.

2. Pour les **clients**

3. Pour la **filière**

Des rencontres qui deviennent des relations, des collaborations qui se développent au fil du temps.

Des racines qui génèrent de l'emploi, des compétences et de la restitution.

4. Pour le **territoire**

5. Pour l'**envi-ronnement**

Prise de conscience des impacts et engagement à s'améliorer, étape par étape.

La valeur économique et financière

« Pour faire un arbre, il faut une fleur. »

Cette phrase de Gianni Rodari (poète, écrivain et pédagogue), simple en apparence, renferme une vérité qui guide notre façon de concevoir l'entreprise : rien de grand ne naît du néant, chaque résultat important est le fruit d'un geste petit mais nécessaire, répété avec soin dans le temps.

Pour notre entreprise, cela signifie une chose précise : pour générer de la valeur partagée, nous devons avant tout être capables de créer de la richesse. Seule une entreprise solide, saine et compétitive peut se permettre de regarder au-delà de son propre bilan et d'allouer des ressources concrètes au bien commun.

Pour cette raison, chaque année, nous consacrons plus de 5 % de nos bénéfices à des projets dédiés à la sauvegarde de l'environnement et à la protection des personnes, en particulier des enfants vivant dans des conditions de vulnérabilité économique et sociale.

Cette richesse n'est pas le mérite de quelques-uns, mais le résultat d'un travail collectif impliquant tous nos parties prenantes.

Ce sont avant tout **nos clients**, qui choisissent chaque jour nos produits, générant la valeur à l'origine de tout. À leurs côtés, **les salariés et les fournisseurs**, qui, avec dévouement et soin au quotidien, réalisent ces produits, ainsi que les partenaires et agents qui les distribuent aujourd'hui dans plus de 70 pays à travers le monde, construisant un réseau de confiance qui traverse différentes cultures et marchés.

Pour que ces 5 % puissent encore croître, un engagement constant est nécessaire : réduire les gaspillages, rendre les processus plus efficaces et efficaces, travailler avec méthode et rigueur dans chaque domaine de l'organisation.

Nous croyons que l'entreprise est un organisme vivant, qui grandit et se transforme continuellement, et que c'est précisément pour cette raison qu'elle requiert une attention, un soin et une capacité d'adaptation constants.

Ce besoin est d'autant plus évident à un moment où notre croissance, d'une année sur l'autre, dépasse régulièrement 50 % : un rythme qui nous oblige à revoir constamment nos structures, processus et modèles organisationnels.

Dans ce parcours, les personnes restent au centre de tout.

À travers des relations transparentes, l'implication réelle de chaque collaborateur, grâce à un engagement authentique et à une formation continue, ainsi qu'à la construction d'un environnement de travail dynamique, flexible et conçu pour faire émerger le meilleur de chacun, représentent les fondements de notre stratégie actuelle et la garantie de celle de demain.

Massimo Dell'Acqua
Directeur général



Du modèle au résultat : la valeur produite

La Boutique

Développement et rôle des boutiques

Les boutiques représentent un **élément central de la stratégie de distribution et de relation** de LEGAMI. Les nouveaux espaces sont conçus pour garantir **reconnaissabilité, fonctionnalité et cohérence** avec les valeurs de la marque, favorisant une expérience de visite claire, ordonnée et accessible. Le format retail est conçu comme un outil de proximité avec le client et de valorisation de la présence de l'Entreprise sur les marchés de référence.

Relation avec le client et qualité du service

Les boutiques sont supervisées afin d'offrir une **expérience cohérente avec le positionnement de la marque**, en accordant une attention particulière à l'accueil, à la compétence du personnel et à la capacité de répondre de manière précise aux besoins du client. Cette approche contribue à **consolider une relation de confiance** dans le temps et à **renforcer la qualité des interactions** à tous les principaux points de contact avec le client lui-même.

Le parcours de croissance retail se poursuit avec dynamisme, **consolidant la présence en Italie et ouvrant de nouveaux marchés comme la France et l'Espagne**. La nouvelle année prévoit l'expansion du réseau en Italie, en France et en Espagne ainsi que l'entrée en Allemagne avec les premières boutiques. L'expansion du réseau n'est pas seulement quantitative : **chaque nouvelle ouverture constitue une évolution de la marque** et une avancée supplémentaire dans notre vision axée sur la qualité et le bien-être.

Design et identité

Chaque boutique naît d'un projet qui allie esthétique, fonctionnalité et souci du détail. Les espaces sont conçus pour mettre en valeur les produits, accompagner le client dans un parcours fluide et transmettre l'essence de la marque à travers des matériaux sélectionnés, un mobilier de qualité et une expérience sensorielle cohérente et distinctive.



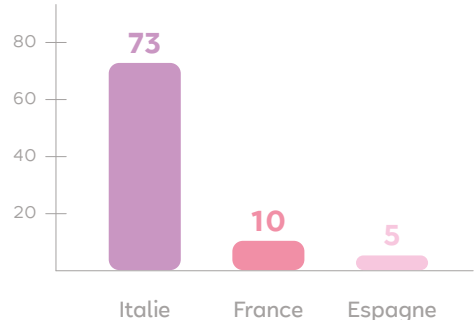
La Gavia, Madrid, Espagne



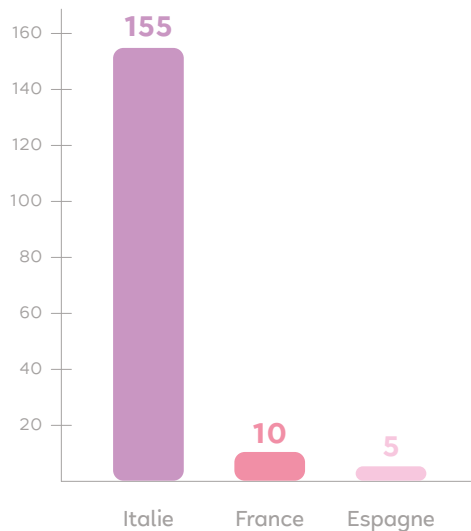
Carrousel du Louvre, Paris, France

Évolution des ouvertures

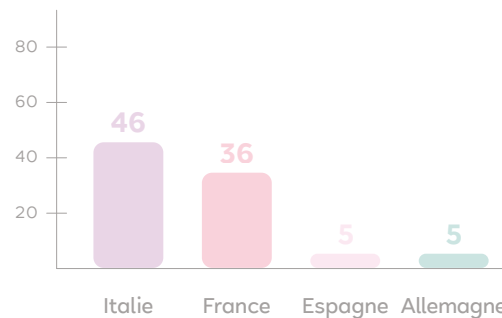
Magasins ouverts pendant l'exercice fiscal (FY) 2025



Magasins présents au 31.03.2026



Prévision des ouvertures pour l'exercice fiscal (FY) 2026



Pise, Italie

Vente en gros un cas d'école

En 2025, le canal Wholesale de vente en gros a poursuivi sa trajectoire de croissance, renforçant de manière significative la distribution sur les principaux marchés européens.

En Italie également, le développement s'est poursuivi de manière cohérente et synergique avec le canal Retail de vente au détail, contribuant à une présence toujours plus solide et reconnaissable.

En regardant vers 2026, nous prévoyons une **année de consolidation** sur les marchés où nous sommes déjà bien implantés, accompagnée de nouvelles opportunités de croissance dans des zones où la distribution est encore en expansion.

En particulier, **nous renforcerons notre présence aux États-Unis grâce à un partenariat stratégique**, ce qui nous permettra de développer davantage notre activité et d'accroître la visibilité de la marque.

LEGAMI est aujourd'hui une marque à forte dimension internationale : le défi consiste à poursuivre ce parcours, en évoluant vers une marque de plus en plus globale.



Barnes & Noble, New York, États-Unis



Galeries Lafayette, Paris, France

Internet e-commerce en évolution constante

En 2025, le canal e-commerce a contribué à **l'évolution numérique de l'entreprise**, en améliorant les performances en ligne et en renforçant l'intégration entre l'expérience utilisateur et les valeurs de l'entreprise.

Les activités se sont concentrées sur **l'optimisation de la plateforme et des processus numériques**, dans le but d'offrir une expérience plus efficace, accessible et cohérente avec le positionnement de la marque.

Parmi les principaux résultats figure le lancement du nouveau site e-commerce, avec un design renouvelé, une UX améliorée et une architecture de l'information plus intuitive.

Le projet a rendu la navigation plus simple et les parcours d'achat plus fluides, tout en valorisant les contenus de l'entreprise.

Le nouveau site met également en évidence l'engagement de l'entreprise en faveur du développement durable, grâce à une section dédiée dans le menu principal qui rassemble les principaux projets et initiatives. De cette manière, **les thèmes de responsabilité environnementale et sociale sont intégrés de façon plus directe dans l'expérience numérique**. L'écosystème numérique est conçu comme une plateforme en évolution constante : au cours de l'année, des améliorations ont été introduites également sur la base des retours des utilisateurs et, **pour 2026, le lancement d'un assistant virtuel** est prévu pour accompagner le parcours d'achat.

Ce parcours confirme l'engagement de l'e-commerce à conjuguer innovation numérique, qualité de l'expérience client et responsabilité, contribuant à renforcer au fil du temps la valeur environnementale et sociale de l'entreprise.

2026 :
**Lancement
d'un assistant
virtuel**



Prendre soin de la *filière* : relations, règles et responsabilités

De la créativité à la filière

Le parcours de LEGAMI prend forme au sein du siège social d'Azzano San Paolo, où naissent les idées créatives qui caractérisent les produits : graphismes, motifs et messages conçus pour accompagner le quotidien. Ces idées sont ensuite transformées en objets destinés aux différents marchés dans lesquels l'entreprise opère.

LEGAMI conçoit et distribue des produits d'usage quotidien à travers un réseau multicanal, dans le but de rendre son offre accessible à un public large et diversifié, tout en maintenant un équilibre entre fonctionnalité, qualité et identité de la marque. L'assortiment comprend **plus de 5.000 produits**, organisés en 17 univers thématiques, et est distribué dans **plus de 70 pays**. La présence internationale s'articule à travers des boutiques monomarkes, le canal e-commerce, des revendeurs agréés et des corners chez de grands détaillants, contribuant à une **diffusion étendue des produits**.

93 % des dépenses fournisseurs Chine

Au cours de l'année examinée, la mise à jour des rapports sociaux a été complétée, lesquels sont disponibles pour cette part.

74 fournisseurs inclus dans le périmètre d'analyse.
65 sont couverts par des audits sociaux

61,4 % sont couverts par un audit SMETA

38 % sont couverts par un audit BSCI

0,6 % sont couverts par un audit SMETA

Une filière fondée sur les relations et les responsabilités

La réalisation des produits implique une filière composée de plusieurs opérateurs, chacun possédant des compétences techniques et industrielles spécifiques. Au fil du temps, LEGAMI a développé un **système de gestion et de suivi des fournisseurs**, dans le but de recueillir des informations sur certains aspects pertinents tout au long de la chaîne d'approvisionnement et de favoriser des relations axées sur la continuité et l'amélioration progressive.

La **sélection des partenaires de production** tient compte de la spécialisation par catégorie de marchandise et de la capacité à répondre aux exigences du produit, y compris la qualité et la sécurité. Pour soutenir la supervision des aspects éthiques et sociaux de la chaîne d'approvisionnement, LEGAMI se réfère à des **normes internationales reconnues**, telles que **BSCI** (Business Social Compliance Initiative) et **SMETA** (Sedex Members Ethical Trade Audit), en intégrant des audits de tierce partie dans ses propres processus d'évaluation. Ces outils constituent un support pour la collecte et l'analyse d'informations relatives, entre autres, aux **conditions de travail, à la santé et à la sécurité, au respect des droits des travailleurs et au cadre réglementaire applicable dans les contextes de production**.

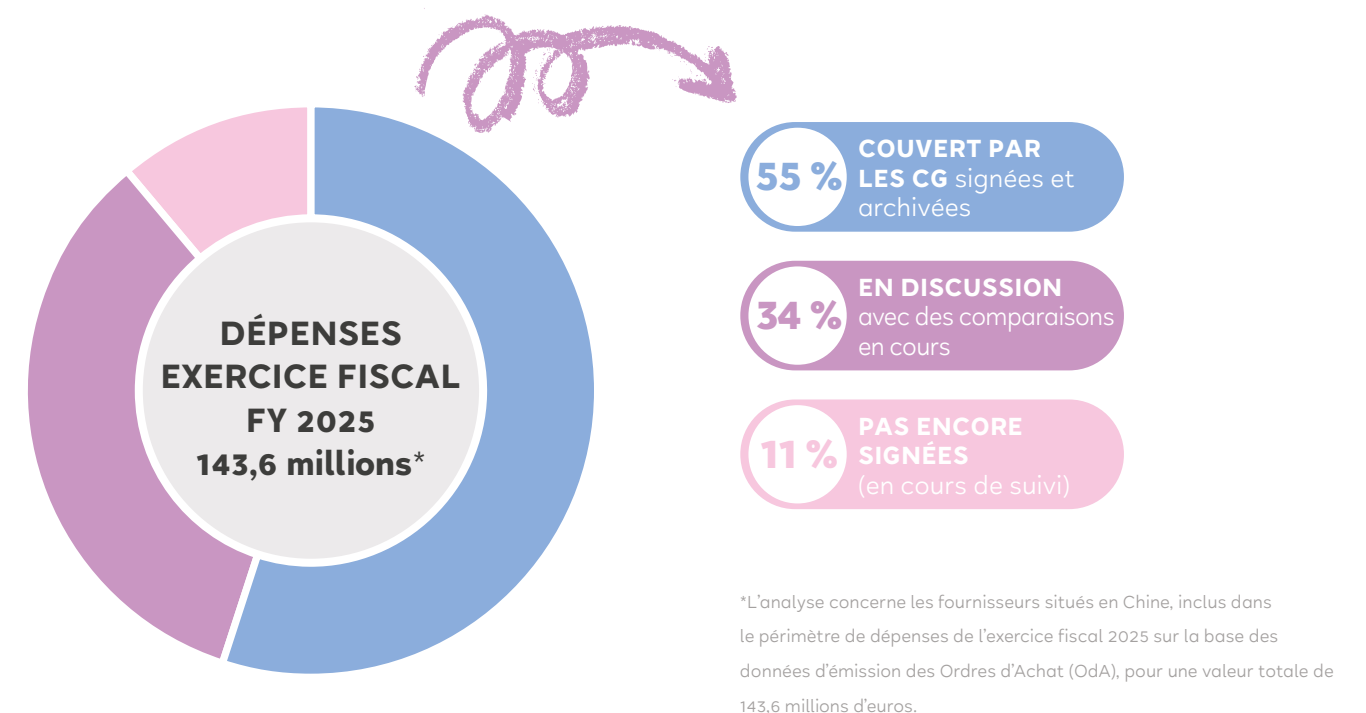
Les rapports sociaux mis à disposition par les fournisseurs constituent une base d'information pour le dialogue tout au long de la filière et pour l'identification d'éventuelles zones d'amélioration. **Chaque année, LEGAMI vérifie la couverture de sa chaîne d'approvisionnement située à l'étranger**, en termes de présence de rapports sociaux en cours de validité, en privilégiant, lorsque disponibles, les audits réalisés selon les standards SMETA et BSCI.

Partager des règles pour mieux travailler ensemble

Pour LEGAMI, prendre soin de la chaîne d'approvisionnement signifie également établir des relations transparentes et fondées sur des règles partagées. Dans ce sens, les Conditions générales (CG) représentent l'un des outils soutenant une **gestion consciente des relations avec les fournisseurs**.

Au cours de l'année 2025, LEGAMI a lancé la souscription des CG avec ses partenaires, dans le but de renforcer la **clarté des relations commerciales**, fondées sur les valeurs et principes définis dans celles-ci, et ainsi **favoriser une collaboration solide dans le temps**.

Périmètre de référence et état d'avancement des CG fournisseurs Chine



Un parcours en développement continu

Les données offrent une image transparente de l'état des activités et montrent une couverture déjà significative, accompagnée d'un dialogue constant avec les fournisseurs encore impliqués dans le processus. L'approche adoptée, fondée sur la confrontation directe, la progressivité et la traçabilité, permet à

LEGAMI de maîtriser les risques tout au long de la filière et de présenter de manière correcte et non trompeuse l'évolution de ses activités. L'état d'avancement de la couverture contractuelle propre aux CG représente le progrès réalisé au cours de la dernière année, signe de l'engagement et de la focalisation de l'entreprise dans cette direction.

Chapitre 2

Choisir comment croître

Un parcours guidé par le développement durable.

Ce chapitre présente l'approche de LEGAMI en matière de développement durable : non pas une finalité, mais un parcours de croissance consciente, orienté vers l'amélioration continue et capable de guider les choix stratégiques et opérationnels de l'entreprise.

Grâce à l'analyse de double matérialité et au dialogue avec les parties prenantes, LEGAMI identifie les thématiques les plus pertinentes et définit des priorités intégrant croissance, responsabilité et vision à long terme.



L'intégration du développement durable dans la stratégie d'entreprise

Chez LEGAMI, le développement durable ne constitue pas un domaine distinct de la gestion d'entreprise, mais une dimension qui imprègne la manière de faire des affaires.

- Mise à jour de l'empreinte carbone de l'organisation (année 2021) et compensation carbone pour les émissions non encore réduites ;
- Remplacement de tous les sacs cabas des Boutiques LEGAMI par des sachets en matière compostable ou dans des matières dérivées de la canne à sucre ;
- Introduction du ticket de caisse bleu, certifié FSC et recyclable dans le papier.

• Début du projet ESG

2020

2022

2021

- Calcul de la première Empreinte carbone de l'organisation (sur l'année 2020) ;
- Soutien à des projets certifiés (ex. : VCS / Gold Standard) pour les émissions non encore réduites ;
- Extension de l'installation photovoltaïque.

2024

- Mise à jour de l'empreinte carbone de l'organisation (année 2023) et compensation carbone pour les émissions non encore réduites ;
- Deuxième édition du Bilan de Durabilité (sur l'année civile 2023) ;
- Lancement du projet pilote « Esauriti for the Planet » ;
- Lancement du projet Wonder School.

2023

- Mise à jour de l'empreinte carbone de l'organisation (année 2022) et compensation carbone pour les émissions non encore réduites ;
- Première édition du Bilan de Durabilité (sur l'année civile 2022) ;
- Lancement du projet pilote « Dreamland » ;
- Transformation en Benefit Corporation.

2025

- Mise à jour de l'empreinte carbone de l'organisation (année 2024) et compensation carbone pour les émissions non encore réduites ;
- Troisième édition du Bilan de Durabilité (sur l'exercice fiscal 2024) ;
- Superficie de Dreamland multipliée par dix et calcul des services écosystémiques du projet pilote ;
- Lancement du projet pilote « Pochettes réutilisables » pour les commandes e-commerce ;
- Nouvelle édition du projet Wonder School ;
- + 6 000 nouveaux élèves intégrés au projet Esauriti for the Planet.

2026

- Mise à jour de l'empreinte carbone de l'organisation (année 2025) et compensation carbone pour les émissions non encore réduites ;
- Quatrième édition du Bilan de Durabilité (sur l'exercice fiscal 2025) ;
- Dreamland : Lancement du projet d'extension - École Tree Climber et intervention d'agroforesterie ;
- Suivi de la biodiversité des pollinisateurs de Dreamland ;
- Lancement du projet « Pochettes réutilisables » sur le marché de détail ;
- Inauguration de la Crèche d'entreprise en 01/2027 ;
- Nouvelle édition du projet Wonder School et lancement du projet Light up the Dream.

Au fil du temps, l'entreprise a bâti son développement sur des éléments qui définissent aujourd'hui clairement son approche : **sécurité et qualité du produit, attention portée aux personnes, responsabilité envers l'environnement et le territoire, et capacité à évoluer tout en maintenant la cohérence.**

Ce parcours prend aujourd'hui une forme plus structurée grâce à **l'intégration du développement durable dans les processus décisionnels et les choix stratégiques**. Des outils tels que l'analyse de double matérialité et l'engagement des parties prenantes permettent de rendre les priorités de l'entreprise plus explicites et tournées vers l'avenir.

La double matérialité et l'implication des parties prenantes



L'identification et l'évaluation des impacts que l'entreprise génère sur l'Environnement et la Société, ainsi que leur lien avec les risques et opportunités de nature économique - à la base du concept de double matérialité - constituent le processus clé pour définir la stratégie de durabilité de l'entreprise. Ce processus permet d'identifier avec plus de précision les enjeux de durabilité prioritaires pour l'organisation et ses parties prenantes, de définir des objectifs d'amélioration spécifiques et mesurables, ainsi que d'établir et de suivre la trajectoire de développement de l'organisation sur les thématiques ESG.

Dans le prolongement des actions menées les années précédentes, au cours de l'année 2025 LEGAMI a consolidé le processus de double matérialité dans une perspective d'alignement progressif aux standards proposés par la Directive européenne en matière de reporting de développement durable. En particulier, le travail a impliqué une **définition de plus en plus précise des impacts** (actuels et futurs, positifs et négatifs) générés par son propre modèle économique, de leurs effets potentiels sur les indicateurs et dynamiques économiques et financières, ainsi que des paramètres pris en compte pour en évaluer la matérialité.

Le processus de double matérialité a également prévu une **nouvelle activité d'engagement des parties prenantes**, visant à recueillir le point de vue des principales parties prenantes concernant les thématiques de durabilité pertinentes pour le secteur et pour l'organisation. Dans la continuité de l'année précédente, en 2025 LEGAMI a poursuivi l'écoute de parties prenantes sélectionnées à travers des entretiens et des moments d'échange direct, dans le but d'intégrer au processus de formulation stratégique les attentes, les priorités et les suggestions issues du contexte externe, contribuant à :

- rendre l'évaluation des enjeux matériels plus solide et représentative des dynamiques du secteur ;
- orienter avec plus de précision la mise à jour du plan stratégique ESG.

En particulier, les moments d'écoute ont inclus les fournisseurs, les établissements de crédit et les clients. **Les principaux éléments qui en ressortent** ont confirmé certains thèmes sur lesquels l'entreprise s'engage à atténuer ses impacts et dans lesquels elle a investi dans une amélioration continue :

Réduction de l'empreinte carbone



Outre les établissements de crédit, la question est également suivie de près par les opérateurs logistiques qui mettent en place des processus et des projets afin de fournir **des systèmes de calcul plus évolués** et **des solutions axées sur la réduction des émissions de CO2** liées au transport.

Biodiversité



Un aspect du développement **de plus en plus pertinent pour les parties prenantes**, et auquel LEGAMI accorde une attention évidente et reconnue à travers des projets dédiés.

Circularité



L'adoption de pratiques visant à la **circularité des produits et des emballages** constitue un élément distinctif pour sa clientèle de référence, confirmant que l'engagement de l'entreprise à améliorer son niveau de circularité va dans la bonne direction.

Ressources humaines



Les dynamiques sociales internes (par exemple, **le soin accordé aux salariés et à leur bien-être, le développement des compétences, une approche inclusive, etc.**) sont déjà aujourd'hui des aspects importants pour les parties prenantes, et le seront encore davantage à l'avenir (en particulier de la part des établissements de crédit), car ils sont considérés comme un levier concurrentiel potentiel.

Chaîne de valeur



Le **développement durable de la chaîne de valeur**, en particulier dans sa partie amont, est une thématique importante pour les principaux acteurs concernés et à laquelle LEGAMI consacre déjà des ressources spécifiques, malgré la difficulté de cartographier et de surveiller de manière précise l'ensemble de ses fournisseurs.

Un aperçu plus large des instruments et méthodes relatifs à la double matérialité est présenté dans la section du Rapport consacrée au cadre méthodologique.

Les thèmes identifiés ont ensuite été mis en relation avec **les objectifs d'intérêt commun prévus par les statuts de la Société « Benefit Corporation »**, permettant d'identifier les axes stratégiques sur lesquels orienter l'action de LEGAMI à moyen terme. Sur cette base, les nouveaux objectifs ESG ont été définis, constituant le cadre de référence pour le développement des initiatives de développement durable de l'organisation.

Ce parcours permet à LEGAMI d'adopter une approche de plus en plus intégrée de la durabilité, capable de conjuguer croissance économique, responsabilité sociale et protection de l'environnement, conformément à son rôle de société à mission.

Des priorités stratégiques à l'action

À la suite du processus d'analyse de double matérialité, LEGAMI a redéfini une nouvelle structure du plan stratégique de durabilité FY 2025 - FY 2028, visant à clarifier le lien entre les priorités ESG, les finalités d'intérêt commun et les objectifs de l'organisation.

Le plan s'articule à partir des finalités de bénéfice commun, qui constituent le cadre de référence en termes de valeurs, et il est développé à travers l'identification des thèmes matériels prioritaires et des objectifs stratégiques, qui orientent les initiatives de l'organisation à moyen terme.

Chaque objectif contribue également à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies, renforçant ainsi le positionnement de LEGAMI en tant qu'acteur engagé dans la promotion de modèles de développement durable.

Environnement



MATÉRIALITÉ			BÉNÉFICE COMMUN (double objectif de Société « Benefit Corporation »)				
EMPREINTE CARBONE			C.				
Gestion des impacts sur le changement climatique de l'entreprise			Durabilité des processus de production				
SUJET MACRO	STRATÉGIE		ANNÉES (FY - EXERCICE FISCAL)			MESURE	
	Objectifs	Actions	2026	2027	2028	Cible	KPI
EMPREINTE CARBONE	Réduction de l'empreinte carbone	Renforcer le département Développement durable par l'intégration d'un responsable du « Projet Carbone »				Renforcer les compétences du département développement durable pour aborder de manière structurée les grands défis ESG liés à la question du carbone	Intégrer dans l'équipe une personne spécialisée dans les processus Carbone qui sera responsable de la collecte des données de l'empreinte carbone, du processus de compensation carbone, du plan de réduction des émissions de carbone, y compris la LCA du produit
		Maintenir la collecte annuelle des données utiles à la mise à jour de l'empreinte carbone de l'entreprise (= CFO), et au processus ultérieur de compensation carbone				Surveiller en permanence les impacts générés par toutes les activités de l'entreprise et procéder à la compensation de la contribution annuelle de CO ₂	Effectuer une mise à jour annuelle de l'empreinte carbone et sa compensation carbone correspondante
		Lancer un projet carbone afin d'identifier les processus d'entreprise sur lesquels intervenir pour réduire significativement les émissions (références : norme SBTN, ou Nature Positive)				Mettre en œuvre des actions concrètes permettant de réduire nos émissions de CO ₂	Réduction annuelle des émissions par rapport à la CFO de l'année précédente (unité de mesure : tonnes de CO ₂ eq). (note : il est possible de définir un KPI numérique après le lancement du projet).
MAGASINS À FAIBLE IMPACT CARBONE	Disposer de magasins à faible impact carbone	• Cartographie de tous les composants de l'aménagement des magasins en termes « écologiques » ; • Cartographie des fournisseurs directement impliqués dans le projet « ouverture de magasins », considérant le thème « développement durable » comme un moteur important pour leur qualification ; • Favoriser l'insertion / le recours à des partenaires locaux.				Chaque projet d'ouverture devra être soutenu par une chaîne d'approvisionnement attentive aux enjeux environnementaux	Établir les KPI du projet d'ici l'exercice fiscal FY 2027
INTRODUCTION DE MATÉRIAUX ALTERNATIFS ÉCOLOGIQUES SUR LE PRODUIT	Évaluation du cycle de vie du produit (LCA)	Émettre une procédure pour définir les étapes nécessaires à l'approbation d'un changement de matériau produit (ex. de plastique vierge à plastique recyclé) afin de rendre l'étude LCA obligatoire avant la production de masse avec le nouveau matériau.				Soutenir tous les changements de matériau par des preuves scientifiques attestant de la réduction effective de l'impact environnemental apportée par le nouveau matériau par rapport au matériau précédent	Avoir défini la procédure pour l'évaluation et la validation de l'introduction d'un nouveau matériau « à moindre impact »
		Rouvrir le sujet « matériau alternatif » avec le fournisseur responsable du produit Best Seller LEGAMI (EP) afin de lancer les premières évaluations du projet d'ici l'exercice FY 2026				Avoir tiré les premières conclusions sur le nouveau matériau et, si elles sont positives, avoir défini les prochaines étapes du projet	

SUJET MACRO	STRATÉGIE		ANNÉES (FY - EXERCICE FISCAL)			MESURE	
	Objectifs	Actions	2026	2027	2028	Cible	KPI
DREAMLAND	Amélioration de la qualité de l'air, atténuation des températures et augmentation de la biodiversité sur notre territoire	Achat de nouvelles zones à destiner à des activités forestières et d'agroforesterie				Conformément aux statuts, chaque année, 5 % du bénéfice sera destiné au soutien de la stratégie ESG, avec la possibilité d'acquérir et de développer d'autres parcs de nature protégée, dans le but de créer la plus grande oasis de biodiversité urbaine.	Suivi annuel des services écosystémiques générés par les interventions forestières et agroforestières réalisées, en tenant compte des paramètres suivants : - absorption de carbone (Forêt et Prairie) en tonnes de CO2 / an - absorption d'eau (Forêt et Prairie) en litres H2O / an - valorisation financière des économies d'énergie (effet rafraichissant), du service gratuit de pollinisation pour l'agriculture environnante, de la valeur culturelle et paysagère (paysage fleuri, opportunité d'éducation environnementale)
		Projet d'extension Dreamland (de 3 à 31 hectares) par la réalisation de 8 lots d'intervention, décrits ci-dessous :					
		Lot 1 - Kilomètre vert					Suivi annuel des bénéfices de l'intervention
		Lot 2 - École Tree Climber					
		Réalisation du lot 2 : - Formation de gazon - Plantation de 40 arbres avec une circonférence de 20 - 25 cm - Création de parcours scolaires et réalisation d'une salle de classe en plein air				Mener à bien l'intervention de réalisation de l'École Tree Climber	Réalisation du lot 2 achevée à 100 %
		Suivi annuel des bénéfices				Suivi annuel des bénéfices de l'intervention	Données annuelles sur : - les services des écosystèmes - la biodiversité
		Lot 3 - Agroforesterie					
		Réalisation du lot 3 : - Semis de prairie permanente parcelles agroforesterie - Plantation de 390 arbres avec une circonférence de 8 - 12 cm				Mener à bien l'intervention de réalisation du Lot 3	Réalisation du lot 3 achevée à 100 %
		Suivi annuel des bénéfices				Suivi annuel des bénéfices de l'intervention	Données annuelles sur : - les services des écosystèmes - la biodiversité

SUJET MACRO	STRATÉGIE		ANNÉES (FY - EXERCICE FISCAL)			MESURE	
	Objectifs	Actions	2026	2027	2028	Cible	KPI
DREAMLAND	Amélioration de la qualité de l'air, atténuation des températures et augmentation de la biodiversité sur notre territoire	Lot 4 - Nouvelle forestation					
		Réalisation du lot 4 : Fauchage à l'aide d'un engin mécanique, fertilisation à fonction préparatoire pour la mise en place de 506 arbres d'une circonférence de 8 - 12 cm				Mener à bien l'intervention de réalisation du Lot 4	Réalisation du lot 4 achevée à 100 %
		Suivi annuel des bénéfices				Suivi annuel des bénéfices de l'intervention	Données annuelles sur : - les services des écosystèmes - la biodiversité
		Lot 5 - Cultures paysagères					
		Réalisation du lot 5 : Semi de cultures paysagères				Mener à bien l'intervention de réalisation du Lot 5	Réalisation du lot 5 achevée à 100 %
		Suivi annuel des bénéfices				Suivi annuel des bénéfices de l'intervention	Données annuelles sur : - les services des écosystèmes - la biodiversité
		Lot 6 - Zone humide					
		Réalisation d'une zone humide d'une superficie d'environ 1 ha, par la modélisation morphologique du terrain, fond imperméable en argile, fourniture d'espèces arborées et arbustives, différentes selon le degré d'inondation et l'humidité du sol. L'ouvrage comprend également la mise en place de systèmes de régulation hydraulique pour le contrôle des flux et l'évacuation de la zone humide				Mener à bien l'intervention de réalisation du Lot 6	Réalisation du lot 6 achevée à 100 %
		Lot 7 - Haies champêtres en bordure					
		Réalisation du lot 7 par fauchage mécanique, couche de fertilisation préparatoire aux nouvelles installations				Mener à bien l'intervention de réalisation du Lot 7	Réalisation du lot 7 achevée à 100 %
		Suivi annuel des bénéfices				Suivi annuel des bénéfices de l'intervention	Données annuelles sur : - les services des écosystèmes - la biodiversité
		Lot 8 - Haie plurispécifique et fossé					
		Création d'une allée arborée par la plantation d'environ 110 arbres et 870 plantes arbustives ou petits arbres à insérer entre les 110 arbres ; création du fossé agricole pour la séparation naturelle par rapport au terrain de la Ferme Agricole Santinelli				Mener à bien l'intervention de réalisation du Lot 8	
		Suivi annuel des bénéfices				Suivi annuel des bénéfices de l'intervention	Données annuelles sur : - les services des écosystèmes - la biodiversité

EMBALLAGE et PRODUIT

C.

Initiatives de **durabilité** liées à **l'emballage**, au **produit** et à la **production de déchets** liés à celui-ci

Durabilité des processus de production

SUJET MACRO	STRATÉGIE		ANNÉES (FY - EXERCICE FISCAL)			MESURE	
	Objectifs	Actions	2026	2027	2028	Cible	KPI
EMBALLAGES	Emballages primaires	Poursuivre les actions d'amélioration sur les emballages, exemples : - Élimination des emballages - Introduction d'emballages réutilisables - Réduction du volume de certains packs - Introduire un packaging FSC				Agir autant que possible sur les emballages primaires afin d'en réduire l'impact en fin de vie	
		Étude Recyclass pour évaluer la recyclabilité de tous les emballages plastiques LEGAMI				Faciliter la séparation correcte, la collecte et la valorisation des emballages en fin de vie	Connaître le degré de recyclabilité de 100 % de nos emballages
		Étude d'étiquetage valable dans toute l'UE					Avoir mis en place un étiquetage de recyclage des emballages valable dans toute l'Europe
EMBALLAGES	Emballages secondaires et gestion des matériaux / activités d'entrepôt	Pour les commandes en ligne, remplacement complet des emballages en carton par des emballages réutilisables via le projet Movopack (projet pilote achevé au cours de l'exercice FY 2025)				- Mieux utiliser l'espace de l'emballage en réduisant le besoin de matériaux de remplissage - Utiliser une moindre quantité de ruban de fermeture - Éliminer un poids inférieur de déchets d'emballage, lorsque celui-ci est arrivé en fin de vie	Réduire de 70 % l'impact environnemental des emballages secondaires utilisés pour les commandes en ligne
		Réduction de la consommation de palettes pour la mise en œuvre du projet Movopack				Utilisation de paniers et / ou de contenants alternatifs (avec retour des emballages vides), entraînant ainsi une réduction des coûts d'achat et de l'impact environnemental associé	Réduction d'environ 30 % de l'utilisation des palettes
		Papier utilisé en entrepôt : - Numériser (avec détail sur le matériel en radiofréquence) les listes de prélèvement papier - Introduire l'utilisation de ruban adhésif en papier gommé				- Réduire la consommation de papier pour économiser l'impact environnemental et économique - Évaluer la remise en service des humidificateurs et, le cas échéant, engager un nouveau fournisseur pour la personnalisation du ruban (à l'exception des commandes rn ligne, gérées via le projet Movopack)	Réduction de la consommation et impact environnemental VS données de consommation et d'impact de l'année précédente (émissions de CO ₂ éq)
		Expansion géographique avec la possible création d'un entrepôt aux États-Unis et en Chine, respectivement lors des exercices FY 2026 et FY 2027				Réduire l'impact environnemental lié aux transports inbound et outbound des produits LEGAMI	Réduction de la valeur Objectif 3 (transport entrant et sortant) en termes de tonnes de CO ₂ par an

SUJET MACRO	STRATÉGIE		ANNÉES (FY - EXERCICE FISCAL)			MESURE	
	Objectifs	Actions	2026	2027	2028	Cible	KPI
EMBALLAGES	Emballages secondaires et gestion des matériaux / activités d'entrepôt	Lancer une analyse des coûts et des bénéfices pour l'installation d'un broyeur de cartons usagés en vue de leur réutilisation comme matériau de remplissage				- Réduction de l'impact environnemental grâce à la diminution de la manipulation des matériaux destinés à l'élimination. - Réduction du coût d'achat des consommables (matériau de remplissage dans les boîtes d'expédition) et de l'élimination correspondante des cartons en fin de vie	Réduction de l'impact environnemental par rapport à l'année précédente (émissions de CO ₂ éq.)
		Vérifier la faisabilité d'avoir dans toutes les zones d'entrepôt une flotte de chariots avec 100 % de batteries au lithium (par rapport aux batteries traditionnelles au plomb actuellement présentes sur une partie de la flotte de chariots)				Remplacer l'ensemble du parc de chariots par des batteries au lithium qui offrent une durée de vie supérieure et un temps de recharge inférieur	Économie d'énergie de 20 % concernant les chariots élévateurs par rapport à l'année précédente
PRODUIT	Produit à impact environnemental réduit	Garantir notre engagement maximal pour prévoir, à chaque nouveau catalogue, l'insertion de produits respectueux de l'environnement ainsi que l'amélioration des produits actuels en termes de développement durable (matériaux à faible impact, recyclables, FSC, etc.)				Améliorer l'ensemble du catalogue dans une perspective environnementale au cours des 5 prochaines années.	
		Développement d'un projet visant à introduire des matériaux recyclés dans certaines lignes de produits Best seller (ex. produits EP)				Avoir la gamme de produits EP et / ou d'autres capsules de produits fabriqués à partir de matériaux recyclés	Réduire l'impact environnemental lié au changement de matériau en termes d'émissions de CO ₂ éq.
ESaurITI FOR THE PLANET	Projet d'Économie Circulaire	Favoriser le développement du projet d'économie circulaire « Esauriti for the Planet », en augmentant le nombre d'établissements et d'élèves impliqués, et en trouvant un moyen de rendre le projet évolutif.				Faire du projet « Esauriti for the Planet » une Best Practice à étendre à d'autres territoires, avec l'ambition d'en faire un projet national	- Augmenter d'année en année le nombre d'établissements / d'étudiants adhérent au projet - Parvenir à récupérer des matériaux recyclés à partir des déchets afin de créer un nouvel article et de rendre le projet évolutif. - Évaluer les modifications entre les partenaires et / ou les procédures mises en œuvre afin de favoriser le développement du projet

Plan de durabilité 2026 - 2028

Social



MATÉRIALITÉ	BÉNÉFICE COMMUN (double objectif de Société « Benefit Corporation »)
-------------	---

DÉVELOPPEMENT du CAPITAL HUMAIN

Initiatives liées au **renforcement des compétences** et à l'**attraction de talents externes + valorisation des talents internes**

Employer Branding (marque employeur) et Engagement auprès des écoles et universités

Rétention :

Politiques de bien-être, équilibre vie professionnelle - vie privée, flexibilité, bien-être psychophysique des personnes

Favoriser des comportements visant à la prévention des maladies (accès facilité aux protocoles de dépistage, régime équilibré à la cantine)

D.

Valorisation des personnes

G.

Diversité et inclusion

STRATÉGIE		ANNÉES (FY - EXERCICE FISCAL)			MESURE
Objectifs	Actions	2026	2027	2028	Cible
Développement du modèle organisationnel	Définition des principaux processus d'entreprise et des responsabilités associées ; actualisation des descriptions de poste et analyse des écarts de compétences				Disposer d'un modèle organisationnel actif, homogène et cohérent avec le processus d'évolution de l'entreprise.
Nouveau système MBO	Redéfinition des règles d'engagement du système variable pour l'exercice FY 2026 - 2027				Structurer et rendre opérationnel un nouveau système MBO ayant pour objectif d'établir des règles claires et précises en termes de cibles et de délais
Introduire la culture dans la définition des besoins de formation	Développer un processus pour la formation des salariés qui définit les besoins de formation lors de l'élaboration du budget annuel.				Introduire un nouveau processus pour la définition de la formation des salariés, visant à sensibiliser tous sur la faisabilité et les coûts associés
Politique de mobilité internationale Retail	Projet ayant pour objet l'envoi à l'étranger (ou de l'étranger vers l'Italie) de personnel des Boutiques (de manière temporaire / permanente) afin de développer et de retenir les talents				Favoriser la croissance des salariés LEGAMI, notamment par la mise en œuvre d'une Politique de mobilité Retail
Marque Employeur	Mettre en place un système d'Employer Branding structuré avec des universités italiennes et étrangères				Accroître la visibilité de l'entreprise, en développant davantage l'Attraction des Talents
Impact positif sur l'équilibre vie professionnelle - vie privée	Développer un projet pour permettre l'ouverture d'une crèche / école maternelle au sein des locaux du siège LEGAMI - Projet qui s'inscrit dans le macro-univers du bien-être en entreprise et de la parentalité				Inaugurer la crèche / école maternelle avant l'ouverture de l'année scolaire 2026 / 2027
Impliquer les collaborateurs dans des projets de bénévolat	Structurer un programme de bénévolat avec Cesvi ayant pour objet des activités de soutien aux Maisons du sourire				Contribuer par des actions concrètes de bénévolat étroitement liées aux structures incluses dans le projet Maisons du Sourire
Mise en place d'un Bonus bébé	Projet ayant pour objet le versement d'une prime unique pour les nouveau-nés				
Attribution de la bourse	Projet visant à attribuer une récompense financière aux enfants des salariés qui se sont particulièrement distingués dans le domaine scolaire				

MATÉRIALITÉ	BÉNÉFICE COMMUN (double objectif de Société « Benefit Corporation »)
-------------	---

CHAÎNE d'approvisionnement DURABLE

Attention aux **performances de durabilité** de la **chaîne d'approvisionnement**

B.

Business Model durable

STRATÉGIE		ANNÉES (FY - EXERCICE FISCAL)			MESURE
Objectifs	Actions	2026	2027	2028	Cible
Performances ESG des fournisseurs	Mise à jour continue de la « Cartographie de la chaîne d'approvisionnement » en mettant l'accent sur les thématiques éthiques et sociales, grâce à l'amélioration de l'enquête électronique qui permettra une meilleure collecte et analyse des données reçues				Suivi continu des performances éthiques et sociales de la chaîne d'approvisionnement, en particulier celle localisée dans les pays hors UE, afin de vérifier qu'elles sont conformes aux exigences LEGAMI.
	Lancer la cartographie de la chaîne d'approvisionnement avec un focus sur les thématiques environnementales				Cartographier les performances environnementales des fournisseurs stratégiques LEGAMI
	Évaluer la possibilité d'introduire un outil permettant une collecte plus efficace des données et de la documentation ESG de notre chaîne d'approvisionnement				Optimiser en termes de temps et de ressources le processus de collecte de données, de mise à jour et de suivi relatifs aux performances ESG de la chaîne d'approvisionnement
	Intégrer les thématiques ESG parmi les exigences des conditions générales d'achat à soumettre au fournisseur lors de la signature du contrat.				Faire signer aux fournisseurs les conditions générales d'achat, afin d'inclure leur adhésion aux exigences éthiques / sociales et environnementales imposées par LEGAMI

MATÉRIALITÉ	BÉNÉFICE COMMUN (double objectif de Société « Benefit Corporation »)
-------------	---

SANTÉ et SÉCURITÉ du PRODUIT

Gestion des risques liés à la **santé et la sécurité du client final**

C.

Durabilité des processus de production

STRATÉGIE		ANNÉES (FY - EXERCICE FISCAL)			MESURE
Objectifs	Actions	2026	2027	2028	Cible
Amélioration	Maintenir des normes élevées de contrôle sur les produits				Mise à jour continue de l'évaluation des risques des produits au catalogue



MATÉRIALITÉ	BÉNÉFICE COMMUN (double objectif de Société « Benefit Corporation »)
-------------	---

ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Objectif axé sur la **durabilité**

A.

Intégrité et transparence

E.

Soutien au territoire

STRATÉGIE		ANNÉES (FY - EXERCICE FISCAL)			MESURE
Objectifs	Actions	2026	2027	2028	Cible
Promotion proactive de la culture sur les thèmes éthiques	Code éthique	☒	☐	☐	Code éthique présent et partagé avec tous les salariés et parties prenantes externes
	Formation sur le Code éthique	☐	☒	☐	
	Création de la Fondation LEGAMI	☐	☒	☐	
Consolidation de l'objectif propre	Développer des projets sociaux sur le territoire visant à soutenir les populations fragiles et / ou méritantes	☒	☒	☒	Poursuite de la confirmation et de la mise en œuvre des projets en cours avec CESVI dédiés aux enfants des Maisons du Sourire • Wonder School • Light up the Dream



Chapitre 3

Quand les valeurs deviennent des actions

La manière dont nous transformons la vision en réalité.

Ce chapitre explique comment la vision de **LEGAMI** se traduit dans la vie quotidienne de l'entreprise à travers des dispositifs de gouvernance, des actions opérationnelles et des engagements d'amélioration.

À partir du Plan ESG 2022 – 2025, le reporting met en relation les réalisations de 2025 avec les engagements pour 2026, définis dans le **Plan Stratégique ESG 2026 – 2028**. Un regard entre passé et avenir, qui raconte la continuité d'un parcours orienté vers l'amélioration et les objectifs de bénéfice commun qui guident LEGAMI en tant que Société « Benefit Corporation ».



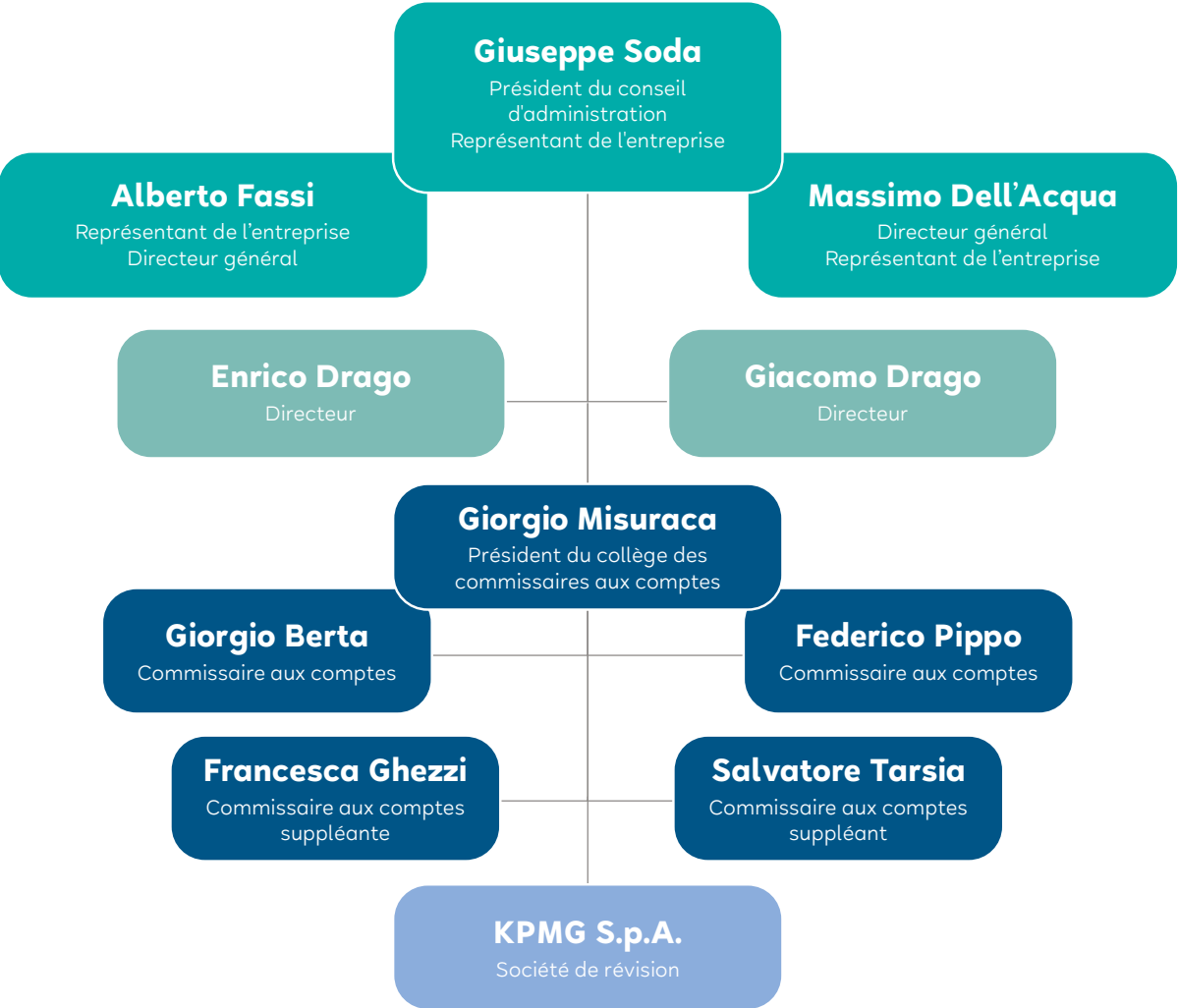
Gouverner le parcours

La gestion et le contrôle de l'Entreprise, ainsi que la définition des lignes directrices et des objectifs, sont confiés au **Conseil d'administration**, composé de cinq membres, dont le président Giuseppe Soda et l'administrateur délégué Alberto Fassi.

Lors de la sélection des membres de l'exécutif supérieur, LEGAMI accorde une attention particulière non seulement au professionnalisme et à la proximité des valeurs de l'entreprise, mais aussi à **l'hétérogénéité pour garantir la coexistence d'expériences différentes** afin de pouvoir recevoir des contributions spécifiques dans différents domaines de compétence. Enfin, un **Comité de contrôle périodique** composé des représentants du collège des sociétaires a vu le jour, au sein duquel sont analysées les tendances de l'entreprise et sont partagés les choix stratégiques qui en résultent.

Le **Collège des commissaires aux comptes**, élu en 2023 pour un mandat de trois ans et renouvelé en 2025 pour trois exercices supplémentaires, représente l'organe de contrôle et a pour mission de **surveiller les activités des administrateurs** et de vérifier que la gestion et l'administration de la société se déroulent dans le respect de la loi et de ses statuts. Il est composé depuis 2023 de professionnels expérimentés et jouissant d'une très bonne réputation, ainsi que d'une société d'audit accréditée.

Enfin, il appartient à l'**Assemblée des Associés** de délibérer, en session ordinaire ou extraordinaire, relativement à la nomination et la révocation des membres du Conseil d'administration et du Collège des commissaires aux comptes ainsi qu'aux rémunérations et responsabilités correspondantes, à l'**approbation du Bilan** et à l'affectation des bénéfices y afférente.



Qualité et sécurité : comment nous mettons en œuvre la *notre stratégie*

La qualité et la sécurité des produits représentent pour LEGAMI une priorité quotidienne et l'un des domaines dans lesquels la stratégie de durabilité se traduit par des pratiques opérationnelles concrètes. Deux structures dédiées assurent la surveillance de ces aspects : le **Département Réglementaire**, responsable de la conformité réglementaire, et le **Département de Contrôle Qualité**, qui supervise les caractéristiques techniques des produits tout au long des différentes phases du processus.

L'approche commence par une sélection minutieuse des fournisseurs et un contrôle scrupuleux des matériaux et des produits finis, avec une attention particulière à la composition, à la présence de substances chimiques et aux caractéristiques physico-mécaniques.

Ce parcours se développe selon deux axes principaux :

DÉFINITION et PARTAGE des EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

Des **normes internationales strictes, soutenues par des protocoles de conformité spécifiques** à chaque catégorie de produit, régulièrement mises à jour et partagées tout au long de la filière, sont exigées des partenaires de production.

ACTIVITÉS DE TEST AVEC DES LABORATOIRES QUALIFIÉS

Les produits sont soumis à **des tests chimiques, physiques et de performance dans des laboratoires indépendants accrédités**, selon un processus qui garantit la vérification, la traçabilité et l'archivage des résultats dans le temps.

+1 million

d'euros investis dans des activités de test et de contrôle des produits

Ce système permet non seulement d'assurer des normes élevées de qualité et de sécurité, mais aussi d'**établir des relations solides et transparentes avec les fournisseurs, fondées sur une responsabilité partagée et une amélioration continue.**

Les objectifs de bénéfice commun comme clé de lecture

Les objectifs de bénéfice commun sont le **fil conducteur qui relie la manière dont LEGAMI pense, évolue et choisit**. Un guide silencieux qui accompagne chaque décision, oriente les relations et donne du sens à l'entrepreneuriat, jour après jour.

C'est de là que naît **un parcours fait d'attention, de responsabilité et de vision**, dans lequel les valeurs se transforment en actions capables de générer de la valeur dans le temps.



Objectif 1 : Intégrité et transparence Objectif 8 : Finance durable

Objectif de bénéfice commun
Garantir des règles et une valeur durable, générer des bénéfices et réduire les impacts environnementaux.*



DOMAINES ET THÈMES ESG ASSOCIÉS	ACTIONS EXERCICE FISCAL FY 2025	RÉSULTATS EXERCICE FISCAL FY 2025 À LA UNE	ENGAGEMENTS EXERCICE FISCAL FY 2026
• Éthique des affaires • Chaîne d'approvisionnement durable • Empreinte carbone	• Élaborées, approuvées et partagées avec la chaîne d'approvisionnement? les nouvelles « Conditions générales de vente », intégrées avec le périmètre ESG • Dépassement de la valeur de 5 % des bénéfices annuels alloués aux projets ESG • Développer, approuver et publier le Code Éthique> > (RENVOYÉ à l'exercice fiscal FY 2026)	• Bénéfices réinvestis pour ESG : 2,3 MILLIONS € contre 1,4 million € budgétisés • Principaux projets financés : DREAMLAND Approfondissement à la page 74	• Développer, approuver et publier le Code Éthique • Préparer les documents et les processus nécessaires à la création de la Fondation LEGAMI, prévue pour l'exercice fiscal FY 2027

Objectif 2 : Business Model durable

Objectif de bénéfice commun

Modèle d'affaires qui intègre la durabilité dans les choix stratégiques et opérationnels, sur l'ensemble des dimensions ESG, en revisitant le concept de valeur dans une perspective à long terme.

DOMAINES ET THÈMES ESG ASSOCIÉS	ACTIONS EXERCICE FISCAL FY 2025	RÉSULTATS EXERCICE FISCAL FY 2025 À LA UNE	ENGAGEMENTS FY26
• Chaîne d'approvisionnement durable • Empreinte carbone • Emballage et produit	• Mise à jour de la CFO de l'entreprise, incluant également les filiales FR et ES • Le processus de compensation carbone a été mis en œuvre pour les émissions qui n'ont pas encore été réduites • L'espace Dreamland a été décuplé • Des sessions de formation sur le thème du carbone ont été organisées pour une fonction Junior du département Développement durable • Suivi annuel effectué de la chaîne d'approvisionnement hors UE sur les questions éthico-sociales ; • La couverture des fournisseurs ayant fait l'objet d'audits sociaux au cours de l'année écoulée a augmenté de 3 % ; • Les thématiques ESG ont été intégrées dans les Nouvelles conditions générales d'Achat • Utilisation d' Open-es. comme outil d'évaluation externe et de benchmarking ESG ; première saisie également effectuée sur EcoVadis • Lancer un projet carbone selon les norme SBTN ou Nature Positive > (REPORTÉ à l'exercice fiscal FY 2026) • Chaque projet d'ouverture de magasin devra être soutenu par une chaîne d'approvisionnement n à faible impact > (REPORTÉ au prochain triennat 2026 - 2028) • Réaliser des études LCA pour valider le changement de matériaux, en commençant par les produits Best Seller > (REPORTÉ à l'exercice fiscal FY 2026) • Automatiser le processus de collecte des données ESG de la chaîne d'approvisionnement, grâce à l'intégration d'outils > (REPORTÉ au prochain triennat 2026 - 2028)	• 74 fournisseurs impliqués dans le suivi éthique et social de la chaîne d'approvisionnement hors UE dont 65 ont envoyé un rapport actualisé. • les 74 fournisseurs couvrent 95,4 % du chiffre d'affaires fournisseur, contre les 65 qui ont répondu et représentent 93 % • rapports sociaux collectés : 38 % BSCI, 61,4 % SMETA et 0,6 % SA8000 / autre • 96 fournisseurs (55 % du chiffre d'affaires total - soit 78,8 M € des Dépenses) ont signé les conditions générales de vente. • Avec 14 fournisseurs (34 % du chiffre d'affaires total - soit 48,1 M € des Dépenses), les conditions générales de vente sont en phase de discussion. • 69 fournisseurs (11 % du chiffre d'affaires total - soit 16,7 M € des Dépenses) n'ont pas encore signé les conditions générales de vente.	• Cartographier les performances éthiques et sociales de la chaîne d'approvisionnement qui représente plus de 95 % du chiffre d'affaires des fournisseurs LEGAMI • Automatiser le processus de collecte des données ESG de la chaîne d'approvisionnement, grâce à l'intégration d'outils • Maintenir la mise à jour annuelle de la CFO • Lancer un projet carbone selon les norme SBTN ou Nature Positive • Collecter les données relatives aux services écosystémiques et à la biodiversité générés par les lots achevés à Dreamland (projet pilote + nouvelles zones) • Finaliser la réalisation des 4 lots relatifs au projet d'expansion Dreamland (Km verte, École Tree Climber, lot Agroforestier, Avenue arborée) • Rouvrir la table de travail relative au remplacement possible, pour notre Best Seller, du plastique vierge par un matériau alternatif • Réaliser des études LCA pour valider le changement de matériaux, en commençant par les produits Best Seller • Prévoir l'ouverture de nouveaux magasins avec une chaîne d'approvisionnement à faible impact environnemental.

Objectif 3 : Durabilité des processus de production

Objectif de bénéfice commun

Promotion et développement de modèles de production visant à réduire l'utilisation des ressources naturelles, les émissions nocives et le gaspillage.

DOMAINES ET THÈMES ESG ASSOCIÉS	ACTIONS EXERCICE FISCAL FY 2025	RÉSULTATS EXERCICE FISCAL FY 2025 À LA UNE	ENGAGEMENTS FY26
• Empreinte carbone • Emballage et produit • Chaîne d'approvisionnement durable	• Solutions d'emballage réutilisables / à moindre impact (projet Movopack) pour les emballages des commandes e-commerce • Extension du projet Movopack confirmée également aux sacs cabas de Retail, avec mise en service au cours de l'exercice fiscal FY 2026 • La consommation d'emballages secondaires a été réduite grâce à l'introduction du projet Movopack ; • Mise à jour de la CFO de l'entreprise, incluant également les filiales FR et ES • Le processus de compensation carbone a été mis en œuvre pour les émissions qui n'ont pas encore été réduites • Création d'un nouveau département de qualité pour soutenir tous les processus de développement de produit • Lancer un projet carbone selon les norme SBTN ou Nature Positive > (REPORTÉ à l'exercice fiscal FY 2026) • Réaliser des études LCA pour valider le changement de matériaux, en commençant par les produits Best Seller > (REPORTÉ à l'exercice financier 2026) • Favoriser le développement du projet Esauriti for the planet afin de rendre le projet évolutif > (REPORTÉ à l'exercice fiscal FY 2026)	• NOS ÉMISSIONS : 56.493,43 tCO2eq (Approfondissement à la page 68) • COMPENSATION CARBONE : 37 385 crédits carbone certifiés dont 5.045 relatifs à la CFO du premier trimestre 2024 et 32.339 relatifs à la CFO de l'ensemble de l'exercice fiscal 2024 • PROJET MOVOPACK : Réduction des émissions de CO₂ de 86,23 % (Approfondissement à la page 90) données du projet pilote taille S : - 1.579 kg CO₂e / - 16.668 litres d'eau données du projet pilote taille M : - 1.394 kg CO₂e / - 14.767 litres d'eau • ESaurITI FOR THE PLANET : La collecte de matériel a été faible, moins de 30 kg de fournitures de bureau usagées, avec plusieurs composants non récupérables, tels que des métaux et des cartouches d'encre. (plus de détails sont disponibles dans le chapitre d'approfondissement)	• Maintenir la mise à jour annuelle de la CFO • Lancer un projet carbone selon les norme SBTN ou Nature Positive • Rouvrir la table de travail relative au remplacement possible, pour notre Best Seller, du plastique vierge par un matériau alternatif • Réaliser des études LCA pour valider le changement de matériaux, en commençant par les produits Best Seller • Pour les commandes en ligne, compléter le remplacement des emballages en carton par des pochettes réutilisables Movopack et introduire les cabas réutilisables dans le canal de vente au détail • Réduire de 30 % la consommation de palettes en entrepôt • Ouvrir un entrepôt aux États-Unis, afin de favoriser la réduction de l'Objectif 3 dans les années suivantes • Évaluer les modifications entre les partenaires et / ou les procédures en place afin de favoriser le développement du projet "Esauriti for the planet" et de rendre le projet évolutif

Objectif 4 : Valorisation des personnes

Objectif 7 : Diversité et inclusion

Objectif de bénéfice commun

Promouvoir le bien-être et la croissance, en valorisant les différences.

DOMAINES ET THÈMES ESG ASSOCIÉS	ACTIONS EXERCICE FISCAL FY 2025	RÉSULTATS EXERCICE FISCAL FY 2025 À LA UNE	ENGAGEMENTS FY26
• LEGAMI People : les Dreamers	• Les initiatives de bien-être, de qualité de vie au travail, d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et d'intégration des nouveaux salariés introduites lors des exercices fiscaux précédents ont été maintenues actives • Culture de la santé et du bien-être également promue par la délimitation de la zone extérieure de l'entreprise réservée aux fumeurs ; restent actives la salle de sport (avec accès libre ou avec coach personnel / cours), la cafétéria • Soutien à la parentalité : Projet d'ouverture de crèche d'entreprise approuvé • Prévoir un plan de mobilité internationale pour le personnel boutique > (REPORTÉ à l'exercice fiscal FY 2027)	• Heures de formation : 13.092 Siège social 7.126 France 3.007 Espagne • Personnes ayant bénéficié de la salle de sport / cours : 1.041 accès au cours de pilates, avec une moyenne mensuelle de 104 employés / mois. La salle de sport a enregistré 1.744 accès avec une moyenne mensuelle de 134. La tranche horaire la plus utilisée est celle de la pause déjeuner, avec 68 % des accès, suivie de l'accès en soirée à 30 %, et la part restante de 2 % avant les horaires de travail. • Nombre de repas distribués: 23.931 • 8 h / an pour les visites médicales : Le 35,37 % des salariés a bénéficié du service, avec 341 heures effectuées • Protection sociale : 88,73 % d'adhésion pour une valeur économique de 1.305.366,00 € • Répartition par genre : 83 % femmes – 17 % hommes Siège social. (données FR et ES disponibles dans les données en annexe) (Approfondissement à la page 94)	• Disposer d'un modèle organisationnel actif, avec actualisation des descriptions de poste et analyse des écarts de compétences • Structurer un nouveau système MBO, en intégrant progressivement des objectifs ESG • Inaugurer la crèche d'entreprise et procéder au développement de la zone afin de la transformer également en école maternelle pendant l'année scolaire 2027 - 2028 • Valoriser davantage la diversité et le bien-être comme éléments du modèle organisationnel • Prévoir un plan de mobilité internationale pour le personnel des boutiques

Objectif 5 : Soutien au territoire

Objectif de bénéfice commun

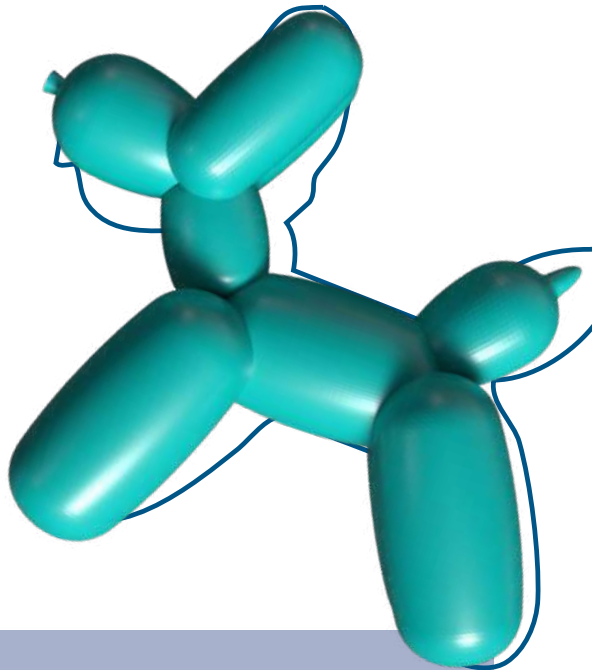
Soutien aux besoins des communautés locales dans lesquelles opère l'Entreprise, y compris par le financement de projets spécifiques et via des subventions libérales ou des parrainages.

DOMAINES ET THÈMES ESG ASSOCIÉS	ACTIONS EXERCICE FISCAL FY 2025	RÉSULTATS EXERCICE FISCAL FY 2025 À LA UNE	ENGAGEMENTS FY26
Éthique des affaires	- Poursuite du projet "Wonder School", avec un nouvel aménagement du kit scolaire - Développement de « Light up the Dream » à destination de la « Casa del Sorriso » de Naples et activation des premiers cours de spécialisation pour l'année scolaire 2026 - 2027 - Le projet Dreamland est un investissement environnemental considéré comme la restitution d'un poumon vert au territoire de Bergame, qui apportera des bénéfices environnementaux tangibles dont pourra surtout profiter le territoire où Dreamland a été réalisé	WONDER SCHOOL 3.400 kits scolaires donnés au cours des 3 dernières années aux Maisons du Sourire de Bari, Naples, Syracuse, Milan et aux maisons familiales du territoire de Bergame (Approfondissement à la page 98) LIGHT UP THE DREAM Identification de 5 domaines pour les initiatives de formation : Domaine Design, Graphisme et Mode, Domaine Mécanique, Mécatronique et Innovation Technologique, Domaine Boulangerie et Cuisine Créative, dans lesquels nous pensons pouvoir impliquer jusqu'à 8 jeunes, âgés de 16 à 18 ans, pour un maximum de 30 / 40 adhésions (Approfondissement à la page 99)	- Consolider les projets sociaux actifs - Élargir le nombre de bénéficiaires de « Light up the Dream » ou les territoires concernés, en évaluant l'extension du projet également aux Maisons Case del Sorriso de Bari ou Milan - Mesurer de manière plus structurée les effets générés sur les bénéficiaires

Objectif 6 : Satisfaction client et expérience client

Objectif de bénéfice commun

Création d'une organisation axée sur la satisfaction et le développement d'une relation continue, stable et durable avec les clients.



DOMAINES ET THÈMES ESG ASSOCIÉS	ACTIONS EXERCICE FISCAL FY 2025	ACTIONS EXERCICE FISCAL FY 2025	ENGAGEMENTS FY26
Satisfaction du client	- À partir de novembre, introduction d'un prestataire spécialisé dans le Service Client - Renforcement de la capacité opérationnelle pour gérer des volumes croissants de demandes - Réduction des délais de réponse au client - Garantie de continuité du service et maintien de standards qualitatifs élevés	- Implication structurée d'autres départements de l'entreprise dans Salesforce Service Cloud - Gestion partagée et tracée des cas les plus complexes ou spécialisés - Plus grande précision et ponctualité dans les réponses au client - Meilleure coordination interne et réduction des délais de résolution	- Contractualisation d'un fournisseur pour une plateforme dédiée à la gestion des canaux sociaux - Gestion structurée des demandes de support des clients sur des canaux numériques à haute visibilité - Amélioration de la rapidité, de la cohérence et de la qualité de la communication - Renforcement de la relation de confiance et de l'expérience client

Approfondissements

*Un engagement
qui prend forme*
**Projets, initiatives
et résultats pour
un avenir plus
responsable.**



Approfondissements

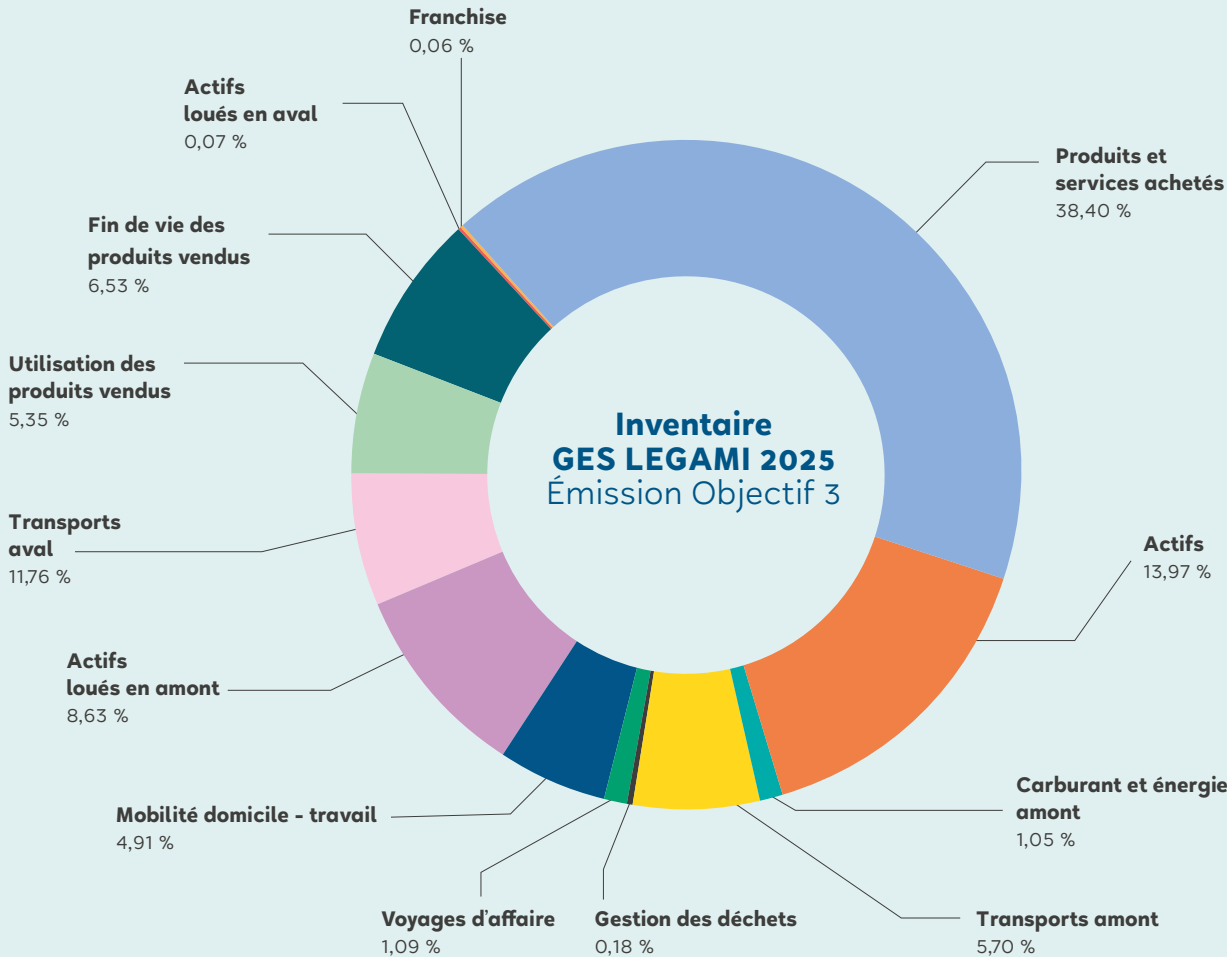
Nos émissions

Périmètre de reporting, profil d'émissions et leviers de gestion

Dans la précédente édition du Rapport de Durabilité, LEGAMI a inclus dans les données d'émissions de l'exercice fiscal FY 2024 également le premier trimestre 2024 afin d'accompagner la transition vers le reporting sur une base fiscale ; dans le présent exercice, les données et analyses ont été entièrement élaborées sur cette base, rendant les comparaisons cohérentes avec 2024.

Pour la comptabilisation des émissions, calculées conformément aux dispositions du « protocole GES », les frontières organisationnelles ont **inclus tous les sites de l'entreprise** (siège, entrepôts, magasins et franchises), en Italie et à l'étranger. Selon les calculs, les **émissions GES** pour l'**exercice fiscal 2025** s'élèvent à **56.493,43 tCO₂e**.

Les analyses confirment que **la part prépondérante des émissions de LEGAMI est attribuable à l'Objectif 3**, confirmant ainsi le rôle central de la chaîne de valeur dans le profil d'émissions de l'entreprise. La principale contribution provient de la **Catégorie 1 – Achat de produits et de services**, pour laquelle l'estimation a été réalisée en adoptant des approches basées sur l'activité pour les matériaux achetés et fondées sur les dépenses pour les services, en fonction de la disponibilité et du niveau de détail des informations collectées. Des contributions significatives proviennent également des catégories relatives aux immobilisations, aux actifs loués en amont et à la fin de vie des produits vendus.



Ce cadre permet d'identifier les domaines les plus pertinents sur lesquels orienter progressivement les actions d'amélioration*.

Sur cette base, LEGAMI développe sa propre approche climatique selon **trois axes principaux** :

Le deuxième axe concerne le **soutien à des projets certifiés de compensation carbone** pour une part des émissions résiduelles qu'il n'est pas encore possible de réduire en interne : ces informations sont présentées séparément des données d'émissions et n'impliquent aucune déclaration de neutralité climatique, ni que les émissions générées pendant la période soient éliminées, annulées ou compensées directement par l'achat de crédits carbone.

Le premier axe concerne la **réduction des émissions**, pour laquelle l'entreprise entend définir progressivement des interventions d'efficacité énergétique et un parcours plus structuré, en accordant une attention particulière aux émissions indirectes tout au long de la chaîne de valeur. Dans cette optique, une évaluation préliminaire d'un possible plan de réduction inspiré par les principes de la Science Based Targets initiative (SBTi) est en cours, bien qu'aucun objectif quantitatif formalisé ou validé n'ait encore été défini.

Le troisième axe concerne la **contribution locale**, qui s'exprime également à travers des initiatives telles que Dreamland, projet de restauration écologique décrit séparément dans les sections dédiées.

Pour analyser l'évolution des données dans le temps, l'entreprise surveille également des indicateurs d'intensité énergétique et carbonique relatifs à LEGAMI Italia (Siège + Retail), qui permettent de mettre en relation la consommation d'énergie et les émissions avec l'évolution de l'activité.

Intensité énergétique sur la base des revenus nets

Consommation totale d'énergie (MWh) / Revenus nets (MLN €)

Intensité énergétique sur la base des revenus nets

Tonnes de CO₂eq / Revenus nets (MLN €)

	FY 2024	FY 2025
Intensité énergétique sur la base des revenus nets Consommation totale d'énergie (MWh) / Revenus nets (MLN €)	16,5	14,05
Intensité énergétique sur la base des revenus nets Tonnes de CO ₂ eq / Revenus nets (MLN €)	132	147

Dans le cadre de cette approche, LEGAMI présente ci-dessous quelques informations synthétiques sur les **projets certifiés soutenus au titre de l'exercice 2024**, qui couvrent un montant total de 37.385 tCO₂e.

Pour chaque projet, la norme de certification adoptée, le pays de référence et le nombre de crédits annulés ou attribués, le cas échéant, sont indiqués. Les fiches suivantes présentent de manière synthétique les principaux contenus disponibles dans la documentation du projet et de certification.



VCS 1644 (P1) Énergie éolienne en République dominicaine
Parc éolien Larimar, République dominicaine (27.045 crédits)

LIEU :
Région d'Enriquillo,
République dominicaine

PROJET :
Énergies renouvelables,
énergie éolienne

DIMENSIONS TOTALES :
49,50 MW
d'énergie renouvelable

NORME :
VCS-Verra



INFORMATIONS SUR LE PROJET

Profil environnemental

Selon la documentation du projet, la **réduction estimée** est d'environ **265.000 tCO₂e par an**.
Est également indiquée une injection sur le réseau d'environ **204.000 MWh annuels d'énergie provenant de sources renouvelables**.

Profil social

Des **opportunités d'emploi locales** sont signalées pendant les phases de construction et de gestion de l'installation.
Sont également présentées des initiatives de **soutien à la communauté locale** ainsi que des **activités éducatives** et de **sensibilisation à l'environnement**.

Effets supplémentaires rapportés

Parmi les effets mentionnés dans la documentation figurent **des interventions infrastructurelles** réalisées sur le territoire concerné par le projet. Il est également évoqué une possible contribution à la **réduction du recours aux combustibles fossiles** d'importation.



GS 828 (P1) Énergie éolienne au Nicaragua
Parc éolien Amayo, Nicaragua
(5.340 crédits)

LIEU :
Département de Rivas,
Nicaragua

PROJET :
Énergies renouvelables,
énergie éolienne

DIMENSIONS TOTALES :
23,1 MW
d'énergie renouvelable

NORME :
Gold Standard



INFORMATIONS SUR LE PROJET

Profil environnemental

Selon la documentation du projet, la **réduction annuelle estimée est de 59.754 tCO₂e par an**.
Est également indiquée une production annuelle d'environ **98.600 MWh d'énergie provenant de sources renouvelables**. Parmi les effets mentionnés dans la documentation figure une réduction du recours aux combustibles importés.

Profil social

Des **opportunités d'emploi** pour la communauté locale sont signalées pendant les phases de construction et de gestion.
Sont également indiquées **des activités de formation** destinées au personnel technique impliqué dans le projet.

Effets supplémentaires rapportés

Parmi les effets mentionnés dans la documentation figurent **des interventions infrastructurelles** et des répercussions sur la configuration énergétique locale.
Sont également mentionnés les **bénéfices économiques** potentiels liés au développement technologique et infrastructurel du projet.



VCS 2581 (P7) Eau plus sûre

Projets groupés pour Purificateur d'eau du delta du Mékong, Vietnam

(5.000 crédits)

LIEU :

12 provinces d'An Giang, Vietnam

DIMENSIONS TOTALES :

Grande échelle, 600.000 purificateurs

PROJET :

Efficacité énergétique, accès sécurisé à l'eau

NORME :

VCS-Verra





INFORMATIONS SUR LE PROJET

Profil environnemental
Selon la documentation du projet, l'initiative prévoit la **distribution de purificateurs certifiés** destinés au traitement de l'eau potable. Une **réduction estimée** globale d'environ **15 millions de tCO₂eq** sur un horizon de 10 ans est indiquée.

Profil social
Une extension de l'accès à l'eau traitée destinée à un usage domestique est rapportée. Parmi les effets rapportés figurent de possibles **bénéfices en matière d'hygiène et de santé** ainsi qu'une amélioration des conditions de vie des communautés concernées. Des effets attendus en termes de réduction des risques associés à la qualité de l'eau sont également signalés.

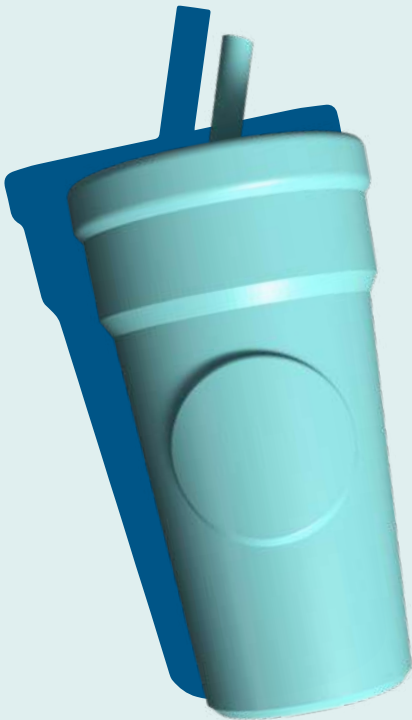
Effets supplémentaires rapportés
Parmi les effets mentionnés dans la documentation figurent également d'éventuelles répercussions sur la **santé publique** et sur la **réduction du temps consacré à la collecte de combustibles** pour l'ébullition de l'eau.



Dans l'ensemble, ces informations viennent compléter le tableau présenté dans cette section : d'une part, la mesure des émissions et les leviers de réduction, d'autre part, les initiatives soutenues, présentées ici à titre d'approfondissement.

Pour les exercices suivants également, toute référence au soutien de projets certifiés de compensation carbone sera indiquée séparément par rapport aux données d'émissions rapportées, qui restent distinctes et représentées de manière autonome.

En ce qui concerne l'exercice fiscal FY 2025, **le soutien à des projets certifiés de compensation carbone a été programmé d'ici l'été 2026** et sera comptabilisé séparément des émissions générées au cours de l'exercice. Dans cette perspective, la section vise à offrir une représentation transparente et distincte des différentes composantes de l'approche climatique de LEGAMI, afin d'en faciliter une lecture cohérente et correctement contextualisée.



Dreamland est née en 2023 d'une conviction profonde : le progrès ne peut exister sans la nature. Dans une zone au sud de Cognola, à proximité du Kilometro Rosso – symbole d'innovation, de recherche et de développement technologique – LEGAMI a choisi d'affirmer un principe complémentaire : la technologie est et restera une partie fondamentale de l'avenir, mais sans des écosystèmes vivants et fonctionnels, il ne peut y avoir d'avenir pour aucune innovation.

C'est pourquoi Dreamland est **un projet dans lequel l'homme fait consciemment un pas en arrière, non pas pour renoncer au progrès, mais pour le rendre possible dans le temps.**

Une zone de protection intégrale, avec un accès non autorisé, où la réduction de l'intervention humaine devient un choix actif : laisser la nature retrouver espace, temps et autonomie, en suivant ses propres rythmes.

Inserée dans le contexte du Parc Agricole de Bergame, relevant du Parco dei Colli, Dreamland représente une discontinuité intentionnelle dans un territoire fortement anthropisé. Ici, à côté de l'un des pôles technologiques les plus avancés, la nature n'est ni compensée ni simulée, mais on la laisse agir. Parce que nous croyons que l'innovation la plus responsable est celle qui reconnaît que protéger la nature aujourd'hui signifie garantir toutes les possibilités de développement demain.



Carte Forestière de la Lombardie

Contexte environnemental et configuration du projet

Le projet Dreamland a pris forme sur une superficie d'environ 3 hectares (2,8 hectares dans la zone d'origine), un terrain qui, pendant des années, avait été destiné à l'agriculture intensive. Un lieu apparemment ordinaire, marqué par une utilisation continue du sol et une forte appauvrissement de la biodiversité.

Les premières analyses du contexte environnemental, complétées par la consultation de la Carte Forestière de la Lombardie, ont révélé une histoire claire : dans les zones boisées environnantes, le robinier faux-acacia prédominait, une espèce exotique typique des milieux marginaux et des écosystèmes altérés par l'intervention humaine. Un signe évident d'un équilibre naturel déjà compromis.

C'est précisément de cette analyse qu'est née la mise en place du projet. Au lieu d'imposer une solution artificielle, Dreamland a choisi de miser sur la diversité, en introduisant une plus grande variété d'espèces d'arbres et d'arbustes autochtones. **L'objectif était de réactiver les processus naturels, en favorisant une renaturation progressive de la zone et en accompagnant, dans le temps, la restauration de sa qualité écologique.**

1. Phase pilote

Lancement 2023 : objectifs et interventions

La phase pilote d'environ 3 hectares a été conçue pour transformer une zone agricole fortement appauvrie en un système écologique plus complexe et fonctionnel, capable également d'offrir abri, subsistance et sites de nidification pour l'avifaune, l'entomofaune et les petits mammifères.



Zone pilote, année 2024

Principales interventions

Végétation et habitats

Plus de **2.600 arbres et arbustes**, de **40 espèces autochtones**, répartis dans **11 zones forestières**.

Une mosaïque environnementale composée de :

- 52 % de zones boisées
- 48 % de zones de prairies

Soutien à la biodiversité

Installation de **3 nichoirs « Birdies villa »** pour l'avifaune, les insectes pollinisateurs et les chauves-souris.

Conception d'une **zone humide d'environ 250 m²**

Suivi

Installation de **2 capteurs pour le suivi de l'activité des pollinisateurs**.

Consultation pour le calcul des services écosystémiques de la zone.

2. Indicateurs environnementaux observés

Données 2024

La surveillance de la zone pilote a été réalisée selon une approche intégrée reposant sur des analyses satellitaires, des données provenant de sources publiques, des inspections sur site et des analyses instrumentales.

Toutes les données présentées se réfèrent aux relevés effectués en 2024, environ un an après le lancement de la phase pilote.

Les principaux résultats incluent :

Biodiversité végétale

- disponibilité florale : **77,5 - 100**
- valeur supérieure de **+ 42,1 points par rapport à la zone de contrôle**

Faune et pollinisateurs

- plus de **6.000 relevés** au total en 2024

Sol

- matière organique encore non optimale, mais en augmentation surtout dans les zones les plus densément boisées

Services écosystémiques (estimations scénario 2024)

- absorption d'environ **250.000 litres d'eau de pluie / an** ;
- absorption d'environ **5,2 tonnes de CO₂ / an**

3. Vers la phase d'extension

2024 - 2025

Les éléments recueillis en 2024 dans la zone pilote ont confirmé le potentiel du projet à contribuer à la régénération écologique et au renforcement des fonctions écosystémiques. Sur cette base, au cours de la période de deux ans 2024 – 2025, LEGAMI a lancé une phase d'expansion, étendant progressivement la zone d'intervention jusqu'à dépasser 31 hectares.



Rendu de la zone actuelle Dreamland (en rouge, la zone initiale de départ de 3 ha)



- Dreamland 2023
- Extension 2024
- Extension Mars 2025
- Extension 2026
- Identification des lots en limite

Réf. cadastrale	Surface (m²)	Date de prise de possession
25	24.856	10/11/2025
2559 (ex 24)	4 472	10/11/2025
31	20.869	10/11/2025
30	36.648	15/06/2025
TOTALE 2024	86.845	

Réf. cadastrale	Surface (m²)	Date de prise de possession
2531	64.196	05/11/2025
(2556+2557) 2529	74.102	05/11/2025
TOTAL 03/2025	138.298	

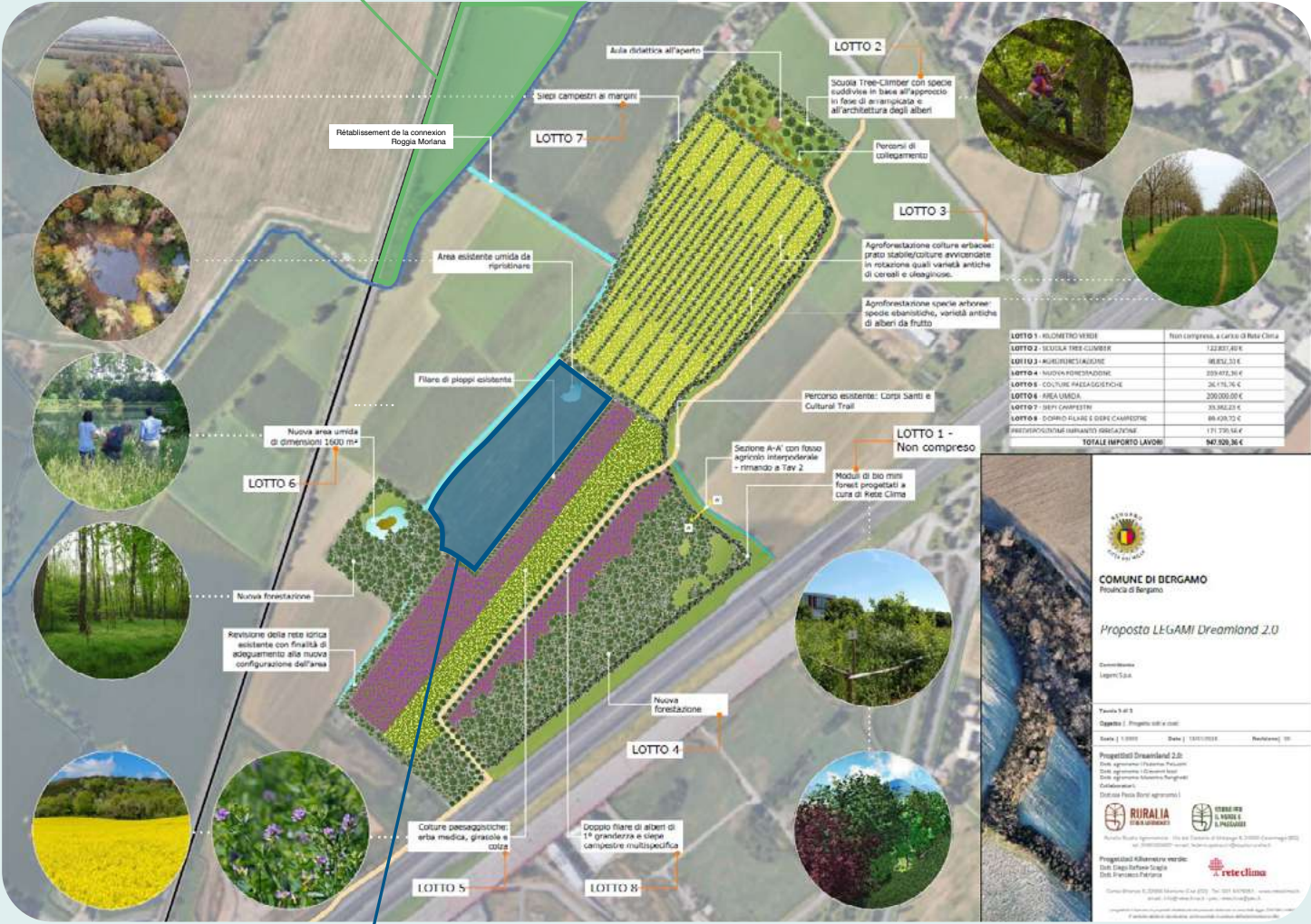
Réf. cadastrale	Surface (m²)	Date de prise de possession
14	26.686	20/02/2026
15	9.636	20/02/2026
16	25.617	20/02/2026
TOTAL 02/2026	62.118	

3.1 La phase d'expansion : des choix de conception jusqu'au développement dans le temps

La phase d'extension du projet Dreamland voit le jour en 2025 comme un ensemble coordonné de projets d'intervention, organisés en lots fonctionnels, chacun ayant un rôle spécifique dans le renforcement des composantes écologiques, paysagères et formatives de la zone.

Cette articulation permet de lire le projet dans son ensemble, en distinguant clairement les différentes typologies d'intervention et en accompagnant son évolution de manière progressive et traçable dans le temps.

Extension 2026



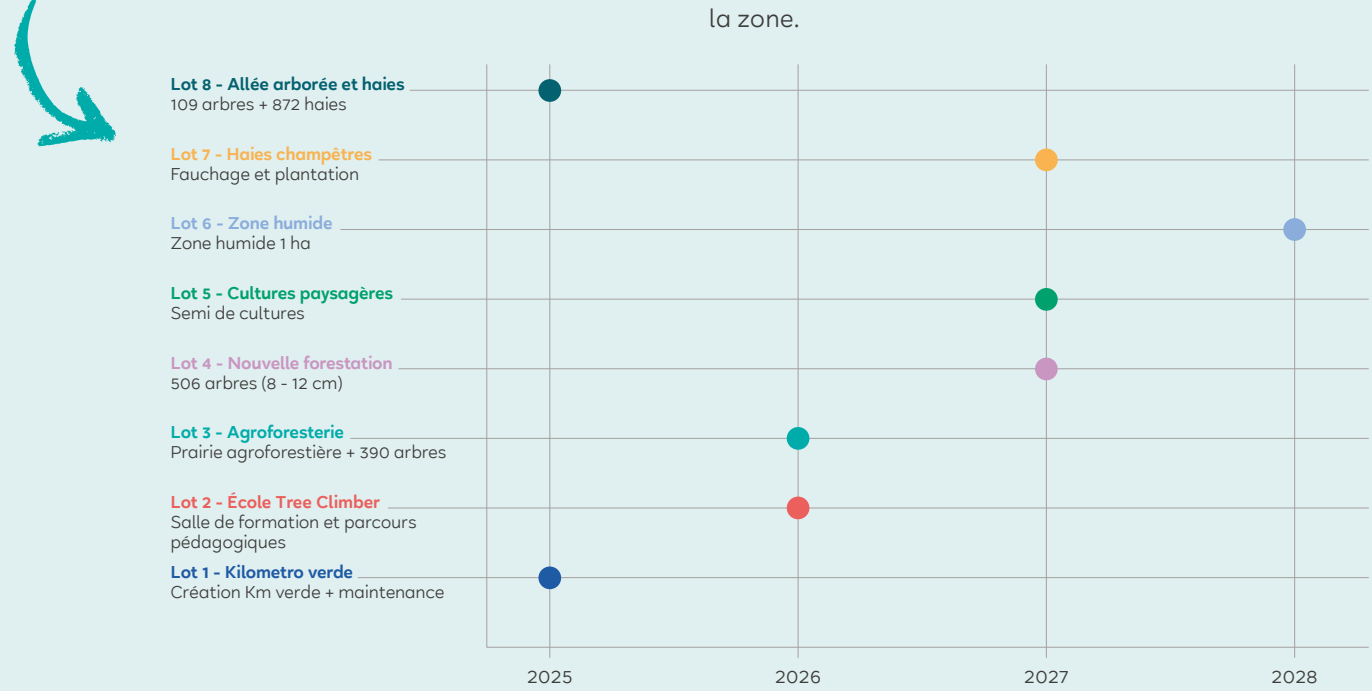
- LOT 1**
Kilometro verde
- LOT 2**
École Tree Climber
- LOT 3**
Agroforesterie
- LOT 4**
Nouvelle forestation
- LOT 5**
Cultures paysagères
- LOT 6**
Zone humide
- LOT 7**
Haies champêtres en bordure
- LOT 8**
Double rangée de haies champêtres

Prédisposition de l'installation d'irrigation

Zone pilote, année 2024

3.2 Une planification pluriannuelle

La phase d'extension de Dreamland se développe selon une **planification pluriannuelle qui répartit les interventions entre les exercices fiscaux FY 2025 et FY 2028**, accompagnant dans le temps la croissance de la zone. Chaque lot est intégré dans une séquence logique qui reflète son rôle dans le projet global, des infrastructures vertes initiales aux interventions écosystémiques les plus complexes. La chronologie ci-dessous restitue immédiatement cette évolution, reliant la vision stratégique aux actions sur le terrain.



La **planification temporelle représentée dans la chronologie prend une forme concrète à travers les différents lots d'intervention**. Chaque projet contribue, selon des modalités et des délais différents, à la construction progressive du système environnemental de Dreamland.

Les deux pages suivantes décrivent en détail chaque intervention, en mettant en évidence les objectifs, le contenu et la contribution au développement global de la zone.

Les bandes végétalisées remplissent plusieurs fonctions : elles relient des habitats fragmentés, interceptent les poussières, atténuent le bruit, améliorent le microclimat et contribuent à réduire l'impact visuel des infrastructures.

Une attention particulière est portée au choix des espèces et à la préparation du sol, afin de favoriser l'enracinement des plantes et de réduire, à terme, les interventions de maintenance.

À côté du Kilometro Verde, les Lots 7 et 8 compléteront la structure du paysage à travers des haies champêtres, des avenues arborées et des barrières végétales.

En particulier, pour la réalisation du Lot 8, la plantation d'environ 110 arbres et 870 arbustes de haie est prévue, renforçant les fonctions de protection, de connexion écologique et de diversification des habitats.



Présentation graphique générale du projet



Photos à titre d'exemple illustrant comment des haies champêtres pourraient être réalisées en bordure des zones en utilisant des plantes arbustives ou de petits arbres d'une hauteur de 1 mètre à 2 mètres



Exemple de sous-bois BioForest® âgé d'1 an



Noyau de Bioforest® planté à Dreamland avec une densité de plantation élevée

3.2.1 Infrastructure verte et connexions écologiques

Le **Lot 1 - Kilomètre Vert** constitue l'un des éléments clés de la phase d'extension. Il s'agit d'un modèle de reboisement linéaire développé par Rete Clima pour régénérer des zones marginales et améliorer l'intégration des infrastructures dans le paysage. L'intervention transforme des espaces résiduels en systèmes végétaux actifs, capables d'offrir des avantages environnementaux, écologiques et paysagers.

À la base du projet se trouve l'application des principes des **BioForest®, évolution du concept de tiny forest**, caractérisé par des plantations à haute densité, des sols préparés et des paillis organiques qui favorisent une activation rapide des processus naturels

Le projet Kilometroverde® étend son approche à une échelle linéaire, en l'adaptant aux contextes infrastructurels.



Lot 3 - Agroforesterie



Lot 4 - Nouvelle forestation



Lot 5 - Cultures paysagères



Lot 6 - Zone humide

3.2.2 Foresterie, agroforesterie et zones spéciales

La phase d'extension comprend des interventions ciblées de reforestation et d'agroforesterie.

Pour le **Lot 4 - Nouvelle forestation**, la plantation de plus de 500 arbres a été estimée, tandis que pour le **Lot 3 - Agroforesterie**, nous envisageons de combiner une prairie permanente avec la plantation de près de 400 arbres, en intégrant des éléments naturels et productifs.

Le **Lot 5 - Cultures paysagères** contribuera à augmenter le potentiel nectarifère et la qualité visuelle de la zone.

Un rôle central sera joué par le **Lot 6 - Zone humide**, qui prévoit la création d'environ 1 hectare d'environnement humide, avec modélisation du terrain, systèmes de régulation hydraulique et introduction d'espèces végétales spécifiques, dans le but d'accroître la biodiversité et de renforcer les fonctions de régulation hydrique et de soutien à la faune.

3.2.3 Formation, suivi et gestion dans le temps

Le **Lot 2 – École Tree Climber et salle pédagogique** introduira au sein de Dreamland une **composante éducative ciblée**, conçue comme une extension cohérente du projet et non comme une dérogation à son principe fondamental

Il s'agit du seul lot qui **sera exceptionnellement accessible à l'homme**, exclusivement à des fins de formation et **avec un accès réglementé**, destiné à la formation des tree climbers et à des activités d'éducation environnementale. Cette ouverture limitée n'a en aucun cas pour but de modifier la nature de Dreamland en tant que « réserve à protection intégrale » : au contraire, elle vise à transmettre des compétences et une prise de conscience à ceux qui, par leur rôle et leur formation, seront appelés à agir dans le respect des écosystèmes.

L'intervention prévoira la plantation d'environ 40 arbres de haute tige, la création de **parcours pédagogiques** et la réalisation d'une **salle de classe en plein air**, conçue comme un espace d'apprentissage immergé dans le contexte naturel. Un lieu où la présence humaine est pensée pour être discrète, temporaire et fonctionnelle, tout en maintenant intact le principe fondamental de Dreamland : laisser à la nature l'espace et le temps nécessaires pour suivre son propre cours.

4. Maintenance et suivi scientifique



En soutien à l'ensemble du projet, Dreamland prévoira **des activités continues de maintenance et de suivi scientifique**, éléments fondamentaux pour garantir la qualité des interventions dans le temps et accompagner l'évolution de la zone sur la base de données observables et vérifiables. Dans ce contexte, 2025 représente une phase de continuité et de consolidation de la collecte de données.

Les sections suivantes présentent donc les **principaux constats issus du suivi de la zone** : d'une part l'**observation de la biodiversité**, d'autre part les évaluations sur l'**état de santé de la végétation**.

Les deux aspects ont été suivis à la fois via **Forest Hub**, une plateforme développée par notre partenaire **Rete Clima**, qui combine des images satellitaires et des observations de terrain, et par des suivis réalisés directement dans la zone d'intérêt par un technicien naturaliste.

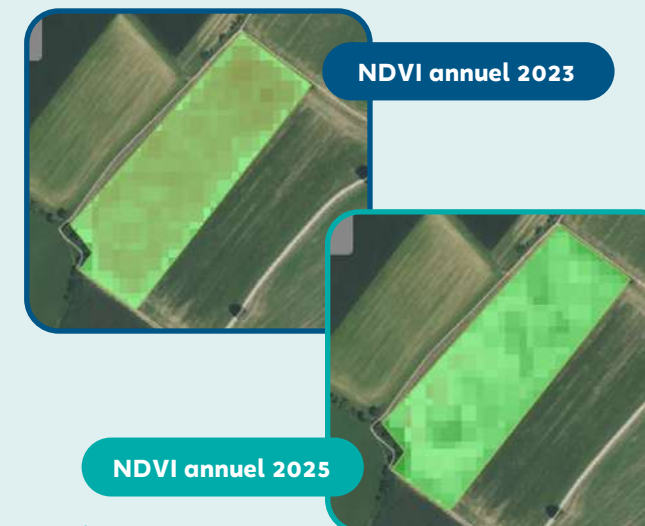


Lot 2 – École Tree Climber et salle de formation

4.1. Données de suivi collectées par observation avec Forest Hub

De manière simple, Forest Hub permet de « surveiller depuis le ciel » la zone et de traduire ces informations en indicateurs clairs sur l'état de santé de la zone.

Les données satellitaires utilisées proviennent du programme européen Copernicus, qui fournit des images actualisées et continues du territoire. Cela permet de **surveiller la zone au fil du temps sans interventions directes sur le terrain** et de **comparer l'évolution de la végétation** d'année en année.



Nous sommes passés d'une situation initialement moins performante en 2023 à une condition plus stable et vigoureuse en 2025

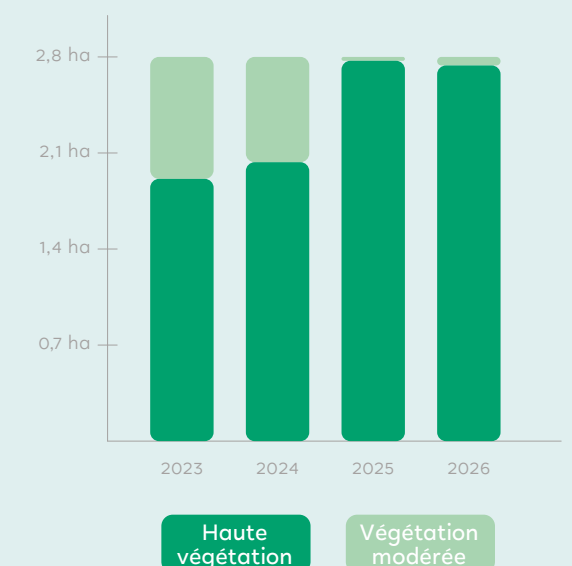
Avec le diagramme en barres ci-contre, on observe en revanche comment, au fil des années, la composante de végétation modérée a laissé place à la végétation haute, signe d'un peuplement forestier désormais consolidé, permettant une condition de plus grande efficacité photosynthétique à la suite de l'intervention d'afforestation réalisée dans la zone pilote.



4.1.1. Analyse de l'état de santé de la végétation - Indice de Végétation par Différence Normalisée (NDVI)

L'un des principaux outils utilisés par Forest Hub est un **indicateur qui mesure l'état de santé et la densité de la végétation**. Il repose sur un principe simple : les plantes saines absorbent beaucoup de lumière rouge (pour la photosynthèse) et réfléchissent beaucoup de lumière dans le proche infrarouge.

En prenant en considération la zone pilote de Dreamland, nous pouvons voir sur les images à côté qu'en 2023, une certaine uniformité spatiale est observée : à l'intérieur de la parcelle, il existe des zones présentant des valeurs de NDVI moyennement basses et constantes sur toute la zone. Dans l'image de 2025, en revanche, la configuration apparaît globalement plus hétérogène et avec des valeurs moyennes de NDVI plus élevées.



4.1.2. Richesse en espèces

Forest Hub est également capable de fournir une photographie de la richesse en espèces du contexte naturel dans lequel s'insère Dreamland. En partant des **espèces enregistrées dans la base de données GBIF** (Global Biodiversity Information Facility), on a cherché à comprendre quelles espèces pourraient être **potentiellement présentes dans la zone Dreamland et sur le territoire environnant**.

Classe			Espèces potentiellement présentes dans une zone tampon de 10 km	Signalements	Espèces menacées
MAMMIFÈRES			15	129	1
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Catégorie UICN			
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin européen	Espèce en danger (EN)			
OISEAUX			165	7.364	8
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Catégorie UICN			
<i>Geronticus eremita</i>	Ibis chauve	Espèce en danger (EN)			
<i>Passer italiae</i>	Moineau cisalpin	Espèce vulnérable (VU)			
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	Espèce vulnérable (VU)			
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	Espèce quasi menacé (NT)			
<i>Aythya nyroca</i>	Fuligule nyroca	Espèce quasi menacé (NT)			
<i>Falco vespertinus</i>	Faucon kobez	Espèce quasi menacé (NT)			
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	Espèce quasi menacé (NT)			
<i>Turdus iliacus</i>	Grive mauvis	Espèce quasi menacé (NT)			
AMPHIBIENS			10	303	S.O.

4.2. Valeur physique des services écosystémiques

Le tableau ci-dessous met en évidence les **estimations de l'évolution de la capacité d'absorption du dioxyde de carbone et de l'eau** au cours des années suivant la plantation, en reliant ces valeurs à la superficie de la zone de prairie équivalente.

En ce qui concerne le **dioxyde de carbone**, on observe une augmentation significative de l'absorption entre la deuxième et la cinquième année, passant de 12.740 kg à 80.187 kg par an. Cette augmentation reflète la croissance et la maturation de la végétation, qui atteint une efficacité photosynthétique accrue. Entre la cinquième et la dixième année, l'absorption continuera d'augmenter, mais avec une progression plus modérée (jusqu'à 89.064 kg), suggérant le rapprochement progressif d'une phase de stabilisation.

Pour approfondir davantage ces informations, des échantillonnages sur site seront réalisés à l'avenir au moyen de recensements et de pièges photographiques, afin de permettre un reporting plus précis et fidèle des espèces présentes.

La surface de prairie équivalente suit une évolution cohérente, avec une forte augmentation initiale suivie d'une stabilisation.

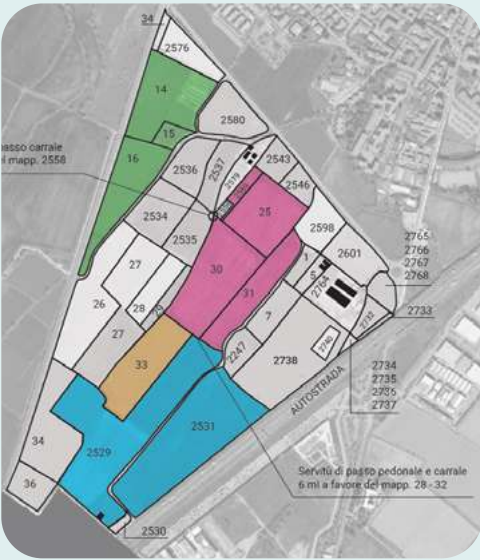
Une tendance similaire est observée pour l'**absorption d'eau**.

Les volumes d'eau absorbée augmentent de façon constante au fil du temps : d'environ 4,2 millions de litres la deuxième année à plus de 8 millions de litres la dixième année. Cette tendance confirme le rôle croissant du système végétal dans le cycle hydrologique, grâce au développement de l'appareil racinaire et à une plus grande surface foliaire.

Dans l'ensemble, les données montrent que les bénéfices environnementaux du projet augmentent sensiblement au cours des premières années, puis se consolident à moyen-long terme, mettant en évidence l'importance de la continuité et de la maturation des interventions de plantation.

Pour compléter cette analyse par une vision plus directe de la biodiversité développée sur le territoire, un suivi sur le terrain a également été réalisé par un technicien naturaliste.

Les observations effectuées sur le site ont permis d'intégrer les données de Forest Hub avec des éléments qualitatifs concernant la présence des espèces et les dynamiques écologiques en cours, offrant une compréhension plus concrète et complète de l'évolution de la biodiversité de Dreamland. L'objectif est simple mais fondamental : **connaître, classifier et décrire la biodiversité présente sur le site**, en fournissant un aperçu clair de l'évolution écologique liée aux interventions de renaturation, grâce à l'attention portée sur deux éléments clés importants : la flore (c'est-à-dire les espèces végétales) et les insectes pollinisateurs.



Tracé d'échantillonnage :

- Parcelle 2531
- Parcelle 2529
- Parcelle 33A (zones de prairie)
- Parcelle 33B (zones boisées)
- Parcelle 30-31-25-2529

Valeur physique des services écosystémiques		
Le service des écosystèmes	Surface de prairie équivalente (Kg)	Dreamland (Kg)
CO ₂ absorbé la 2e année	4.635	12.740
CO ₂ absorbé la 5e année	50.887	80.187
CO ₂ absorbé la 10e année	50.887	89.064
	Surface de prairie équivalente (Kg)	Dreamland (Kg)
H ₂ O absorbé la 2e année	3.852.567	4.236.040
H ₂ O absorbé la 5e année	5.297.678	6.631.930
H ₂ O absorbé la 10e année	6.357.213	8.033.391

4.3. Données de suivi collectées grâce à la surveillance réalisée par le naturaliste

Le choix de commencer précisément par le suivi sur le terrain de la flore et des pollinisateurs n'est pas un hasard. Ces deux éléments sont étroitement liés et constituent une base fondamentale pour le fonctionnement des écosystèmes : les plantes offrent nourriture et abri, tandis que les insectes pollinisateurs permettent la reproduction de très nombreuses espèces végétales. Les surveiller dans le temps signifie donc **observer de près l'évolution de la biodiversité** et comprendre si les interventions de renaturation vont dans la bonne direction.

En même temps, on a commencé à observer comment la végétation évolue au fil du temps, en cherchant à comprendre comment de nouveaux habitats se forment, c'est-à-dire les milieux où vivent les plantes et les animaux. Du point de vue méthodologique, **cinq parcelles d'échantillonnage ont été identifiées à l'intérieur de Dreamland**, nommées et délimitées sur la base des parcelles cadastrales de référence correspondantes.

Les placettes sont principalement fonctionnelles pour le suivi floristique et végétal, permettant une lecture spatialement structurée des communautés végétales présentes. En ce qui concerne le suivi des insectes pollinisateurs, l'analyse a été menée en considérant l'ensemble de la superficie totale des cinq parcelles comme un système écologique unique, sans effectuer de distinctions entre les différentes unités d'échantillonnage, afin de fournir une vision intégrée des dynamiques de fréquentation et d'utilisation de l'habitat par les espèces observées.

4.3.1. Suivi de la flore et de la végétation

Grâce à la planification de trois fenêtres de suivi distinctes, il a été possible de détecter une **plus grande hétérogénéité floristique** et de saisir les premières **dynamiques évolutives de la végétation**, qui deviendront encore plus évidentes avec la poursuite des activités d'enquête.

Ces différences se sont également reflétées dans la physionomie du paysage, non seulement en lien avec la progression saisonnière naturelle, mais aussi en raison de facteurs contingents. En particulier, on signale le passage épisodique d'un troupeau de moutons qui a concerné deux parcelles d'échantillonnage, entraînant des modifications dans la composition floristique et introduisant un élément écologique important tel que le pâturage, capable d'influencer, même à court terme, la structure et la dynamique de la végétation.

Lors des relevés sur le terrain, la liste floristique a été établie par le biais d'un suivi systématique de toutes les surfaces incluses dans les cinq parcelles d'échantillonnage identifiées. Cette approche a permis d'obtenir un aperçu aussi représentatif que possible de la composition floristique des zones étudiées, en recensant à la fois les espèces les plus répandues et celles présentes de manière plus localisée ou ponctuelle.

En ce qui concerne la composante végétale, celle-ci a été analysée au moyen de relevés phytosociologiques selon la méthode de Braun-Blanquet, réalisés sur des surfaces de 5 x 5 m. Il s'agit d'une méthodologie largement consolidée dans la littérature scientifique et dans le domaine des études d'écologie végétale, car elle permet de considérer la végétation non comme une simple somme d'espèces, mais comme un système structuré, interprétable en termes de composition, de couverture, de dominance et de relations entre les différentes entités présentes.

En raison de leur capacité à fournir une lecture écologique plus approfondie du contexte étudié, ces relevés représentent l'un des outils les plus efficaces pour suivre dans le temps les trajectoires évolutives de la couverture végétale et pour comprendre si les zones surveillées sont en train de connaître des processus d'enrichissement, de simplification ou de réorganisation de la biodiversité végétale.



Certaines zones forestières à l'intérieur de Dreamland

La floraison de *Taraxacum officinalis* observée lors du premier relevé dans la parcelle d'échantillonnage 2529 est en phase de dispersion des graines.



4.3.2. Surveillance des insectes pollinisateurs

Trois inspections ont été réalisées pour le relevé de l'entomofaune concernée. Lors des trois journées d'échantillonnage, les activités de surveillance se sont déroulées dans des conditions climatiques et environnementales optimales pour l'observation et la détection des insectes pollinisateurs. Ces conditions ont assuré une bonne activité trophique des organismes ciblés, favorisant une collecte efficace des données. Au cours des activités d'échantillonnage, l'entomofaune a été temporairement capturée à des fins d'observation à l'aide de filets entomologiques, d'un tube Falcon de 50 ml et de tubes Eppendorf de 2 ml.

Les spécimens collectés ont été soumis à une identification taxonomique sur le terrain (dans le cas de spécimens difficiles à identifier, ils ont été photographiés puis déterminés ultérieurement à l'aide de manuels spécialisés) **et ensuite relâchés dans la nature au même point de capture**, dans le strict respect des bonnes pratiques de suivi et des réglementations relatives à la protection de la faune sauvage.

Vous trouverez ci-dessous les informations les plus significatives concernant ce qui a été observé lors du suivi sur le terrain.

a) Lépidoptères

Les lépidoptères, comprenant les papillons et les phalènes, constituent l'un des groupes entomologiques les plus riches en termes de diversité spécifique, jouant un rôle écologique important au sein des écosystèmes terrestres. Les lépidoptères sont également considérés comme d'excellents indicateurs écologiques : des variations dans la richesse spécifique, l'abondance ou la composition des communautés de lépidoptères peuvent signaler des altérations des habitats, des impacts d'activités anthropiques ou des processus de renaturation en cours.



Vanessa atalanta
Sa présence est souvent associée à des habitats avec une végétation herbacée bien développée.



Lasiommata megera
Sa présence reflète de bonnes conditions d'ensoleillement et une discontinuité dans la couverture végétale.



Iphiclides podalirius (flambé)
Les spécimens ont été observés à partir d'avril, favorisés par les différentes Rosacées plantées les années précédentes dans les oasis boisées.



Pieris rapae (piéride de la rave)
Elle représente à la fois un élément d'intérêt écologique et une espèce d'importance agronomique, en raison de son rôle potentiel de phytophage dans les cultures de brassicacées.



Lycaena phlaeas (cuivré commun)
Il se présente comme une espèce écologiquement significative, indicatrice de milieux ouverts bien conservés ou en équilibre dynamique, et constitue un élément pertinent pour l'évaluation de la qualité écologique des paysages herbacés et agro-naturels.

b) Hyménoptères anthophiles

Les hyménoptères anthophiles, en particulier les apoïdes, représentent l'un des groupes faunistiques les plus importants pour le maintien de la biodiversité et la fonctionnalité des écosystèmes terrestres.

Du point de vue fonctionnel, les apoïdes jouent un rôle crucial en tant que pollinisateurs, s'avérant essentiels pour la reproduction sexuée de la majorité des angiospermes. Contrairement à d'autres pollinisateurs occasionnels, les abeilles présentent des morphologies et des comportements fortement spécialisés pour la collecte du pollen, avec des adaptations qui optimisent leur efficacité pollinisatrice. Cela les rend irremplaçables pour de nombreuses espèces végétales spontanées et cultivées.



Apis mellifera (Abeille domestique)

La présence de l'abeille domestique est indicative d'environnements floristiques riches, mais sa diffusion, favorisée par l'homme, peut parfois entrer en concurrence avec les apoïdes sauvages, en particulier dans des habitats sensibles ou à faible disponibilité trophique.



Bombus pratorum (Bourdon des prés)

Sa présence indique une bonne disponibilité de ressources trophiques et une gestion du territoire favorable aux insectes pollinisateurs, ce qui en fait un élément bioindicateur utile.



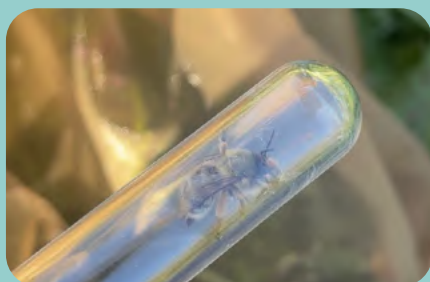
Lasioglossum leucozonium

Dans le contexte d'environnements renaturés tels que LEGAMI Dreamland, la présence de *Lasioglossum leucozonium* indique des conditions favorables tant du point de vue trophique que pour la nidification, grâce à la présence de sols non excessivement compactés. L'espèce représente donc un élément important des communautés d'apoïdes sauvages et un indicateur utile de la qualité écologique des habitats prairiaux et semi-naturels.



Anthophora bimaculata et *Anthophora crinipes*

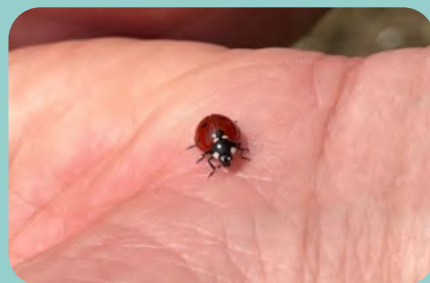
Leur présence est souvent associée à des conditions environnementales favorables, telles que la disponibilité de sols adaptés à la nidification et une bonne diversité floristique, constituant ainsi également un indicateur utile de l'état de la qualité écologique des habitats prairiaux et semi-naturels.



c) Coléoptères visiteurs floraux

Les coléoptères anthophiles représentent une composante souvent moins prise en compte, mais écologiquement significative, des communautés d'insectes visiteurs floraux. Bien que l'attention lors du suivi des pollinisateurs soit fréquemment portée sur les Apoïdes, les Syrphides et les Lépidoptères, les Coléoptères constituent l'un des groupes les plus anciens impliqués dans les interactions entre insectes et structures reproductives végétales.

Dans le contexte de LEGAMI Dreamland, situé dans une mosaïque agricole et périurbaine de la plaine bergamasque, entre Colognola et Azzano San Paolo, le relevé des Coléoptères anthophiles revêt donc une valeur particulièrement intéressante.



Coccinella septempunctata (coccinelle à sept points) et *Harmonia axyridis* (coccinelle asiatique) en accouplement.

Un aspect d'importance écologique particulière est représenté par l'interaction compétitive entre *Harmonia axyridis* et les espèces autochtones de Coccinellidae, dont *Coccinella septempunctata*. Malheureusement, ce schéma a également été observé sur le site de LEGAMI Dreamland, avec une abondance relative du coléoptère asiatique par rapport à l'espèce autochtone.

d) Diptères visiteurs floraux

Les Diptères anthophiles représentent une composante de première importance au sein des communautés d'insectes visiteurs floraux, bien qu'ils soient souvent moins valorisés que les Hyménoptères Apoïdes. Au sein de cet ordre, les Syrphides constituent l'un des groupes les plus importants d'un point de vue écologique, tant pour leur rôle dans les processus de pollinisation que pour leur fonction complémentaire de régulation biologique des populations d'insectes phytophages. La littérature récente souligne en effet que les Syrphides sont aujourd'hui considérés parmi les principaux groupes de pollinisateurs non-apicoles, avec un rôle particulièrement significatif dans les milieux agricoles, prairiaux et semi-naturels. Dans le contexte de LEGAMI Dreamland, le suivi des Diptères anthophiles, et en particulier des Syrphides, revêt une importance particulièrement significative. La présence de prairies à gestion plus naturelle, de surfaces herbacées en évolution, de bordures fleuries et de végétation spontanée peut offrir aux adultes des ressources nectarifères et pollinifères, tandis que la diversification structurelle des milieux peut favoriser la disponibilité de microhabitats larvaires. Dans cette perspective, les Syrphides représentent un groupe utile pour évaluer la fonctionnalité écologique globale de la zone, car ils relient directement la question de la pollinisation à celle du contrôle biologique naturel et à la qualité de la mosaïque environnementale.



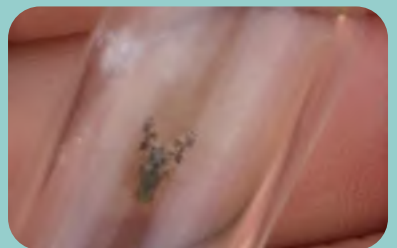
Eristalis tenax

Les adultes fréquentent activement les inflorescences pour se nourrir de nectar et de pollen, jouant un rôle significatif en tant que pollinisateurs généralistes.



Myathropa florea

Les adultes visitent de nombreuses fleurs pour se nourrir de nectar et de pollen, contribuant ainsi aux processus de pollinisation.



Rhagoletis cerasi

Les adultes se nourrissent de substances sucrées et peuvent occasionnellement fréquenter les fleurs ou d'autres surfaces végétales. La contribution de l'espèce aux processus de pollinisation est négligeable, mais sa présence indique la disponibilité de plantes hôtes et la complexité des interactions trophiques dans les agroécosystèmes.

4.3.3. Résultats des relevés : analyse de la flore et de la faune présentes

Du point de vue quantitatif, le système montre des signes d'évolution positive. La présence de **plus de 50 espèces floristiques** et d'une **communauté entomologique pollinisatrice diversifiée** (cf. les chiffres sont indicatifs de la période de suivi concernée, mais seront supérieurs grâce aux futures investigations prévues) représente un premier niveau de richesse spécifique significatif pour une zone en cours de renaturation.

L'interprétation écologique du site peut être approfondie davantage par l'analyse d'indicateurs biologiques spécifiques, représentés à la fois par des espèces végétales et par des insectes.

Parmi les indicateurs floristiques les plus significatifs, on peut relever :



PISSENLIT (*Taraxacum officinale*)
Espèce très importante lors des premières phases de la saison, elle fournit de la nourriture aux pollinisateurs précoces et indique une bonne couverture herbacée



OSEILLE (*Rumex acetosa*)
Espèce nitrophile, liée à des sols riches en nutriments et souvent associée au pâturage ; indique des conditions de perturbation et d'enrichissement du sol



PÂTURIN COMMUN (*Poa trivialis*)
Graminée typique des milieux humides et perturbés, le pâturin indique des sols fertiles et parfois compactés



CARDAMINE À PETITES FLEURS (*Cardamine parviflora*)
Espèce pionnière qui met en évidence des processus de recolonisation en cours, tant dans les oasis reboisées que dans les zones herbeuses



AUBÉPINE (*Crataegus monogyna*)
Espèce arbustive particulièrement en floraison lors des relevés et qui contribue à structurer l'environnement, indiquant une évolution vers des systèmes plus complexes.

Outre la composante végétale, certains indicateurs entomologiques s'avèrent aussi particulièrement significatifs :



VULCAIN (*Vanessa atalanta*)
Espèce migratrice et adaptable, elle indique des milieux ouverts avec une bonne disponibilité de ressources ;



MÉGÈRE (*Lasiommata megera*)
Typique des contextes chauds et ensoleillés, elle indique une bonne hétérogénéité et la présence de graminées



FLAMBÉ (*Iphiclides podalirius*)
Lié aux arbustes des Rosacées, il constitue un indicateur direct de la fonctionnalité des zones reboisées



BOURDON DES PRÉS (*Bombus pratorum*)
Espèce d'abeille sauvage sociale parmi les plus précoces, active dès le début du printemps ; elle indique une bonne disponibilité de floraisons échelonnées dans le temps et des environnements capables de soutenir des colonies stables



LASIOGLOSSE BANDES-BLANCHES (*Lasioglossum leucozonium*)
Abeille solitaire terrestre, liée à des sols bien drainés et peu perturbés ; sa présence suggère des conditions propices à la nidification et une bonne qualité micro-environnementale ;



ANHTOPHORA ARGENTÉE (*Anthophora crinipes*)
espèce généralement associée à des milieux ouverts et prairiaux, souvent tolérante mais sensible à la disponibilité des ressources florales ; elle met en évidence la continuité écologique et la diversité végétale

Au total, 76 taxons ont été recensés, en tenant compte à la fois de la composante floristique-végétale et de la composante entomologique. En particulier, **51 espèces floristiques appartenant à 26 familles botaniques et 25 taxons d'insectes pollinisateurs et visiteurs floraux, répartis en 4 ordres et 16 familles entomologiques**, ont été recensés.

Du point de vue de la flore, la composition relevée met en évidence une prédominance de la composante herbacée, représentant environ 49 % des espèces recensées, suivie de la composante arborée (33 %) et de la composante arbustive (18 %). Cette donnée restitue l'image d'un système encore fortement caractérisé par des milieux ouverts et prairiaux, mais déjà enrichi par la présence de noyaux arboréo-arbustifs en phase de développement.

Parmi les familles botaniques, les Rosacées sont particulièrement représentées, avec 11 espèces, soit environ 22 % de la flore recensée. Il s'agit d'une donnée intéressante également du point de vue faunistique, car de nombreuses espèces appartenant à cette famille offrent des floraisons, des fruits, des abris et des ressources trophiques utiles à de nombreux insectes, oiseaux et petits mammifères.

En ce qui concerne les insectes pollinisateurs et les visiteurs floraux, la communauté observée apparaît bien structurée. Les hyménoptères représentent le groupe le plus nombreux, avec environ 32 % des taxons relevés, suivis par les diptères et les lépidoptères, tous deux à environ 28 %, et par les coléoptères, à environ 12 %. Cette répartition confirme la **présence d'une communauté entomologique diversifiée, composée non seulement d'abeilles sauvages et de bourdons, mais aussi de papillons, de syrphides et de coléoptères anthophiles**.



5. Conclusions

Le projet LEGAMI Dreamland démontre concrètement comment des interventions de renaturation bien conçues peuvent générer des bénéfices environnementaux réels et mesurables.

LEGAMI Dreamland n'est pas encore un écosystème mature, mais il se présente comme un système en pleine évolution, dans lequel la biodiversité émerge progressivement comme résultat de processus naturels qui ont été réactivés et accompagnés.

La valeur la plus authentique du projet réside précisément dans cette transformation : dans la capacité à redonner vitalité à une zone auparavant anthropisée, en amorçant un parcours qui la rend, au fil du temps, de plus en plus apte à accueillir et à soutenir différentes formes de vie, augmentant ainsi la complexité et la qualité écologique.

Approfondissements Pochettes Movopack

Contexte et objectif du pilote

Le projet pilote s'inscrit dans un objectif plus large, visant à **intervenir progressivement sur l'impact environnemental de tous les emballages** de l'entreprise à travers des actions concrètes d'amélioration.

Dans ce processus, **le canal e-commerce a représenté le point de départ de l'expérimentation**, lancée pour évaluer l'efficacité opérationnelle et environnementale de l'utilisation des pochettes réutilisables Movopack et en vérifier le potentiel comme alternative aux solutions traditionnelles à usage unique.

Réalisé du 4 août 2025 au 3 octobre 2025, le pilote a concerné les formats S et M : durant cette période, 18.497 pochettes au format S et 14.926 au format M ont été utilisées au total.

Dans ce contexte, **l'étude d'Analyse du Cycle de Vie (Life Cycle Assessment (LCA))** a également été intégrée, visant à comparer les performances environnementales de la solution réutilisable avec celles de l'emballage à usage unique en carton.



L'emballage Movopack

Il s'agit d'une pochette réutilisable conçue pour le secteur du e-commerce, visant à remplacer les solutions traditionnelles à usage unique. La conception est développée sur mesure en fonction des besoins opérationnels et logistiques spécifiques, en tenant compte d'aspects tels que les dimensions, la capacité et les systèmes de fermeture.

La pochette est fabriquée en polypropylène (PP), un matériau choisi pour garantir un équilibre adéquat entre résistance mécanique, durabilité et aptitude à une réutilisation multiple.

Le processus de production prévoit l'impression du graphisme sur film BOPP par technique chalcographique, suivie du laminage avec le polypropylène ; le matériau ainsi obtenu est ensuite découpé et cousu pour obtenir le produit fini. Une fois complétée, la pochette entre dans un système circulaire d'utilisation : après la remise au client final, elle est retournée, soumise à des contrôles de qualité et réintroduite dans le cycle pour d'autres utilisations. Ce modèle permet de prolonger significativement la durée de vie utile de l'emballage et de réduire de manière significative la production de déchets par rapport aux solutions à usage unique.

La **boîte en carton jetable**, objet de la comparaison et utilisée par LEGAMI, est un emballage en carton ondulé, constitué de **matériau 100 % recyclable, composé d'environ 80 % de carton recyclé**, biodégradable et compostable. Les boîtes en carton sont fabriquées dans des papeteries européennes et sont généralement utilisées pour des applications commerciales.

La boîte est utilisée pour le conditionnement du produit de référence, et sa fermeture prévoit l'utilisation de ruban adhésif et de matériau de calage en papier. **Le ruban adhésif** est fabriqué avec un support en BOPET **contenant au moins 85 % de matériau recyclé post-consommation**, garantissant une adhésivité et une résistance adéquates pour la fermeture de l'emballage ; tandis que le calage est constitué de papier 100 % recyclé, utilisé pour stabiliser le contenu et absorber les chocs pendant le transport.



Dans la présente étude, **une unité déclarée équivalente à 1 unité d'emballage** a été utilisée, et elle remplit une fonction équivalente de contenant pour le produit de papeterie.

En particulier :

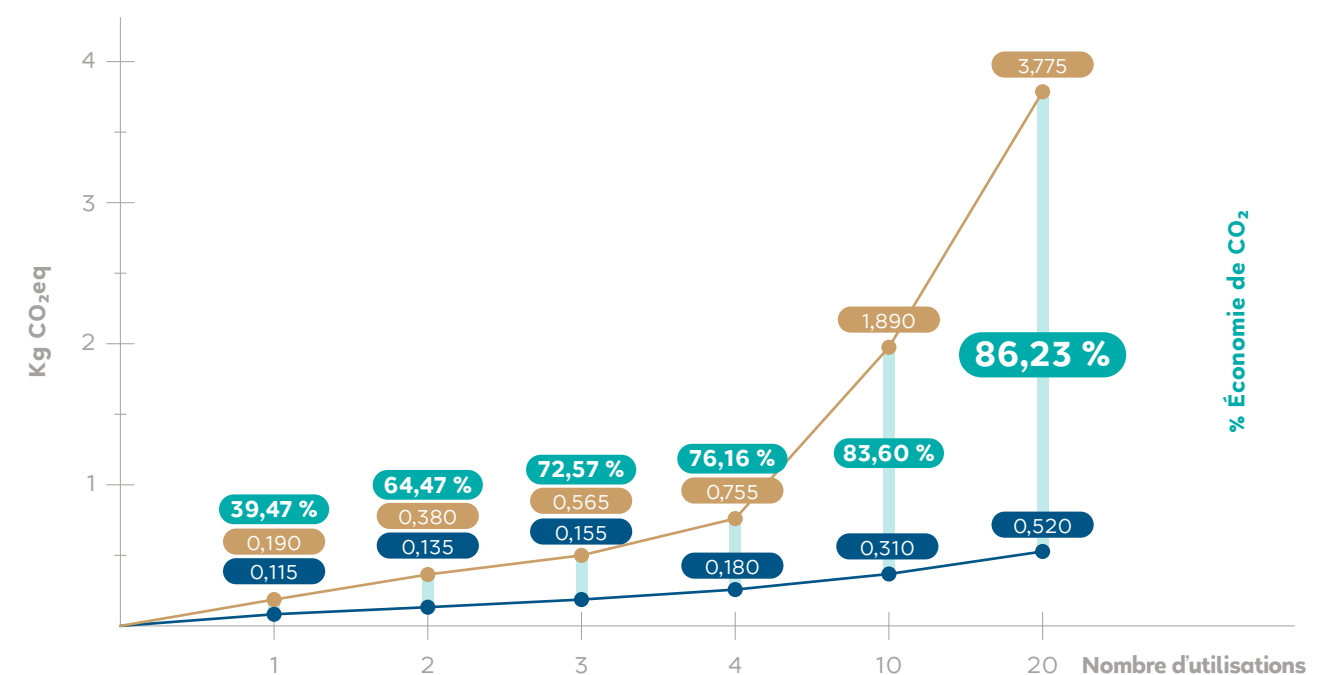
- * pour la solution Movopack, une pochette en PP au format S de dimensions 215 x 235 x 90 mm a été prise en compte ;
- * pour la solution « standard », une boîte en carton jetable de dimensions 235 x 222 x 77 mm.

Dans les deux cas étudiés pour cette analyse, le système considéré adopte une approche « du berceau à la tombe ».

Résultats de l'étude LCA : Émissions de CO₂

L'étude LCA compare les émissions de CO₂ équivalentes, la consommation d'énergie et l'utilisation d'eau entre la pochette Movo PP et la boîte en carton LEGAMI pour le format S, en tenant compte de différents nombres de réutilisations (de 1 à 20 utilisations).

Après 20 utilisations, les pochettes Movo PP présentent une **réduction des émissions de CO₂ de 86,23 %** par rapport aux boîtes en carton, affichant déjà une économie de CO₂ de 39,47 % dès la première utilisation.



Résultats de l'étude LCA :
Consommation énergétique

En ce qui concerne la consommation d'énergie (en MJ), la pochette Movo PP consomme en moyenne 2,30 MJ pour une utilisation unique, tandis que la boîte en carton consomme 2,45 MJ. Avec l'augmentation du nombre d'utilisations, **l'économie d'énergie atteint jusqu'à 80,24 %** après 20 utilisations (9,7 MJ pour la pochette contre 49,1 MJ pour la boîte).

Énergie (MJ)	Movopack			Carton à usage unique			Économie d'Énergie
	Min	Max	Moyenne	Min	Max	Moyenne	
1 utilisation	2,1	2,5	2,30	2,2	2,7	2,45	6,12 %
2 utilisations	2,4	2,9	2,65	4,4	5,4	4,9	45,92 %
3 utilisations	2,8	3,4	3,10	6,6	8,1	7,35	57,82 %
4 utilisations	3,1	3,8	3,45	8,8	10,8	9,8	64,80 %
10 utilisations	5,2	6,4	5,80	22,1	27	24,55	76,37 %
20 utilisations	8,7	10,7	9,7	44,2	54	49,10	80,24 %

Résultats de l'étude LCA :
Utilisation d'eau douce

L'utilisation d'eau fraîche (litres) suit une tendance similaire : la pochette Movo consomme en moyenne 1,10 litre par utilisation, tandis que la boîte en carton en consomme 1,9 litre. Après 20 utilisations, **l'économie atteint 90,78 %** (3,5 litres pour la pochette contre 37,95 litres pour la boîte).

Consommation nette d'eau douce (l)	Movopack			Carton à usage unique			Économie d'Énergie
	Min	Max	Moyenne	Min	Max	Moyenne	
1 utilisation	0,9	1,3	1,10	1,5	2,3	1,9	42,11 %
2 utilisations	1	1,5	1,25	3	4,6	3,8	67,11 %
3 utilisations	1,1	1,6	1,35	4,6	6,8	5,7	76,32 %
4 utilisations	1,2	1,8	1,50	6,1	9,1	7,6	80,26 %
10 utilisations	1,8	2,7	2,25	15,2	22,8	19,00	88,16 %
20 utilisations	2,8	4,2	3,5	30,4	45,5	37,95	90,78 %



Réduction du total des déchets
après 20 utilisations

Le poids de l'emballage est significativement inférieur pour la pochette Movo (18,7 g) par rapport à la boîte en carton (117 g). En considérant 20 utilisations, les déchets totaux produits sont de 18,7 g pour la pochette contre 2 340 g pour la boîte, avec une réduction des déchets de 99,20 %.

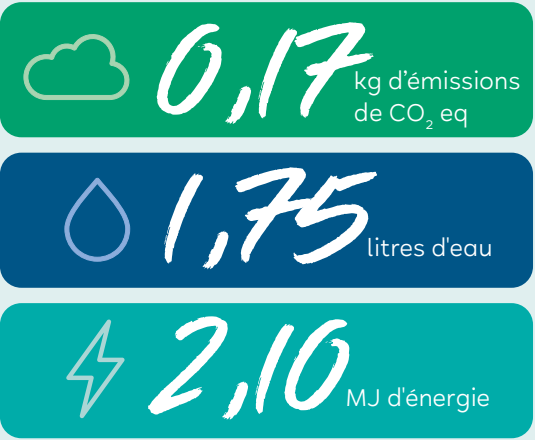
Movopack		Carton à usage unique		Réduction des déchets
Poids	Déchets totaux*	Poids	Déchets totaux*	
18,7 g	18,7 g	117 g	2.340 g	99,20 %

*après 20 utilisations

Économie incrémentale à chaque utilisation

Le projet pilote a été lancé sans activités de communication ou de promotion dédiées aux clients ; à la lumière de cela, le taux de retour enregistré a été évalué positivement, car obtenu en l'absence d'actions de sensibilisation spécifiques à l'appui de l'initiative. Plus précisément, un **taux de retour de 6,1 % a été enregistré pour le format S** et de **10,8 % pour le format M**.

À chaque réutilisation de la pochette Movo, on obtient une **économie incrémentale moyenne de :**



La comparaison met en évidence comment l'adoption des pochettes réutilisables Movopack dans le secteur du e-commerce peut générer des avantages environnementaux significatifs par rapport à la boîte en carton à usage unique.

À mesure que le nombre de réutilisations augmente, cette solution permet en effet de réduire progressivement les émissions de CO₂, la consommation d'énergie, la consommation d'eau et la production de déchets, confirmant ainsi le potentiel du modèle circulaire appliqué aux emballages du commerce en ligne.

Ces données soulignent encore davantage l'efficacité environnementale de l'emballage réutilisable Movo par rapport aux solutions à usage unique en carton.

Nous présentons ci-dessous les chiffres correspondants relatifs à la réduction de l'impact du projet pilote, avec **un focus sur la taille S**, étant donné qu'elle fait l'objet de l'étude LCA :

1ère UTILISATION	CO ₂ (kg CO ₂ eq.)	Eau (l)	Énergie (MJ)
Impact Movo Pack (Pochette S)	2.127,16	20.346,70	42.543,10
Impact Boîte en carton (Taille S)	3.514,43	35.144,30	45.317,65
Réduction de l'impact	1.387,28	14.797,60	2.774,55
2ème UTILISATION			
Économie Pochettes retournées (Format S)	192,44	1.981,00	2.377,20
Réduction de l'impact	1.579,72	16.778,60	5.151,75

Une **réduction de la consommation de palettes d'environ 27 %** a également été estimée, attribuable à l'utilisation de cages mises à disposition par l'opérateur logistique chargé de l'enlèvement et de l'expédition des pochettes Movopack. À la lumière des excellents résultats obtenus lors du projet pilote, LEGAMI a donc décidé de **confirmer officiellement l'utilisation de l'emballage Movopack pour l'e-commerce et d'étendre progressivement cette démarche également au canal retail**, confirmant la volonté d'introduire au cours de l'exercice fiscal FY 2026 des cabas réutilisables en magasin en remplacement des sacs actuels en plastique biosourcé.

Approfondissements

LEGAMI people

Chez LEGAMI, nous croyons que la valeur d'une entreprise naît des personnes qui la vivent au quotidien.

Les Dreamers sont le cœur battant de l'organisation : une communauté jeune, curieuse et motivée qui contribue concrètement à la croissance et à l'identité de la marque.

Notre culture repose sur l'« **Explosion de la diversité** », une approche qui valorise les différences et promeut un environnement ouvert, inclusif et stimulant.



Le bien-être des Dreamers est soutenu par des politiques d'entreprise, des solutions organisationnelles et des interventions sur les espaces qui ont un impact concret sur la vie professionnelle quotidienne ainsi que sur les différents besoins personnels et familiaux. C'est précisément à partir de cet engagement que LEGAMI développe et renforce au fil du temps des interventions et des projets conçus pour soutenir concrètement les Dreamers, non seulement à travers des outils organisationnels et de bien-être, mais aussi par le soin et la valorisation des environnements de travail, tant internes qu'externes. Au cours de l'année, LEGAMI a réalisé **des interventions ciblées de réaménagement des espaces verts extérieurs**, avec la création de 15 nouveaux massifs de différentes tailles, visant à améliorer l'aspect esthétique des espaces de l'entreprise et à les rendre plus ordonnés et agréables à vivre.

Dans ce contexte, nous accordons une grande attention aux personnes dans leur globalité, en reconnaissant **l'importance d'un équilibre sain entre vie privée et travail**, la capacité de **répondre aux différents besoins de la vie** – y compris ceux liés à la parentalité – et le rôle que les environnements de travail jouent dans **la promotion du bien-être, des relations positives et de la qualité du temps passé en entreprise**.

Sur ces bases se développent les choix et les initiatives dédiés aux personnes, approfondis dans la section suivante.

Le bien-être des Dreamers : espaces, qualité de vie au travail, politiques de bien-être social et de qualité de vie

Ces espaces contribuent à définir **des environnements plus soignés et accueillants, favorisant des moments de pause en plein air et une meilleure qualité de l'expérience quotidienne** en entreprise. Les massifs se composent à la fois d'éléments arborés, de 3° et 4° taille, ainsi que d'éléments herbacés de composition variée. Plus précisément, 28 sujets appartenant à 5 espèces d'arbres différentes ont été plantés, ainsi que plus de 900 plantes herbacées appartenant à 14 espèces différentes et 45 vignes vierges.

Toute cette zone extérieure a été équipée de bancs, protégés par une structure avec toit, conçus pour offrir des espaces fonctionnels mais aussi agréables, où faire une pause, favoriser les rencontres informelles et améliorer la qualité de l'expérience de travail dans son ensemble.

Parallèlement, des **zones fumeurs dédiées** ont été créées, pour une gestion plus ordonnée et consciente des espaces communs. La création de ces espaces s'est accompagnée d'une **communication interne ciblée** qui, à travers une signalétique et des messages adressés aux fumeurs, a voulu souligner non seulement l'importance d'éviter le jet de mégots, mais surtout **l'incitation à arrêter de fumer**, dans une optique d'attention à la santé des personnes et au bien-être collectif.

Équivalent en cigarettes (unités)	6.666	Le nombre total de déchets qui, grâce à ce choix, ne polluent plus nos écosystèmes.
Économies d'émissions (KgCO ₂ e)	4,66	Réduction directe de l'empreinte carbone résultant de l'élimination évitée en incinérateur.

Dans la continuité des actions engagées les années précédentes, au cours de la période de référence également, **LEGAMI a confirmé les principales initiatives de prévention sanitaire visant à soutenir le bien-être des personnes** et de leurs familles, parmi lesquelles la plateforme dédiée aux services de prévention sanitaire, les chèques et bons numériques, les mesures de soutien à la santé, à la formation et à la mobilité, ainsi que les services liés au sport et au bien-être.

Les initiatives déjà introduites – telles que la **cantine d'entreprise, la salle de sport interne et les outils de flexibilité et de soutien à la vie quotidienne** – ont de nouveau été mises à la disposition des Dreamers, permettant de mettre à jour les données d'utilisation et d'investissement.



Pour soutenir cette approche, LEGAMI a également introduit **smoker Re-Cig**, des dispositifs spécialement conçus pour la **collecte et la récupération des mégots de cigarette**, un service qui peut être reporté dans le Rapport de Durabilité conformément à la Directive européenne 2014/95/UE. En tenant compte de l'installation des « smokers » effectuée de novembre 2025 jusqu'à la fin de la période de reporting, les données ci-contre ont été collectées.



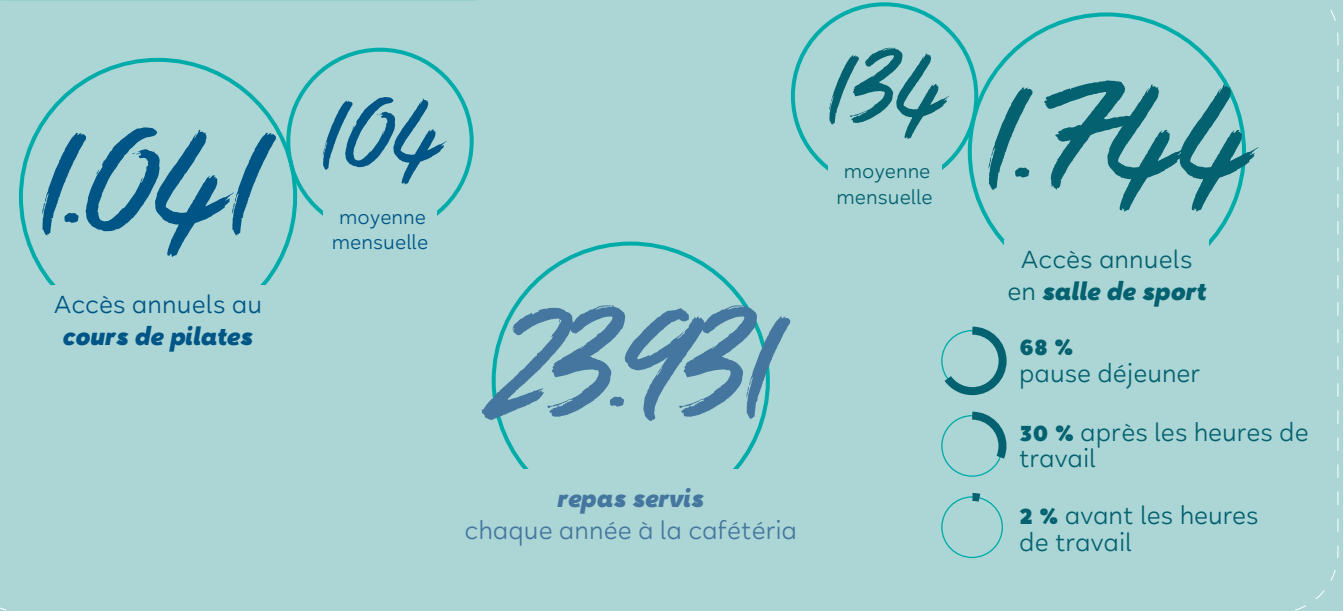
Cantine



Salle de formation

Les résultats présentés ci-dessous offrent une photographie actualisée de la participation et des **modalités de recours aux mesures de bien-être**, conformément à l'approche de continuité et d'amélioration progressive adoptée par l'entreprise.

Initiatives Bien-être et Santé



Initiatives de bien-être



Initiatives de bien-être



Dans le cadre de son engagement en matière de prévention sanitaire, LEGAMI adopte une **vision intégrée du bien-être, la considérant comme un élément essentiel de sa stratégie de durabilité sociale**. Le bien-être des personnes est en effet envisagé au sens large, incluant les dimensions professionnelle, personnelle et familiale, dans la conviction que la création de valeur à long terme passe également par la qualité de la vie professionnelle.

Dans ce contexte, le soutien à la parentalité constitue un domaine d'intervention pertinent, car il contribue concrètement à la conciliation entre vie privée et travail, favorisant l'inclusion, la continuité professionnelle et l'égalité des chances.

C'est dans cette optique que, au cours de l'exercice 2025, LEGAMI lance un **projet dédié à la petite enfance, prévoyant la création d'une crèche et d'une école maternelle bilingue** (cette dernière étant opérationnelle à partir de l'année scolaire 2027 / 2028), en collaboration avec IBC School et situées dans une zone adjacente au siège de l'entreprise à Azzano San Paolo.

Le projet, qui sera inauguré en janvier 2027, est conçu pour offrir un soutien concret aux salariés LEGAMI et, en même temps, s'ouvrir à la communauté locale, renforçant le lien avec le territoire. À travers cette initiative, LEGAMI consolide son engagement en faveur d'une durabilité centrée sur les personnes, qui accompagne les Dreamers aux différentes étapes de la vie et contribue à construire un modèle de croissance responsable, inclusif et durable.



Le projet éducatif, **développé en collaboration avec IBC School**, a pour objectif d'intégrer dans une seule offre de formation le bilinguisme, l'art, la musique, la technologie et le mouvement. Un enseignement contemporain qui favorise le **dialogue entre l'italien et l'anglais au sein d'un environnement stimulant**, composé de laboratoires, de compétences scientifiques et d'outils numériques.

IBC School propose un parcours éducatif dans lequel le bilinguisme constitue un pilier fondamental. Pour la crèche et la toute petite section, l'exposition à la langue anglaise sera immersive, favorisant un apprentissage naturel et spontané.

Cette approche s'intègre à des activités conçues pour développer et exprimer le potentiel de chaque petit Dreamer, à travers des méthodologies éducatives contemporaines :

- Apprentissage collaboratif et travaux de groupe
- Approche par compétences
- Apprentissage social et émotionnel
- Éducation en plein air
- Développement de la pensée logique et scientifique
- Sorties pédagogiques

Ce nouvel espace éducatif sera un lieu où les plus jeunes pourront grandir, explorer et apprendre.

Approfondissements Wonder School

Wonder School est née pour accompagner les enfants et les adolescents vivant dans des situations de vulnérabilité, en leur offrant des outils concrets pour aborder la rentrée scolaire avec plus de sérénité, de confiance et d'enthousiasme.

Dans sa deuxième édition, pour l'année scolaire 2025/2026, le projet a porté le nombre de kits scolaires donnés de 1.000 à 1.200 et s'adresse en particulier aux enfants et aux adolescents qui fréquentent les Case del Sorriso, surtout inscrits dans les écoles primaires et collèges. Réalisée **en collaboration avec CESVI**, l'initiative s'inscrit dans des contextes de fragilité économique et culturelle, où disposer d'outils adaptés au parcours scolaire peut faire une réelle différence.

La valeur de l'initiative ressort avec une force particulière lors de la remise des kits : les sourires, l'enthousiasme et la joie des enfants reflètent immédiatement le sens d'un projet qui vise à faire en sorte que chaque mineur se sente accueilli, valorisé et accompagné. Pour LEGAMI, accompagner le parcours scolaire de ces jeunes signifie contribuer à créer les conditions pour qu'ils puissent vivre l'école avec plus de confiance et envisager l'avenir avec plus de sérénité.

Nous sommes passés de 1.000 à **1.200 kits scolaires donnés** lors de la deuxième édition



En regardant la troisième édition, **LEGAMI a confirmé le don de 1 200 kits scolaires**, qui seront remis avant le début de l'**année scolaire 2026 / 2027**. Dans cette nouvelle édition, le contenu des kits sera également enrichi avec le livre « *We are dreamers - la battaglia delle fragole* », dans la conviction qu'une histoire peut devenir partie intégrante de ce geste d'attention. Inclure un livre dans le kit signifiera offrir aux enfants non seulement quelque chose en plus, mais aussi une présence capable de les accompagner, de les inspirer et de les aider à vivre leur parcours avec plus de confiance, d'imagination et d'ouverture vers ce qui les attend.

Approfondissements « Light Up the Dream »

Conçu en 2024, « *Light Up The Dream* » a connu en 2025 une phase consacrée à son organisation et à son développement, à travers la définition progressive de la structure, du périmètre de lancement et des domaines d'intervention possibles, dans le but d'aboutir d'ici septembre 2026 à un projet prêt à être lancé.

L'initiative, développée par LEGAMI en collaboration avec CESVI, s'adresse aux adolescents âgés de 16 à 18 ans vivant dans des contextes de vulnérabilité.

Le projet débutera à Naples, à la Casa del Sorriso de CESVI, avec pour objectif d'offrir aux jeunes un espace où les talents, les passions et les désirs pourront émerger et se transformer en opportunités concrètes de croissance. En effet, dans certains territoires où les opportunités sont limitées et où l'avenir peut sembler lointain, même rêver devient plus difficile : c'est pourquoi le projet est né pour **raviver chez les jeunes la possibilité d'imaginer leur avenir** et les accompagner, pas à pas, dans la construction d'un parcours à poursuivre dans le temps.

Le parcours se déroulera en deux phases.

- **PREMIÈRE PHASE** (le lancement est prévu d'ici l'automne 2026) : dédiée à **des ateliers et des expériences d'orientation** conçus pour renforcer la curiosité, l'estime de soi et la conscience de ses propres aptitudes ; cette phase aura également une fonction d'**observation et d'orientation**, utile pour faire émerger des intérêts et des aspirations qui ne sont pas encore pleinement définis.
- **SECONDE PHASE** : centrée sur la mise en place de **bourses d'études personnalisées**, élaborées à partir des résultats obtenus au fil du parcours et des opportunités concrètement activables sur le territoire.

Le choix de se concentrer en particulier sur la tranche d'âge 16 - 18 ans découle également de la volonté de rendre le projet le plus conforme possible aux besoins des bénéficiaires et aux opportunités concrètement activables : certains parcours spécialisés ou plus professionnalisants peuvent en effet nécessiter l'achèvement de la scolarité obligatoire ou une participation plus structurée et continue.

En définissant les trajectoires formatives possibles, l'échange avec l'équipe de la Casa del Sorriso a permis d'identifier quelques macro-domaines vastes et flexibles, conçus comme des espaces à explorer avec les jeunes et à développer progressivement, également avec l'implication de partenaires territoriaux qualifiés. Parmi les domaines actuellement à l'étude figurent le tourisme et l'hospitalité, la cuisine créative, le design, le graphisme et la mode, la mécanique et l'innovation technologique, jusqu'à la musique et la production artistique : **des parcours visant à valoriser l'unicité de chacun et à offrir des compétences capables d'accompagner les jeunes dans le temps.**

Avec « *Light Up the Dream* », LEGAMI souhaite contribuer à allumer une étincelle là où l'avenir semble plus difficile à imaginer, afin que chaque jeune puisse reconnaître son propre talent, donner forme à ses désirs et commencer à regarder demain avec un regard neuf.

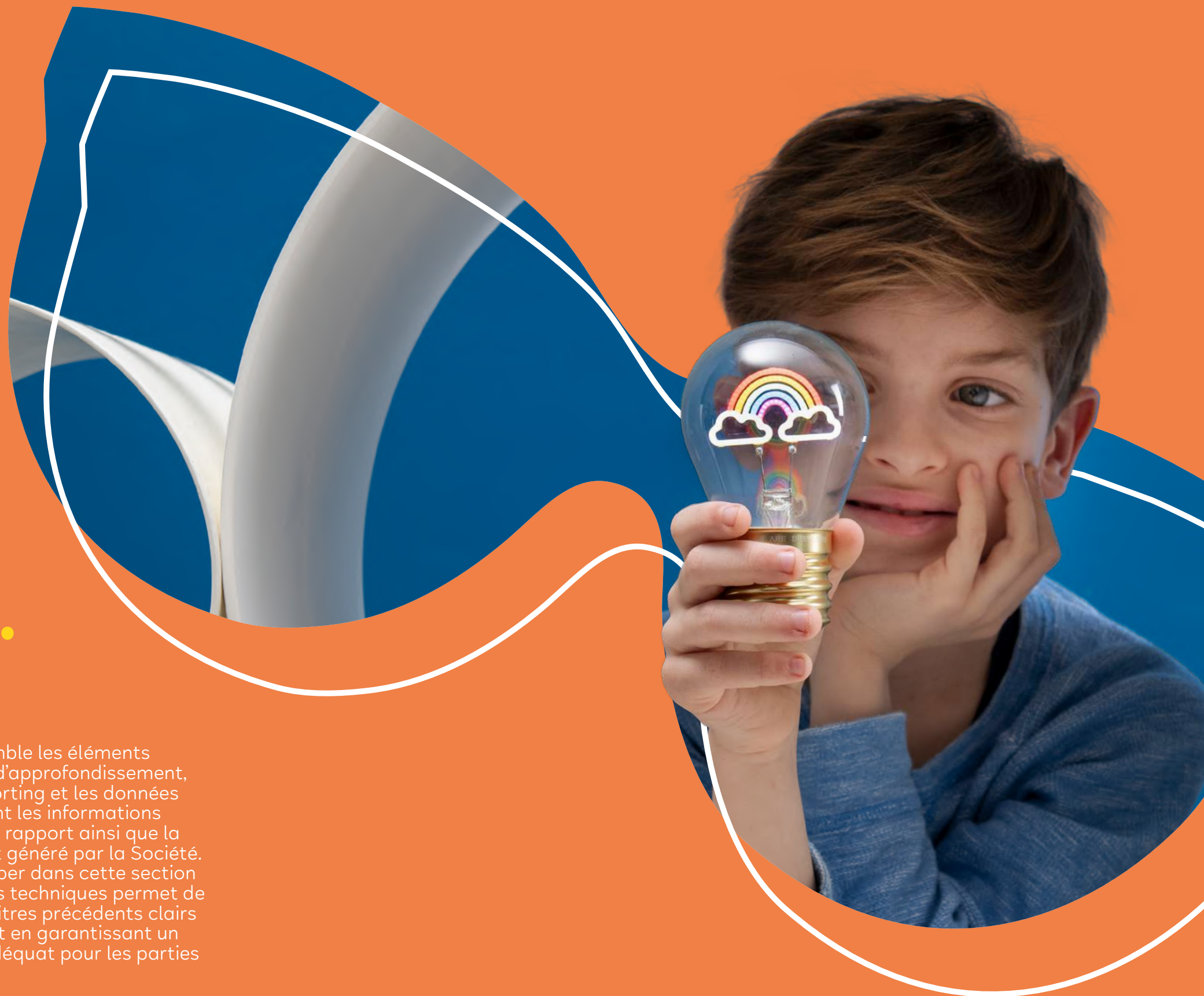


Chapitre 4

Mesurer ce qui compte Les chiffres du changement.

Ce chapitre rassemble les éléments méthodologiques d'approfondissement, les critères de reporting et les données ESG qui soutiennent les informations présentées dans le rapport ainsi que la mesure de l'impact généré par la Société. Le choix de regrouper dans cette section les aspects les plus techniques permet de maintenir les chapitres précédents clairs et accessibles, tout en garantissant un niveau de détail adéquat pour les parties prenantes.

Les bases méthodologiques et quantitatives qui rendent les performances de l'entreprise mesurables, comparables et vérifiables dans le temps sont explicitées ici.



Rapport d'Impact et cadre réglementaire

Le présent Rapport de Développement durable avec Rapport d'Impact est l'**outil par lequel LEGAMI S.p.A. SB**, en tant que Société Benefit Corporation, **rend compte chaque année sur la manière dont elle poursuit ses objectifs d'intérêt commun**, en présentant les impacts et les engagements dans les domaines de la Gouvernance d'entreprise, des salariés, des autres parties prenantes et de l'environnement, conformément aux dispositions de la Loi italienne 208/2015.

Le présent chapitre en constitue le **soutien méthodologique et quantitatif**. La responsabilité de la poursuite de ces objectifs est confiée à Alberto Fassi, désigné comme Responsable de l'Impact.

Norme de référence

Le présent document a été rédigé **en s'inspirant des principes européens de reporting de durabilité (ESRS)** dans leur version simplifiée (Amended ESRS), présentée par l'EFRAG en décembre 2025 et actuellement en cours d'approbation définitive.

Bien que l'entreprise ne soit pas encore soumise aux obligations de reporting prévues par la directive CSRD, elle accorde la plus grande attention à cette évolution réglementaire, en étudiant et en adoptant de manière proactive ces normes comme **parcours préparatoire à la conformité totale** prévue pour les prochaines années. Pour cette raison, le texte inclut des références et des balises spécifiques aux points de donnée et aux obligations d'information (Disclosure Requirements) des ESRS, à des fins purement informatives et de transparence.

Il est précisé que cette approche ne constitue pas une déclaration de conformité totale aux normes européennes, s'agissant d'un exercice volontaire visant à tester la résilience du système de collecte de données et du récit stratégique de l'entreprise

Afin de garantir une meilleure comparabilité, une robustesse méthodologique et une qualité de l'information, la structure du rapport présente un niveau élevé d'interopérabilité avec les **Normes GRI (Global Reporting Initiative)**. Conformément à l'accord EFRAG-GRI, le document est rédigé avec référence (« with reference ») aux Normes GRI, utilisées en extension pour la mesure et la quantification des impacts et des performances, lorsque cela est nécessaire.



Périmètre et période de reporting

La période de référence des informations contenues dans le présent document **coïncide avec l'exercice fiscal 2025, clôturé au 31 mars 2026**.

Le périmètre de reporting est aligné sur celui des états financiers annuels, incluant les mêmes entités prises en compte à des fins économiques et financières.

Toute limitation ou spécificité du périmètre est explicitée dans les sections détaillées, dans le respect des principes de transparence et de clarté de l'information.

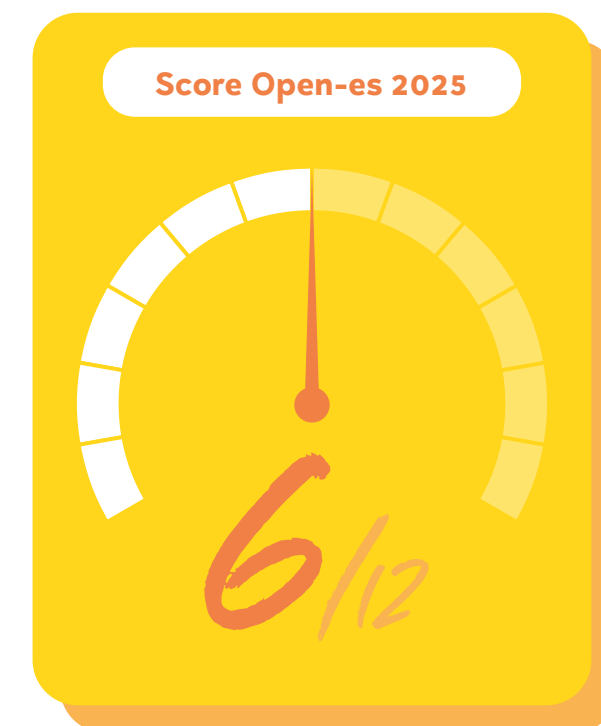
Les données et les informations reportées font l'objet d'une révision annuelle et d'une mise à jour progressive, dans une optique d'amélioration continue du système de reporting.

Évaluation ESG via la plateforme Open-es

Au cours de l'année 2025, LEGAMI a rempli le questionnaire de la plateforme **Open-es**, un outil utilisé pour l'évaluation de la performance ESG des entreprises.

La saisie de la plateforme Open-es a mis en évidence un score global de 6/12. Compte tenu de la classification de l'entreprise comme grande entreprise, **le résultat reflète un niveau intermédiaire de structuration des processus ESG, avec des initiatives déjà lancées et des marges supplémentaires d'amélioration**.

L'évolution des performances peut être suivie dans le temps grâce à la consultation de la plateforme Open-es.



Méthodologie d'analyse de double matérialité

L'analyse de double matérialité a été menée en adoptant la **classification en thèmes et sous-thèmes prévue par les ESRS**, et a débuté par l'**identification des impacts, distingués entre certains et potentiels, positifs et négatifs**, en mettant également en évidence ceux susceptibles de générer des effets financiers pour l'entreprise, afin de soutenir l'analyse de matérialité financière qui en découle.

Les impacts individuels ont ensuite été évalués selon les paramètres d'Importance et de Probabilité (uniquement pour les impacts potentiels), en adoptant une échelle numérique croissante de 1 à 5. La pertinence de chaque impact résulte de la multiplication des deux facteurs. L'impact est considéré comme significatif si le score dépasse le seuil auto-imposé de 12.

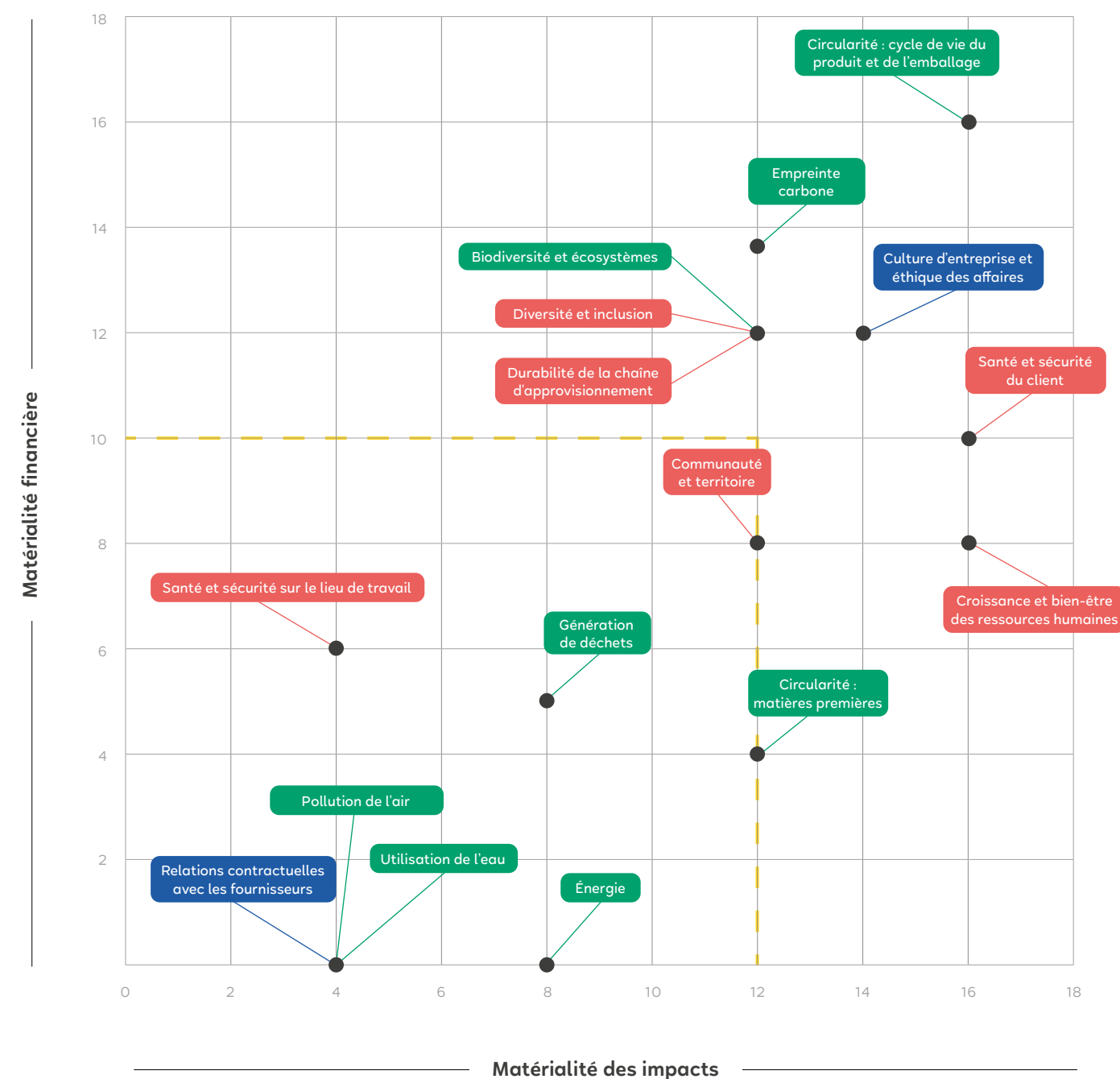
Par la suite, l'analyse de matérialité financière a été lancée en identifiant d'abord les risques et opportunités qui découlent directement des impacts générés par l'entreprise, et **en intégrant ensuite d'autres éléments liés à des facteurs exogènes** (par ex., des évolutions réglementaires).

Les différents éléments ont ensuite été classés en **Risques ou Opportunités** et évalués selon les paramètres d'Effet financier et de Probabilité, en utilisant une échelle numérique croissante de 1 à 5. La pertinence de chaque élément de risque ou d'opportunité résulte de la multiplication des deux facteurs d'évaluation. L'élément est considéré comme significatif si le score dépasse le seuil auto-imposé de 10.

Les scores affichés dans le graphique résultent de la **synthèse des évaluations attribuées à chaque impact, risque et opportunité**, agrégés par thème ESG de référence. La réglementation prévoit qu'il suffit qu'un seul élément d'impact ou de risque / opportunité soit évalué comme matériel pour que le thème qui y est associé soit considéré comme matériel. Le calcul du score de chaque thème représenté dans le graphique découle donc de la moyenne des scores attribués aux différents impacts et risques / opportunités qui y sont associés, en privilégiant les éléments matériels.

Le graphique matriciel présenté ci-contre constitue une déclinaison communicative de la **matrice de double matérialité** : pour faciliter la lecture, les thèmes et sous-thèmes ESRS ont été formulés selon des nomenclatures plus accessibles, y compris pour un public non technique.

Les thèmes placés à droite de 12 (seuil de matérialité des impacts) sont donc pertinents pour l'aspect des impacts générés. Les thèmes placés au-dessus de 10 (seuil de matérialité des impacts) sont donc pertinents pour l'aspect financier. **Tous les thèmes qui dépassent l'un des deux seuils sont à considérer comme matériels.** En particulier, **ceux qui dépassent les deux seuils (case en haut à droite) sont les plus stratégiques pour l'entreprise.**



La matrice de double matérialité

Synthèse des analyses IRO

La perspective des impacts

IMPACTS MATÉRIELS				
ID	Sous-thème	Type d'impact	Définition de l'impact	Score
1	Empreinte carbone	NÉGATIF	- Émissions provenant des activités opérationnelles - Utilisation d'énergie électrique dans la production - Transports et déplacements professionnels à forte intensité carbone - Émissions provenant de la logistique - Émissions provenant des fournisseurs et partenaires	12
2	Empreinte carbone	POSITIF	- Programmes de compensation carbone - Réduction de l'intensité carbonique	12
3	Biodiversité et écosystèmes	POSITIF	Projets de protection de la biodiversité	12
4	Circularité : matières premières	POSITIF	- Utilisation de solutions d'emballage dans une perspective de circularité - Atténuation des impacts environnementaux des matières premières et du produit grâce à des études LCA	12
5	Circularité : cycle de vie du produit et de l'emballage	NÉGATIF	- Utilisation conséquente d'emballages primaires et secondaires - Faible circularité du produit en fin de cycle de vie - Cycle de vie du produit extrêmement court - Composition du produit avec un faible degré de circularité	16
6	Croissance et bien-être des ressources humaines	POSITIF	- Systèmes de MBO (partiel) et parcours de développement / carrière - Programmes d'intégration et de formation pour les salariés - Systèmes de bien-être (économiques et non économiques) consolidés - Attention à l'équilibre vie professionnelle / vie privée	16
7	Diversité et inclusion	POSITIF	Politiques, processus et outils de suivi pour promouvoir les thèmes de diversité et inclusion	12
8	Durabilité de la chaîne d'approvisionnement	POSITIF	- Adhésion à des protocoles d'audit garantissant des normes de production éthico-sociales - Partage de codes et de protocoles conformes aux normes LEGAMI	12
9	Durabilité de la chaîne d'approvisionnement	NÉGATIF	Collaboration indirecte avec des organisations qui ne promeuvent pas de politiques de durabilité environnementale	12
10	Communauté et territoire	POSITIF	- Contribution positive à travers l'offre d'emploi sur le territoire - Contribution positive à travers des projets, des initiatives et un soutien direct aux organisations sur le territoire	12
11	Santé et sécurité du client	POSITIF	Sécurité du client résultant des activités de tests chimiques, physiques et de performance	16
12	Culture d'entreprise et éthique des affaires	POSITIF	Statut de Société Benefit Corporation avec une finalité orientée vers le développement durable	16
13	Culture d'entreprise et éthique des affaires	NÉGATIF	Absence de Code éthique et Modèle 231	12

La perspective économique-financière

RISQUES ET OPPORTUNITÉS MATÉRIELS			
ID	Sous-thème	Définition du risque ou de l'opportunité	Score
1	Empreinte carbone	Risques liés aux coûts supplémentaires de gestion, de limitation ou d'annulation des émissions de CO2	15
2	Empreinte carbone	- Opportunités de nature réputationnelle liées à l'image progressivement plus durable de l'entreprise - Opportunités liées au financement d'objectif axées sur le thème des émissions	12
3	Biodiversité et écosystèmes	Opportunités de nature réputationnelle liées à l'engagement de l'entreprise dans des projets locaux au bénéfice de la biodiversité	12
4	Circularité : cycle de vie du produit et de l'emballage	Opportunités découlant des préférences des consommateurs, qui récompenseront progressivement les entreprises circulaires	16
5	Diversité et inclusion	Opportunités liées à l'augmentation de l'attractivité de l'entreprise, à l'attraction de personnel qualifié et à une productivité accrue	12
6	Durabilité de la chaîne d'approvisionnement	Risque de sanctions et de réputation découlant de comportements non durables au sein de la filière	12
7	Santé et sécurité du client	Risque de sanction et pour la réputation lié à d'éventuels incidents de dysfonctionnement / utilisation incorrecte du produit	10
8	Culture d'entreprise et éthique des affaires	Opportunités liées à la réputation solide en tant qu'entreprise engagée en faveur du développement durable et de la création d'impact positif	12

Indice des contenus GRI

Utilisation GRI 1
GRI 1 - Principes fondamentaux
Version 2021

STANDARDS GRI	NOTE D'INFORMATION GRI		STANDARDS ESRS	NOTE D'INFORMATION ESRS	EMPLACEMENT (p.)
GRI 2 Notes d'informations générales Version 2021	2-1	Détails organisationnels	-		26, 103
	2-2	Entités incluses dans le rapport de durabilité de l'organisation	ESRS 2	BP-1	26, 27, 103
	2-3	Période de reporting, fréquence et point de contact	ESRS 1		103
	2-4	Révision des informations	ESRS 2	BP-2	103
	2-6	Activité, chaîne de valeur et autres rapports d'activité	ESRS 2	SBM 1	27
	2-7	Salariés	ESRS S1	S1-6	110
	2-8	Travailleurs non salariés	ESRS S1	S1-7	111
	2-9	Structure et composition de la gouvernance	ESRS 2	GOV-1; GOV 2	54
	2-11	Président de l'exécutif supérieur	-		54
	2-12	Rôle de l'organe suprême de gouvernance dans le contrôle de la gestion des impacts	ESRS 2	GOV-1; GOV 2	54
	2-13	Délégation de responsabilité pour la gestion des impacts	ESRS 2	GOV-1; GOV 2	103
	2-21	Rapport sur la rémunération totale annuelle	ESRS S1	S1-16	116
	2-22	Déclaration sur la stratégie du développement durable	ESRS 2	SBM 1	18
	2-27	Conformité aux lois et règlements	ESRS 2;S1;G1	E2-4; S1-17; G1-4	124
	2-29	Approche de l'implication des parties prenantes	ESRS 2	SBM 2	41
	2-30	Conventions collectives	ESRS S1	S1-8	111
GRI 3 Thèmes matériels Version 2021	3-1	Processus de détermination des thèmes matériels	ESRS 2	IRO 1	40, 41, 104, 105
	3-2	Liste des thèmes matériels	ESRS 2	SBM 3	40, 41, 104, 105
	3-3	Gestion des thèmes matériels	ESRS 2	SBM 1	40, 41
GRI 201 Notes d'informations générales Version 2016	201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	ESRS 2	SBM-1	14
GRI 205 Anticorruption Version 2016	205-2	Communication et formation sur les réglementations et procédures anticorruption	ESRS G1	SBM-1	124
	205-3	Incidents confirmés de corruption et mesures adoptées		G1-3	124

Déclaration d'utilisation GRI :
LEGAMI S.p.A. SB a rendu compte des informations citées dans cet indice des contenus GRI pour la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026, en se référant aux Standards GRI.

Déclaration d'utilisation ESRS :
LEGAMI S.p.A. SB s'est inspirée dans l'élaboration du présent rapport des normes ESRS également.

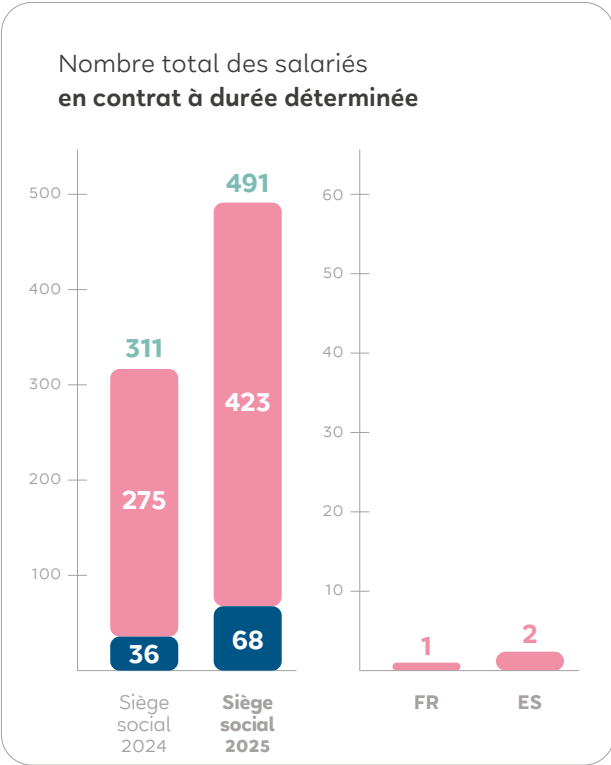
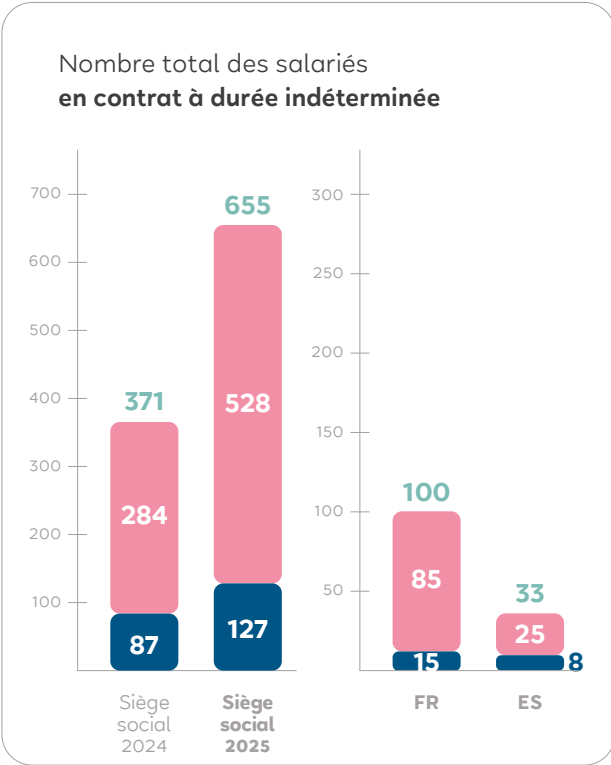
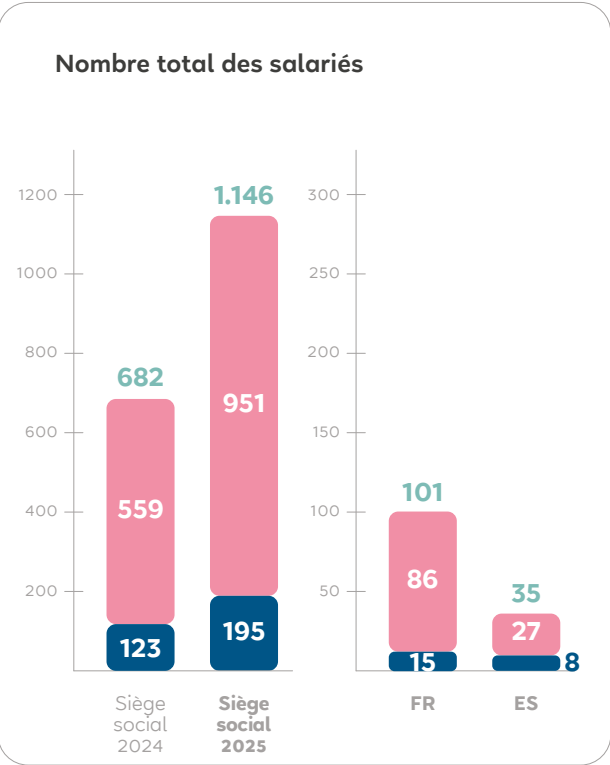
STANDARDS GRI	NOTE D'INFORMATION GRI		STANDARDS ESRS	NOTE D'INFORMATION ESRS	EMPLACEMENT (p.)
GRI 302 Énergie Version 2016	302-1	Consommation d'énergie au sein de l'organisation	ESRS E1	E1-5	118
	302-3	Intensité énergétique			118
GRI 303 Eau et effluents Version 2018	303-3	Prélèvement d'eau	ESRS E3	E3-4	118
GRI 304 Biodiversité Version 2018	304-1	Biodiversité et utilisation des sols	ESRS E4	E4	123
GRI 305 Émissions Version 2016	305-1	Émissions directes de gaz à effet de serre (GES) (Objectif 1)	ESRS E1	E1-6	119
	305-2	Émissions indirectes de gaz à effet de serre (GES) liées à la consommation d'énergie (Objectif 2)			119
	305-3	Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (GES) (Objectif 3)			119, 120, 121
	305-4	Intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES)			119
GRI 306 Déchets Version 2020	306-3	Déchets générés	ESRS E5	E5 - 5	122
GRI 401 Emploi Version 2016	401-1	Embauches de nouveaux salariés et rotation des salariés	ESRS S1	S1-6	112
GRI 403 Santé et sécurité au travail Version 2018	403-9	Accidents sur le lieu de travail	ESRS S1	S1-14	116
	403-10	Maladie professionnelle			116
GRI 404 Formation et éducation Version 2016	404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an et par salarié	ESRS S1	S1-13	117
GRI 405 Diversité et égalité des chances Version 2016	405-1	Diversité dans les organes de gouvernance et parmi les salariés	ESRS S1	S1-6 ; S1-9	114
GRI 406 : Non-discrimination	406-1	Épisodes de discrimination et mesures correctives adoptées	ESRS S1	S-17	124
GRI 417 Marketing et étiquetage Version 2016	417-2	Épisodes de non-conformité concernant l'étiquetage et les informations sur les produits et services	ESRS S4	S4-4	124
	417-3	Épisodes de non-conformité concernant les communications marketing	ESRS S4	S4-4	124
GRI 418 Confidentialité des clients Version 2016	418-1	Réclamations fondées concernant des violations de la confidentialité des clients et la perte de leurs données	ESRS S4	S4-3	124

Les performances de l'entreprise

➤ GRI 2-7 Salariés

La collecte de données pour l'exercice fiscal **FY 2025** concerne la période fiscale **01/04/2025 - 31/03/2026** ; les données ont été collectées et rapportées séparément pour les sites de siège social, France (FR) et Espagne (ES). La comparabilité avec l'exercice fiscal FY 2024 est limitée au site du siège social, seul présent dans le périmètre de l'exercice précédent.

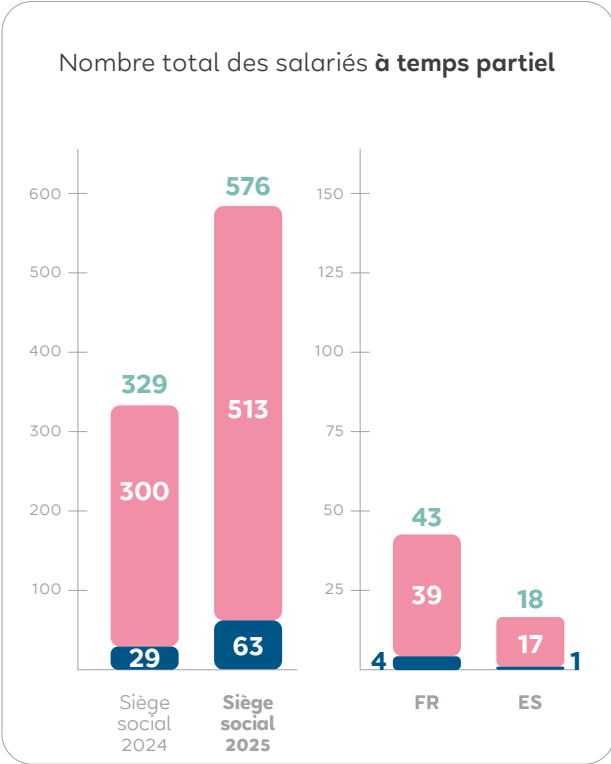
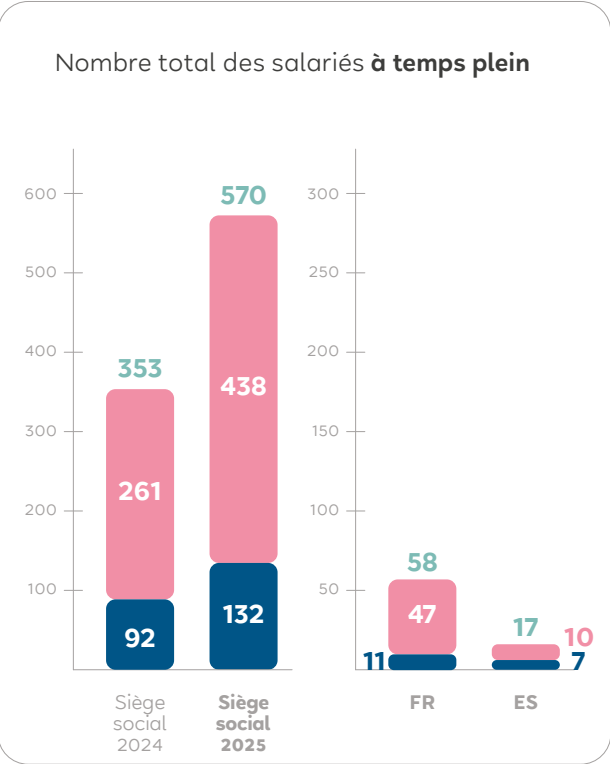
Femmes
Hommes
Total



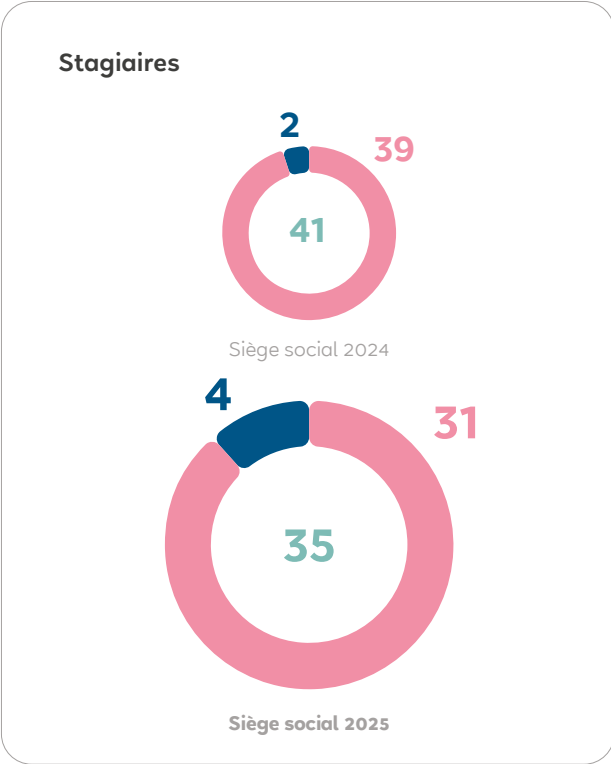
Nombre total des salariés avec horaire non garanti

Au cours de l'exercice FY2024 de reporting **aucun salarié avec des heures non garanties n'a été enregistré.**

Au cours de l'exercice FY2025 de reporting **aucun salarié avec des heures non garanties n'a été enregistré.**



➤ GRI 2-8 Travailleurs non salariés



➤ GRI 2-30 Conventions collectives

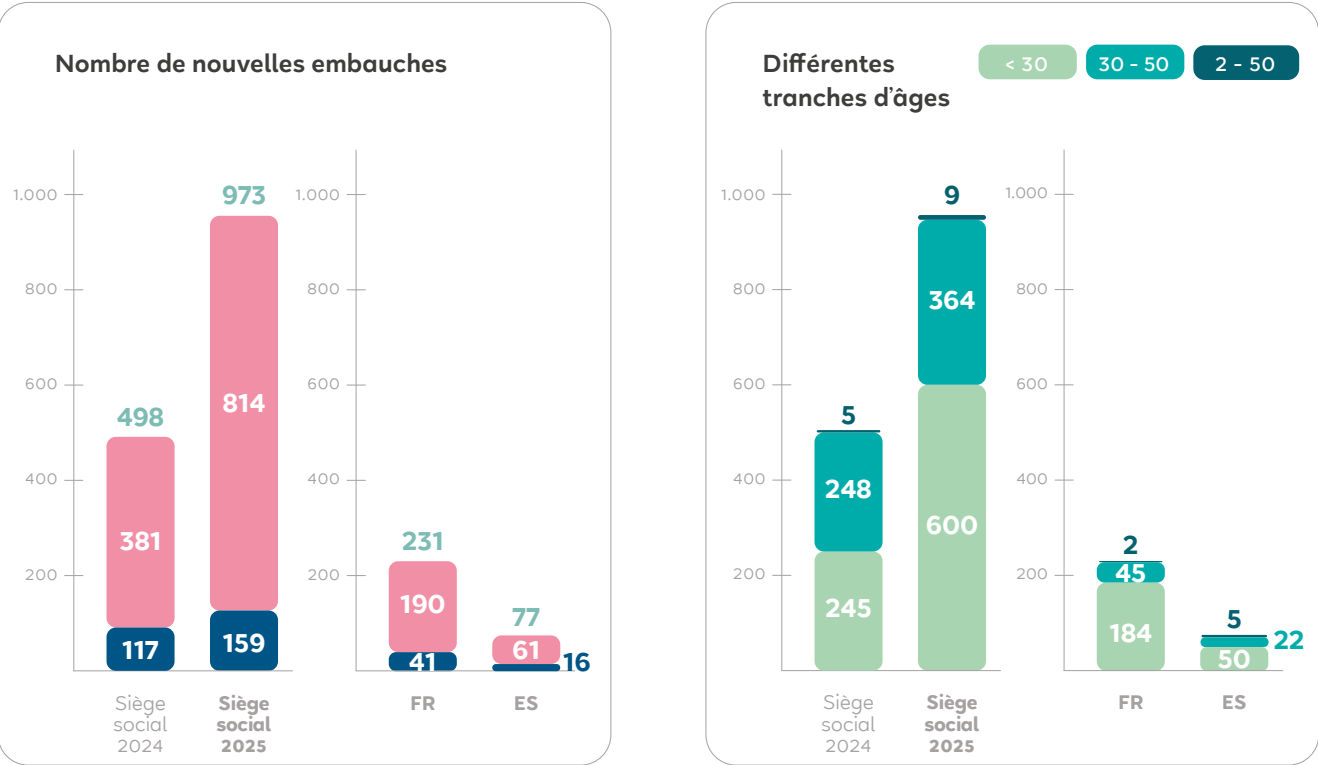


*CCNL (Convention collective nationale du travail) Commerce « Confesercenti » de la Confédération des entreprises commerciales et touristiques
*pour FR CCN 1539 avec couverture 100 % personnel
*pour ES 100 % CC Papier et arts graphiques

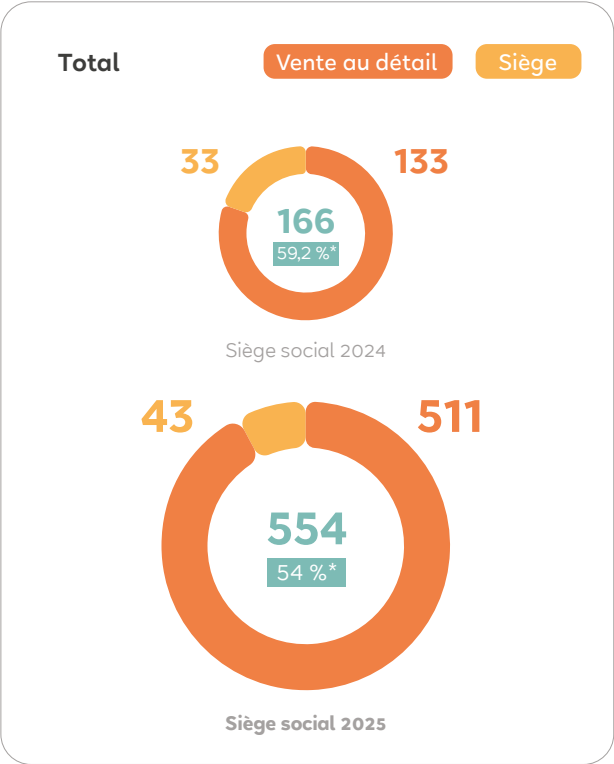
Nouvelles embauches

Femmes
Hommes
Total

GRI 401-1 Embauches de nouveaux salariés et rotation des salariés

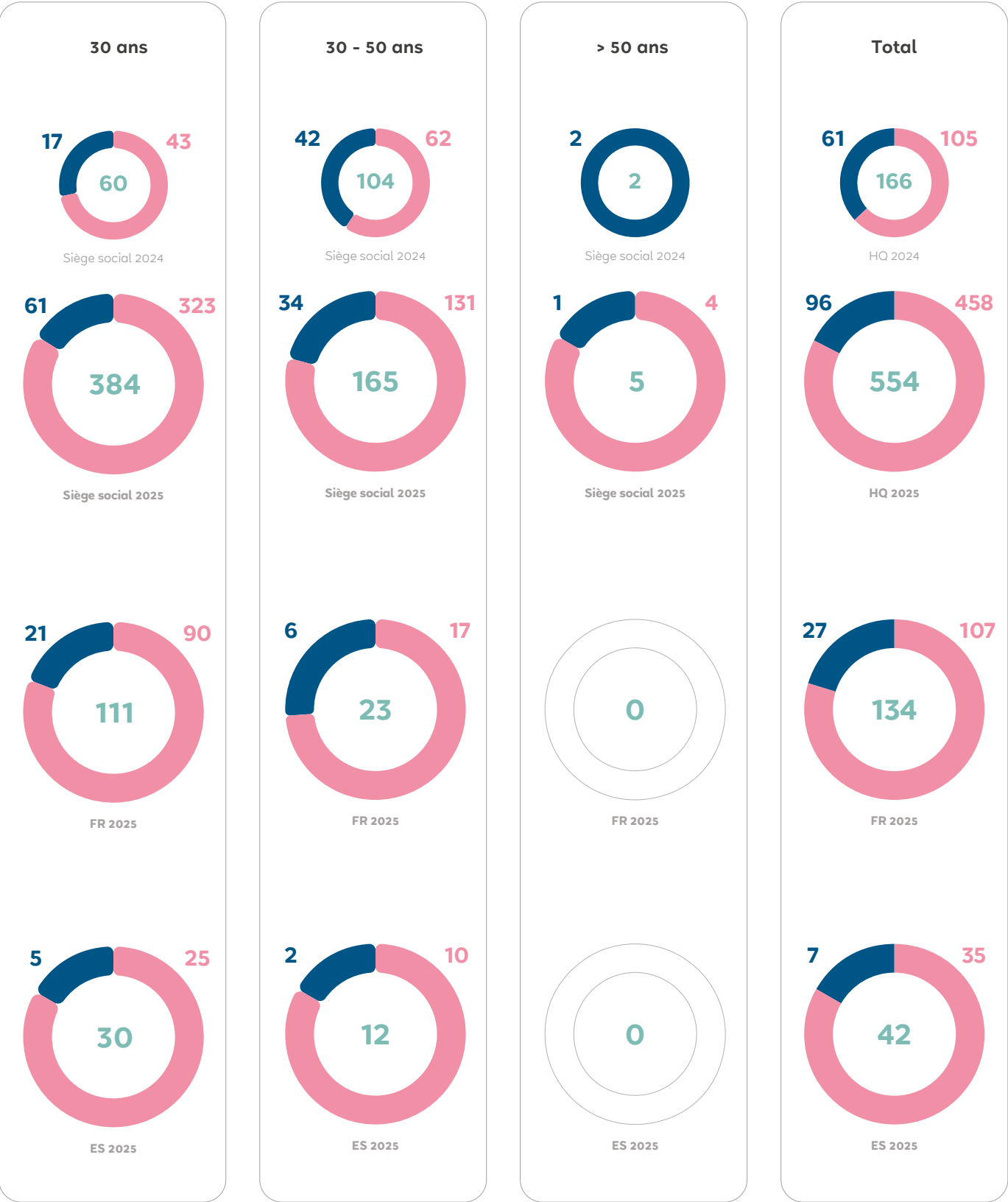


Personnel suspendu



Personnel suspendu

répartition par tranche d'âge et par genre

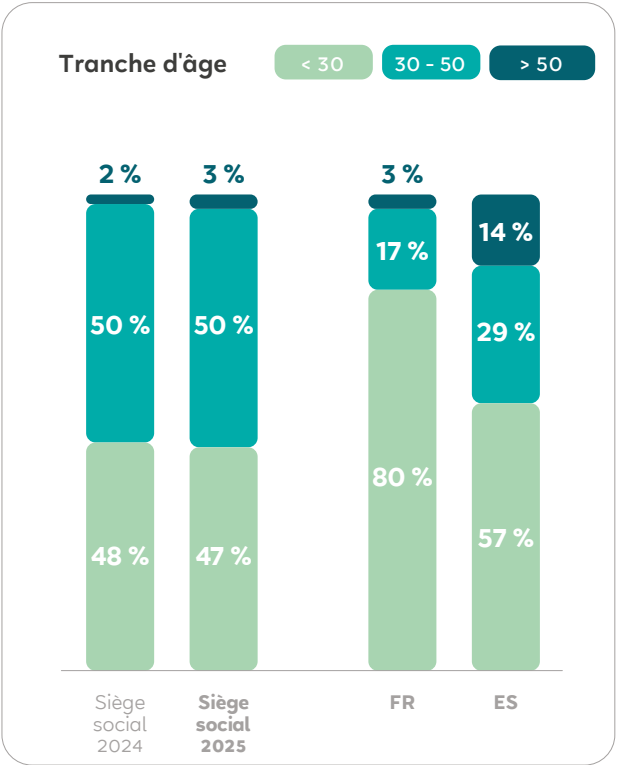
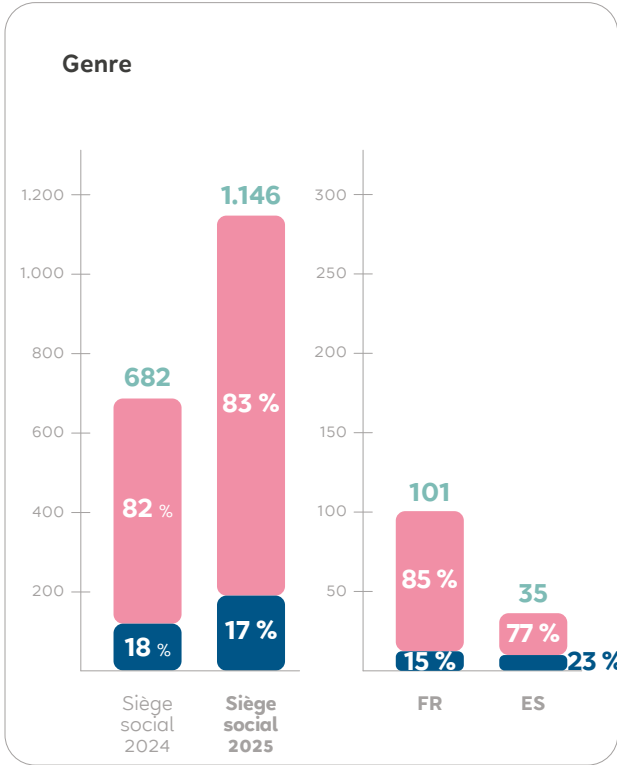


*Formule pour le calcul % du taux de rotation : (N° total de salariés suspendus / effectif en fin de période) x 100

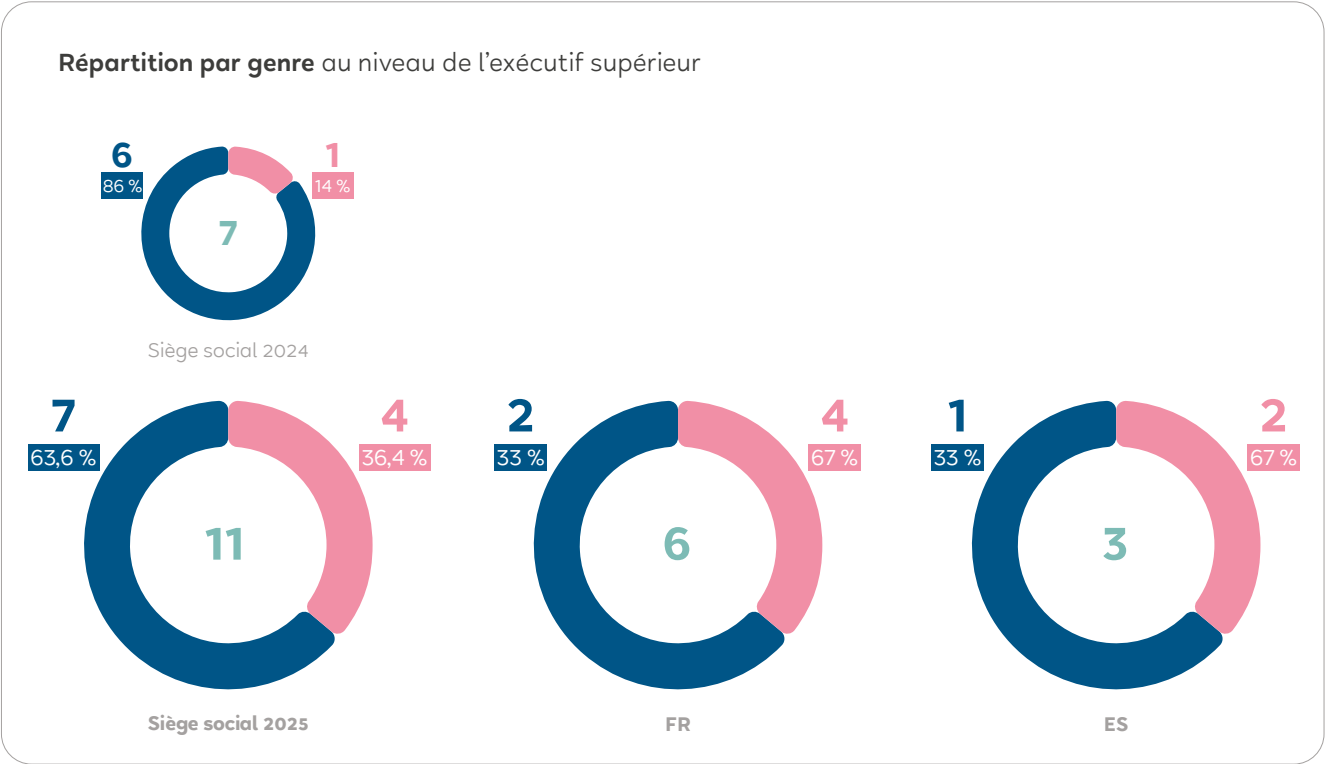
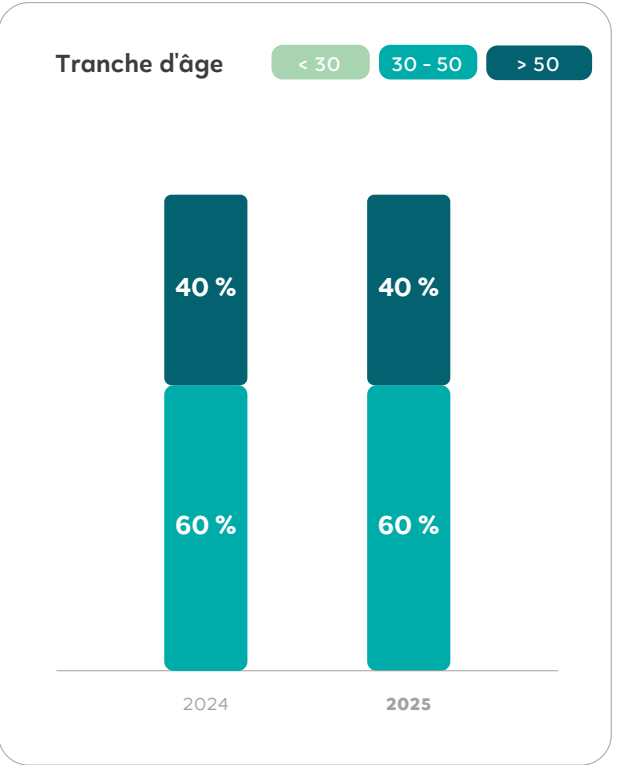
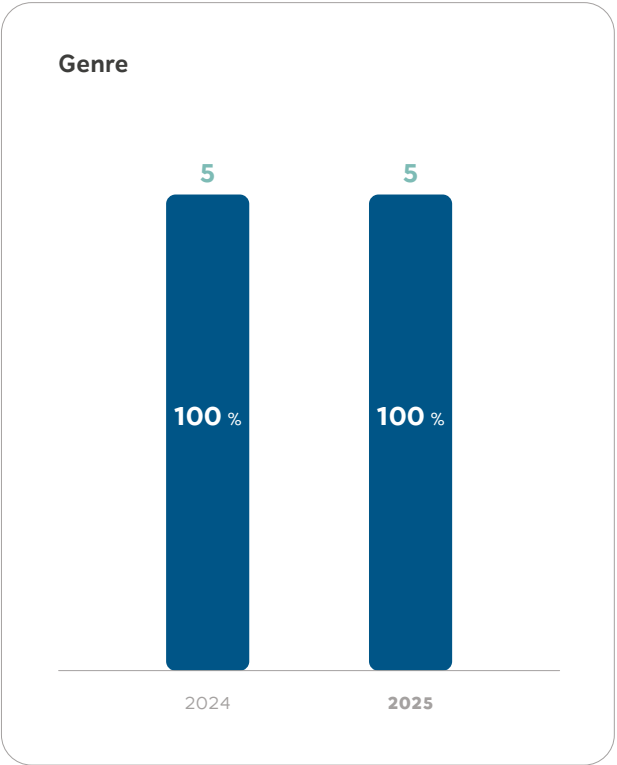
Total des salariés

- Femmes
- Hommes
- Total

↘ GRI 405-1 Diversité dans les organes de gouvernance et parmi les salariés



Conseil d'administration



↳ **GRI 2-21** Rapport sur la rémunération totale annuelle

	2024	2025		
	Siège social	Siège social	FR	ES
Rapport entre la rémunération totale annuelle de la personne qui perçoit le salaire le plus élevé et la rémunération totale annuelle médiane de tous les salariés (exceptée la personne précitée).	5,50	8,52	7,40	1,81

↳ **GRI 403-9** Accidents de travail par an

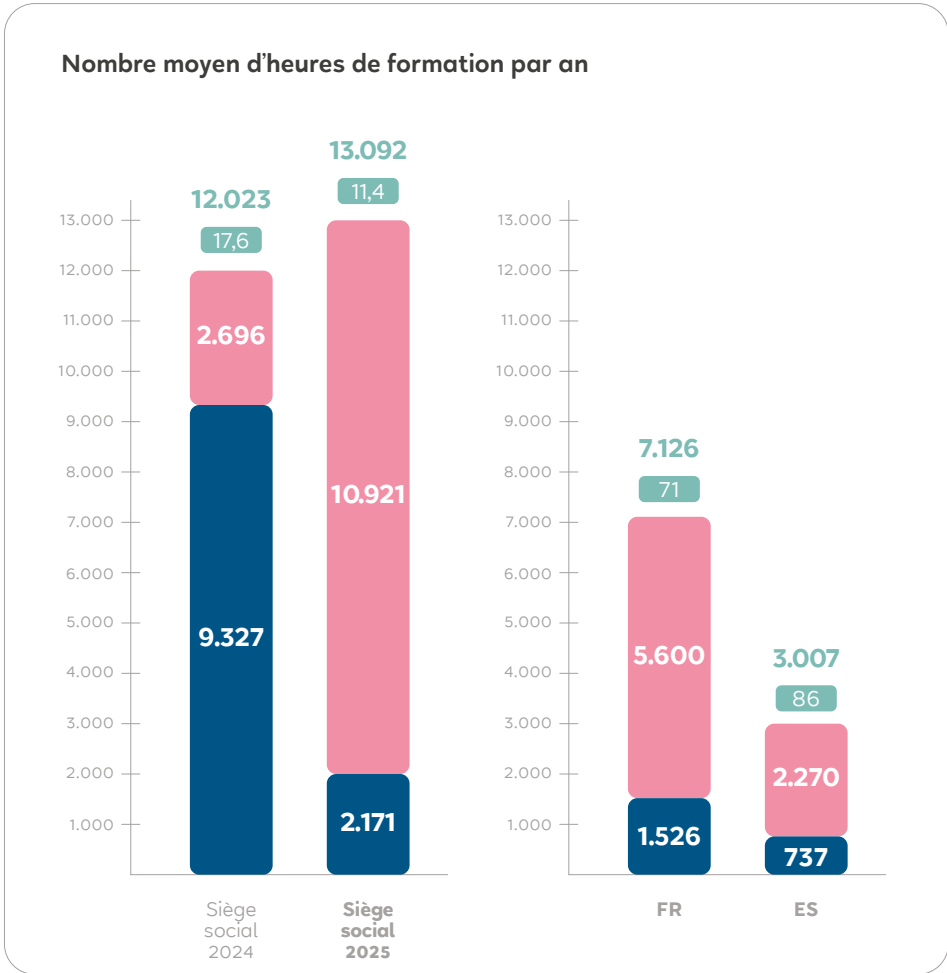
	2024	2025		
	Siège social	Siège social	FR	ES
Décès suite à des accidents sur le lieu de travail	0	0	0	0
Accidents sur le lieu de travail avec de graves conséquences	0	0	0	0
Accidents sur le lieu de travail pouvant être enregistrés	1	13	6	2
Taux d'accidents sur le lieu de travail pouvant être enregistrés calculé comme Indice de Fréquence = (Nombre Total d'Accidents * 1.000.000) / Total des Heures Travaillées	1,5	8,6	50	52
Principales typologies d'accidents sur le lieu de travail	Élongation du bras et de l'épaule	Accident sur le trajet	Accident sur le trajet	Accident sur le trajet
Nombre d'heures travaillées	686.923	1.513.830	120.708	38.109

↳ **GRI 403-10** Maladies professionnelles

Dans l'exercice FY 2024 de reporting
aucun cas de maladie professionnelle n'a été rapporté

Dans l'exercice FY 2025 de reporting
aucun cas de maladie professionnelle n'a été rapporté

↳ **GRI 404-1** Nombre moyen d'heures de formation par an



- Femmes
- Hommes
- Total
- Moyenne par salarié

Les données de l'exercice **FY 2025 (01/04/2025 – 31/03/2026)** incluent tous les sites LEGAMI ; le détail par site individuel est disponible dans la section dédiée.

➤ **GRI 302-1** Énergie consommée au sein de l'organisation

Consommation d'énergie et mix énergétique	2024	2025	Unité de mesure
A. Consommation de combustibles issus de sources fossiles	527,0	787,3	MWh
dont Essence	99,8	302	MWh
dont Gasoil	427,3	485	MWh
dont GPL	0	0,3	MWh
B. Consommation totale d'énergie	3.515,0	4.594,9	MWh
➤ Siège social		231,9	MWh
➤ Commerce de détail ITALIE		3.960,8	MWh
➤ Commerce de détail FRANCE		303,3	MWh
➤ Commerce de détail ESPAGNE		72,855	MWh
Consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement à partir de sources renouvelables ou acquise	3.471,6	3.197,2	MWh
Consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement à partir de sources fossiles, sans garanties d'origine	0	1.371,6	MWh
Consommation d'énergie renouvelable en autoproduction sans recourir aux combustibles	43,4	26,15	MWh
A + B Consommation totale d'énergie	4.042,0	5.382,20	MWh
Part des énergies fossiles dans la consommation totale d'énergie	13 %	40 %	%
Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie	87 %	60 %	%

Facteurs de conversion tirés de : Tableau paramètres standard nationaux 2025 (ISPRA).

➤ **GRI 303-3** Énergie consommée au sein de l'organisation

Source de prélèvement	2024	2025	Unité de mesure
Eaux de tiers (aqueduc)	2,17	3,30	ML

- **GRI 305-1** Émissions directes de GES (Objectif 1)
- **GRI 305-2** Émissions indirectes de GES dues aux consommations énergétiques (Objectif 2)
- **GRI 305-3** Autres émissions indirectes de GES (Objectif 3)

Type d'émissions	2024	2025	Unité de mesure
OBJECTIF 1 Émissions directes	140,49	212,06	tCO ₂ éq
OBJECTIF 2 Émissions indirectes dues aux consommations énergétiques (Basées sur la localisation)	Non communiquées pour présence G.O.	1.086,52	tCO ₂ éq
OBJECTIF 2 Émissions indirectes dues aux consommations énergétiques (Basées sur le marché)	119,83		tCO ₂ éq
OBJECTIF 3 Autres émissions indirectes	32.079,06	55.194,86	tCO ₂ éq
TOTAL ÉMISSIONS GES Basées sur le marché	32.339,38	56.493,43	tCO ₂ éq

➤ **GRI 305-3** Autres émissions indirectes de GES (Objectif 3)

Catégorie d'Objectif 3	2024	2025	Unité de mesure
Produits et services achetés par l'entreprise	13.119,71	21.691,99	tCO ₂ éq
Actifs achetés par l'entreprise	3.896,86	7.894,15	tCO ₂ éq
Carburants « upstream » et électricité	247,29	593,49	tCO ₂ éq
Acheminement entrant (inbound) des produits achetés	1.768,26	3.218,08	tCO ₂ éq
Déchets produits	6,94	99,85	tCO ₂ éq
Voyage d'affaire	306,57	616,97	tCO ₂ éq
Transport maison - travail des salariés	2.773,02	2.775,78	tCO ₂ éq
Actifs en amont à la location	2.760,98	4.872,70	tCO ₂ éq
Acheminement sortant (outbound) des produits vendus	3.633,27	6.642,58	tCO ₂ éq
Utilisation des produits vendus	1.137,82	3.023,52	tCO ₂ éq
Fin de vie des produits vendus	1.918,37	3.690,13	tCO ₂ éq
Actifs en aval à la location	43,05	40,41	tCO ₂ éq
Franchises	466,92	34,88	tCO ₂ éq
TOTAL ÉMISSIONS INDIRECTES (OBJECTIF 3)	32.079,38	55.194,86	tCO ₂ éq

Toutes les données d'activité relatives aux émissions de gaz à effet de serre de la présente étude ont été modélisées en utilisant des bases de données telles que Ecoinvent, ISPRA, EPA, ISTAT, DEFRA ainsi que des données bibliographiques, en plus de la communication des gaz à effet de serre, 2021 (ISPRA, Ministère de la Transition Écologique).

Résultats de l'évaluation GES ventilés par objectif, catégorie et pays

Activité	Émissions totales (tCO2e)	Émissions totales (tCO2e)	Émissions (%)
	2024	2025	
Objectif 1 : Émissions directes de GES		212,06	0,38 %
Italie	140,49	205,33	0,36 %
Espagne	—	1,21	0,0021 %
France	—	5,52	0,010 %
Objectif 2 : Émissions indirectes de GES provenant de la consommation d'énergie		1 086,52	1,92 %
Italie	119,83	1.051,55	1,861 %
Italie photovoltaïque	—	1,9	0,0034 %
Espagne	—	11,97	0,0212 %
France	—	21,10	0,037 %
Objectif 3 : Émissions indirectes de GES		55 194,86	97,70 %
— Cat.1 : Produits et services achetés		21.691,99	38,40 %
Italie	13.119,71	21.631,05	38,29 %
Espagne	—	14,49	0,0257 %
France	—	46,44	0,0822 %
— Cat.2 : Actifs acquis		7.894,15	13,97 %
Italie	3.896,86	6.917,78	12,25 %
Espagne	—	232,56	0,41 %
France	—	743,82	1,32 %
— Cat. 3 : Carburants « upstream » et électricité		593,49	1,05 %
Italie	247,29	581,65	1,030 %
Espagne	—	3,66	0,0065 %
France	—	8,18	0,014 %

Activité		Émissions totales (tCO2e)	Émissions (%)
	2024	2025	
Objectif 3 : Émissions indirectes de GES			
— Cat. 4 : Acheminement en amont (upstream) des produits achetés	1.768,26	3.218,40	5,70 %
— Cat.5 : Gestion des déchets		99,85	0,18 %
Italie	6,94	98,47	0,174 %
Espagne	—	0,41	0,0007 %
France	—	0,97	0,0017 %
— Cat 6 : Voyages d'affaire		616,97	1,092 %
Italie	306,57	612,29	1,084 %
France	—	3,00	0,005 %
Espagne	—	1,68	0,003 %
— Cat 7 : Mobilité domicile - travail des salariés		2 775,78	4,91 %
Italie	2.773,0	2.596,91	4,60 %
Espagne	—	125,82	0,223 %
France	—	53,06	0,094 %
— Cat. 8 : Actifs loués en amont	2.760,98	4.872,70	8,63 %
— Cat. 9 : Transports aval	3.633,27	6.642,58	11,758 %
— Cat. 11 : Utilisation des produits vendus	1.137,8	3.023,52	5,35 %
— Cat. 12 : Fin de vie des produits vendus	1.918,37	3.690,13	6,53 %
— Cat. 13 : Actifs en aval à la location	43,05	40,41	0,07 %
— Cat. 14 : Franchises	466,92	34,88	0,06 %

Déchets triés par matériau		Quantité (kg)	(%)
Total des déchets produits		1 268 956	
CER 20.01.01 et 15.01.01	 Papier et carton	1.118.904	88,2 %
CER 15.01.06	 Emballages mixtes	101.885	8,0 %
CER 20.01.01 et CER 15.01.06	 Verre et canettes	4.942	0,4 %
CER 20.01.08	 Effectif	7.412	0,6 %
CER 20.01.39	 Plastique	12.938	1,0 %
CER 20.03.01	 Non trié	18.486	1,5 %
CER 16.02.14	 Appareils électriques et électroniques	4.389,00	0,3 %

Au cours de l'année, LEGAMI a lancé la **cartographie de ses sites opérationnels en Italie** (siège social, 155 points de vente et deux entrepôts) afin d'évaluer leur position par rapport aux zones sensibles pour la biodiversité, en utilisant des bases de données européennes telles que le portail Natura 2000.

L'analyse révèle que trois points de vente et l'entrepôt de Somaglia (Italie) se trouvent à proximité de zones d'importance environnementale. Il s'agit toutefois de sites situés dans des contextes déjà urbanisés et préexistants, sans interventions de nouvelle urbanisation ou de transformation du sol.

Parallèlement, LEGAMI surveille l'utilisation des sols associée à ses propres activités.

	FY2023	FY2024	FY2025	Delta exercice fiscal 2024 / exercice fiscal 2025
		m²	m² %	%
Analyse du site / Siège social				
Surface totale imperméabilisée		3661	4.963 1,5 %	35,56 %
Superficie totale orientée vers la nature		3.249	6.131 1,9 %	88,70 %
Analyse hors site				
Superficie totale orientée vers la nature	28.000	114.845	315.258 96,6 %	174,51 %
Utilisation totale du sol (SITE + HORS SITE)	28.000	121.755	326.352 100,0 %	168,04 %

En 2025, la superficie déclarée atteint 326.352 m² (contre 121.755 m² en 2024), principalement en raison de l'expansion des zones naturelles hors site liées au projet **Dreamland**, dont la superficie **est passée de 28.000 m² en 2023 à 114.845 m² en 2024, pour atteindre 315.258 m² en 2025**, mettant en évidence le développement progressif du projet dans le temps.

À l'intérieur du siège, les espaces verts, correspondant aux **massifs et aux espaces verts réalisés sur le site, couvrent 6.131 m²** (contre 3.249 m² en 2024), tandis que la surface imperméabilisée est de 4.963 m² (contre 3.661 m² en 2024).

Dans l'ensemble, les surfaces naturelles représentent la part prépondérante et sont suivies en tant qu'initiatives environnementales, sans être considérées comme des compensations automatiques des impacts.

Au cours du prochain exercice, LEGAMI prévoit d'étendre la cartographie également aux sites à l'étranger, élargissant ainsi le périmètre d'analyse et la compréhension des interactions avec l'environnement.

Indicateurs de Gouvernance

Conformité aux lois et règlements

Au cours des trois dernières années, aucun épisode significatif de condamnations ou d'amendes n'a été enregistré à la suite de violations de lois ou de règlements, en particulier en référence aux points suivants :

- **VSME B11** Condamnations et amendes pour corruption active et passive
- **GRI 406-1** Épisodes de discrimination et mesures correctives adoptées
- **GRI 417-2** Épisodes de non-conformité en matière d'information et d'étiquetage des produits et services
- **GRI 417-3** Cas de non-conformité concernant les communications marketing
- **GRI 418-1** Plaintes avérées concernant les violations de la confidentialité des clients et la perte de données clients
- **GRI 2-27** Conformité aux lois et règlements

Mini Glossaire



Analyse de double matérialité
Processus qui identifie les thèmes pertinents en tenant compte à la fois des impacts de l'entreprise sur l'environnement et la société, ainsi que des risques et opportunités ESG qui influencent la performance économique et financière.

ESG (Environmental, Social, Governance)
Indique les dimensions de la durabilité par lesquelles les activités d'une organisation sont évaluées, non seulement d'un point de vue économique et de gouvernance, mais également d'un point de vue environnemental et social.

Objectif de bénéfice commun
Objectifs statutaires qui guident les actions de la Société « Benefit Corporation » et doivent être poursuivis, suivis et reportés annuellement.

Global Reporting Initiative (GRI)
Organisme international à but non lucratif créé dans l'objectif de définir des standards pour rendre compte de la performance de durabilité des organisations.

Gouvernance
Les personnes ou organes (par ex. le Conseil d'administration ou un administrateur fiduciaire) chargés de superviser la direction stratégique d'une organisation et ses obligations en matière de responsabilité et d'administration.

Greenwashing
Activités de communication frauduleuse portant sur sa propre durabilité.

Indicateurs d'impact
Métriques utilisées pour évaluer la réalisation des objectifs de bénéfice commun.

Plan ESG
Outil stratégique qui traduit les thèmes matériels et les finalités de bénéfice commun en objectifs, actions et indicateurs de suivi.

Rapport d'impact
Document obligatoire pour les sociétés « Benefit Corporation » qui explique les effets sociaux, environnementaux et économiques générés par une organisation, en fournissant une évaluation qualitative et quantitative des activités menées.

Rapport de développement durable intégré
Document qui présente de manière unifiée performances économiques, ESG et impacts générés, et qui, dans les sociétés « Benefit Corporation », peut inclure le Rapport d'Impact.

Société « Benefit Corporation »
Entreprises qui, dans l'exercice d'une activité économique, en plus de l'objectif de partager les bénéfices, poursuivent un ou plusieurs objectifs de bénéfice commun et opèrent de manière responsable, durable et transparente vis-à-vis des personnes, communautés, territoires et de l'environnement.

ODD (Objectifs de développement durable)
17 objectifs des Nations unies à atteindre d'ici 2030. Ces objectifs servent de lignes directrices pour contribuer au développement mondial, promouvoir le bien-être humain et protéger l'environnement.

Partie prenante
Entités, organisations ou individus qui peuvent être influencés par les activités, produits et services de l'organisation, ou qui ont la capacité d'influencer les décisions de l'organisation.

Implication des parties prenantes
Processus structuré d'écoute et de dialogue avec les parties prenantes, utile pour identifier les priorités ESG et améliorer les décisions de l'entreprise.

VSME
(« Voluntary Sustainability Reporting Standard », Norme volontaire de reporting de durabilité pour les PME)
Norme volontaire européenne qui guide les PME dans le reporting des informations ESG de manière simplifiée.



LEGAMI S.p.a, Società Benefit

Via Stezzano 18

24052 Azzano San Paolo (BG) Italie

Tél. + 39 (0) 35 534168 - Fax + 39 (0) 35 536973

www.legami.com



Bilan de durabilité rédigé en collaboration avec

